



UNIVERSITY
OF PITTSBURGH
LIBRARY



Dar. Rm.

F372

D893

v. 2

THIS BOOK PRESENTED BY

Buhl Foundation



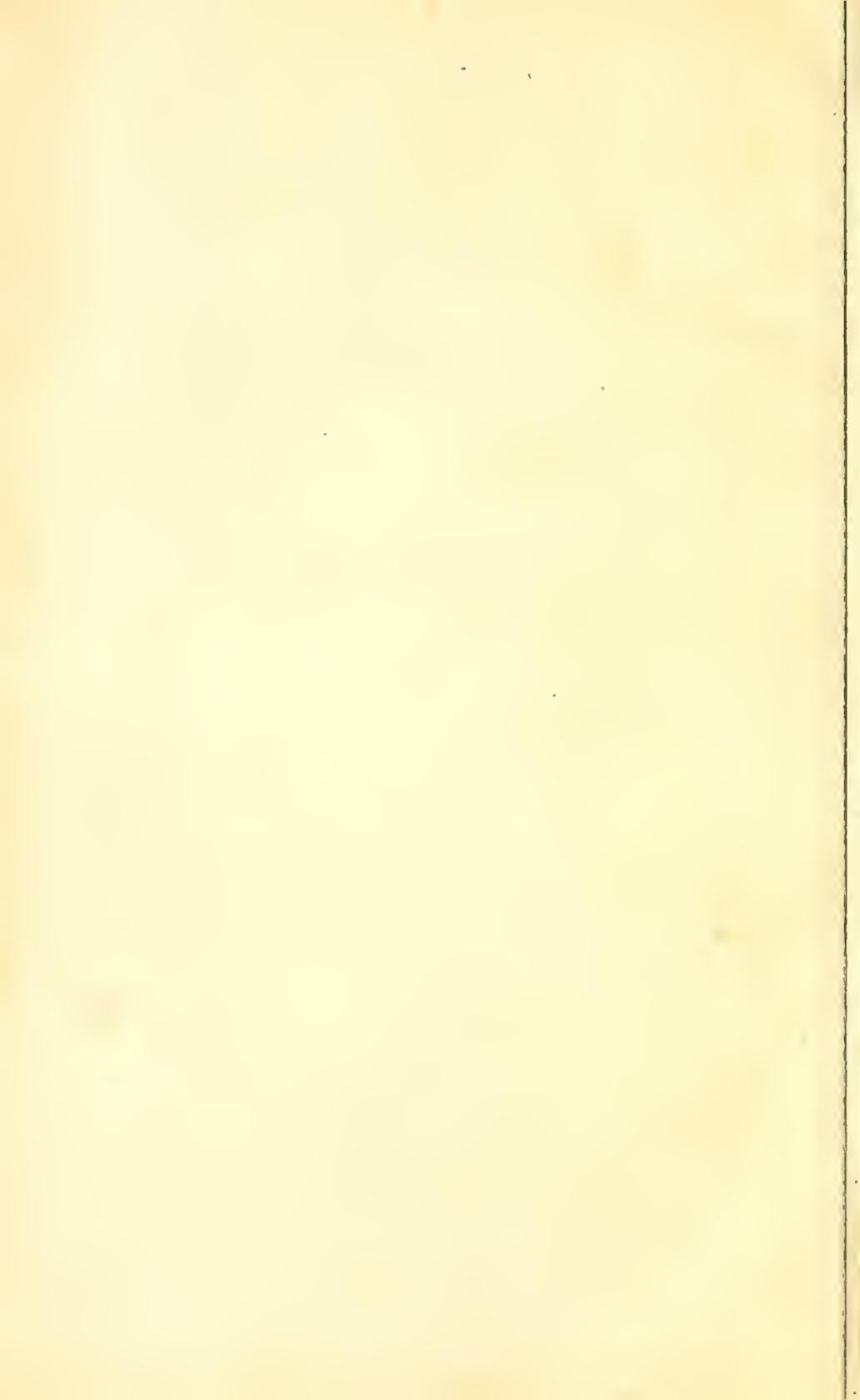






3 1735 060 401 647

V.2



MÉMOIRES

SUR

LA LOUISIANE.

MEMORIALS

OF THE

MÉMOIRES

HISTORIQUES

SUR

LA LOUISIANE,

CONTENANT ce qui y est arrivé de plus mémorable depuis l'année 1687. jusqu'à présent ; avec l'établissement de la Colonie Françoisse dans cette Province de l'Amérique Septentrionale sous la direction de la Compagnie des Indes ; le climat , la nature & les productions de ce pays ; l'origine & la Religion des Sauvages qui l'habitent ; leurs mœurs & leurs coutumes , &c.

Composés sur les Mémoires de M. DUMONT ,
par M. L. L. M.

Ouvrage enrichi de Cartes & de Figures.

TOME SECOND.



A PARIS,

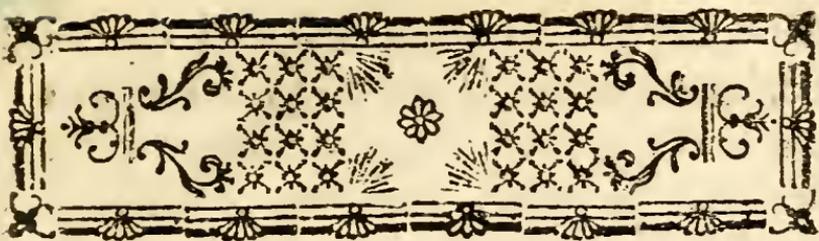
Chez CL. J. B. BAUCHE , Libraire, Quai
des Augustins, à l'Image Ste Geneviève.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

MEMOIRS
OF
MISTON
85
A JOURNAL

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Pittsburgh Library System



MÉMOIRES
HISTORIQUES
SUR LA
LOUISIANE.



SECONDE PARTIE.



O U R peu qu'on ait lû avec réflexion la premiere Partie de ces Mémoires , j'ose me flatter que la description que j'y ai faite de la Louisiane , aura donné une idée assez avantageuse de cette Province. Il est vrai qu'elle ne nous a

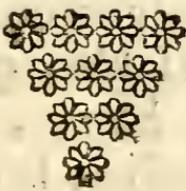
Tome II.

A

12-1-37
Toucyk B. Stanlibary
Bibliothèque de la ville de Paris

point encore enrichis jusqu'ici de ces précieux métaux , sans lesquels les gens peu instruits semblent compter pour rien tout le reste ; mais outre que l'expérience doit nous avoir appris , que l'or & l'argent ne sont pas toujours la source la plus assurée & la plus abondante des richesses , j'ai montré d'ailleurs que cette terre n'étoit pas absolument dénuée de l'un & de l'autre ; & qu'il s'y trouvoit des mines qui , quand on voudroit les travailler , ne feroient peut-être pas fort inférieures à toutes celles que nous connoissons. Du reste on aura vû dans tout ce que j'en ai dit un climat doux & tempéré , un pays fertile & abondant en toutes les productions les plus utiles , & qui offre à ceux de nos François qui voudront y porter des marchandises , de quoi les dédommager amplement. Ils en tireront en retour des bois de toute espèce , bois de charpente & de mâture , bois de cipre , de cédre blanc & rouge , de noyer & de chêne verd , planches , mûrin , bardeau , sans parler de l'indigo , du bray , du goudron & du tabac , de l'esquine , du sassafras & du

capillaire , des pelleteries , du ris & du houblon , du plomb , du suif , de la cire verte , de la brique , de l'ardoise , du marbre , de la poudre d'or , du cristal de roche , du sel de roche , & d'une infinité de plantes utiles à la Médecine , dont ses prairies & ses forêts mêmes sont remplies ; en sorte qu'on peut dire avec vérité , que cette Province mérite autant qu'aucune autre les attentions de la Nation. C'est ce qui depuis plusieurs années a porté nos François à faire diverses tentatives pour s'y établir. L'histoire de l'établissement de la Colonie qu'ils y ont envoyée , & de ses progrès , va faire le sujet de cette seconde Partie.



CHAPITRE PREMIER.

*Premier établissement de la Colonie
à l'Isle Dauphine ; description
de cette Isle.*

L'ISLE Dauphine est située dans le Golphe de Mexique , à vingt-huit degrés de latitude Nord & à deux cens quatre-vingt-huit degrés de longitude. Sa longueur est d'environ sept lieues de l'Est à l'Ouest , & sa largeur d'une bonne lieue Nord & Sud. Elle est continuellement exposée à un Soleil brûlant ; & le terrain y est si mauvais, qu'il est très-difficile d'y élever des salades & autres légumes. Aussi n'est-ce presque que du sable , qui sur le bord de la mer est si blanc , que quand le Soleil donne dessus, la vue en est considérablement offensée ; un Officier nommé Mahuët , qui y étoit dans le commencement de l'établissement de la Colonie , fut obligé de repasser en

France , sans quoi il auroit infailliblement perdu les yeux. Du reste quoique cette Isle soit toute environnée de la mer, elle a cette commodité qu'en creusant dans le sable à six pieds du rivage seulement , on y trouve de l'eau douce très-bonne à boire. Le mouillage des Vaisseaux est éloigné de l'Isle de plus de deux lieues , à cause des battures de sable qui s'avancent fort loin dans la mer , & qui sont couvertes de très-peu d'eau. La pêche y est abondante en bon poisson ; à l'égard des arbres , la terre n'y produit que des pins & des sapins avec quelques arbrisseaux , & beaucoup de tiges d'une espèce de plante qui porte des pommes de raquette. Ce fruit est un excellent remède contre la dysenterie & le flux de sang ; mais avant de le manger , il faut avoir soin de le bien essuyer : car il est parsemé de plusieurs petits tas de fines aiguilles , qui s'attachant aux lèvres & à la langue , y causent une démangeaison insupportable. Les coups de Soleil sont très-fréquens dans cette Isle, où il croît naturellement & presque toute l'année du pourpier sauvage , autrement nom-

6 *Mémoires Historiques*

mé porcelaine. Par le travers de l'Isle au Nord est à peu de distance une autre petite Isle qu'on appelle la Tête de mort , parce qu'on y en a trouvé une sans qu'on sçache de qui elle étoit.

Cette Isle telle que je viens de la décrire , fut nommée l'Isle. Massacre par les premiers qui s'y établirent , parce qu'en y arrivant ils y trouverent beaucoup d'ossements. Ces premiers habitans étoient des Canadiens voyageurs , qui ayant eu quelques marchandises des Bourgeois de Québec pour aller en traite vers les Iroquois & les Hurons , & se les étant appropriées , n'osant plus après ce mauvais coup retourner dans leur patrie , étoient parvenus jusqu'aux Illinois ; de - là descendant le Fleuve S. Louis , il avoient abordé dans cette Isle , où ils s'étoient établis. Dans la suite M. Crozat obtint en 1712. le privilège de faire le commerce dans le Golphe de Mexique ; ce qui soutint cette habitation , parce que ses Vaisseaux y relâchoient pour faire de l'eau , & donnoient quelques secours à ceux qui étoient établis. Enfin en 1716. M. Crozat ayant cédé ses privilèges à la

Compagnie qui prit alors le titre de Compagnie d'Occident, on commença à penser sérieusement en France à établir des postes François dans la Province de la Louisiane, à l'imitation de ceux que les Espagnols possèdent au Mexique, non pas par les mêmes voies, mais par celles de la douceur. Dans cette vûe dès l'année suivante 1717. la Compagnie fit partir de la Rochelle deux Vaisseaux destinés à aller commencer un établissement dans cette Isle, qui à leur arrivée quitta son ancien nom d'Isle Massacre, pour prendre celui d'Isle Dauphine. On défricha le terrain, & l'on éleva des magasins & des cabanes, avec des logemens fermés de pieux & de palissades, tant pour le Commandant que pour les Directeurs, dont le sieur le Gac étoit le Chef; le sieur Hubert faisoit la fonction de Commissaire ordonnateur. A l'égard du Commandant, c'étoit le sieur le Moine de Bienville natif de Quebec; les autres Officiers étoient les sieurs Jaquotot Juge, de Beaune Procureur du Roi, & Vaudripon Chirurgien major: il y avoit aussi des Gardes-

8 *Mémoires Historiques*

magasins , des Commis pour les bureaux & des Teneurs de livres , & pour Aumônier le R.P. le Maire Missionnaire. On choisit pour chapelle une maison d'une médiocre grandeur, qui dans la suite se trouva trop petite. La Compagnie y envoya aussi des vivres , comme bœuf & cochon salé , vin , eau-de-vie , farines , &c. ainsi que de la poudre , des balles , du canon & des fusils. En 1718. il y arriva deux autres Vaisseaux , nommés le Philippe & la Marie : ils amenèrent peu de monde ; mais ils apportèrent encore abondance de vivres & de munitions. La Marie repartit aussitôt après pour la France ; & le Philippe resta au mouillage pour la sûreté des habitans de cette Isle , qui devint dès lors comme le berceau de la nouvelle Colonie destinée à peupler ces vastes contrées.



CHAPITRE II.

*Prise du Fort de Pensacole sur les
Espagnols par les François.*

C E fut à l'arrivée des deux Vaisseaux dont je viens de parler , que le Commandant de l'Isle Dauphine reçut des lettres de la Cour , par lesquelles il apprit que la guerre étoit déclarée en Europe entre la France & l'Espagne. Aussi-tôt il prit la résolution de prévenir les Espagnols dans le nouveau Monde avant qu'ils vinssent l'attaquer, & forma le dessein de se rendre maître du Fort de Pensacole qui leur appartenoit. Ce Fort est bâti dans le Continent, & n'est éloigné que de quatorze lieues de l'Isle Dauphine. Mais comme M. de Bienville n'avoit pas assez de monde pour entreprendre d'assiéger dans les formes une place aussi importante , il résolut de tâcher de la surprendre & de l'emporter d'emblée. Il rassembla pour

cette expédition le peu de troupes qu'il avoit, auquel'es il joignit quelques Canadiens, & donna le commandement de cette petite armée à Messieurs de Chateauguet son frere & de Richebourg Capitaines; ensuite après leur avoir fait délivrer des armes & des vivres, il les fit embarquer, & s'embarqua lui-même par un bon vent, cinglant vers l'Isle de Ste Roze située vis-à-vis de Pensacole, sur laquelle les Espagnols tenoient un corps de garde avancé, & qui par sa pointe forme du du côté de l'Ouest une passe pour entrer dans le port du Fort. On mouilla le plus près de l'Isle qu'il fut possible; & les troupes ayant fait leur descente sans être apperçues, elles se saisirent du corps de garde & de tous ceux qui y étoient, qui furent mis aux fers. En même-tems on prit leurs habits, & en on revêtit quelques Soldats François, dans l'espérance de pouvoir surprendre l'ennemi par ce déguisement. En effet le lendemain dès la pointe du jour on vit partir un détachement de Pensacole, pour venir relever la garde de l'Isle. Aussi-tôt on obligea le Tambour Es

pagnol de battre à sa mode ; & les Soldats François déguisés s'étant présentés , les ennemis trompés par ces apparences descendirent à terre , où ils furent faits prisonniers , ensuite déarmés & mis aux fers comme les premiers. Après cela les François s'étant rembarqués dans le même bateau qui avoir amené ce détachement , passerent au Fort , surprirent également la sentinelle , se saisirent du corps de garde ; de la poudriere , des magasins , firent le Commandant prisonnier jusques dans son lit , & se rendirent absolument maîtres de la place.

Après cette expédition , dans laquelle il n'y eut pas une épée tirée , ni une goutte de sang de répandu , M. de Bienville craignant qu'il ne lui arrivât pas si-tôt du secours de France , & qu'il n'y eût pas assez de vivres dans le Fort pour nourrir la garnison qu'il vouloit y laisser & les prisonniers qu'il avoit faits , les fit embarquer sur un Vaisseau avec quelques troupes , dont il donna le commandement au sieur de Richebourg , avec ordre de conduire les Espagnols à la Havane , & de les

remettre au Gouverneur de cette Ville. Ensuite il laissa le commandement de Pensacole au sieur de Chateauguet son frere avec une garnison de soixante Soldats ; & après lui avoir donné ses ordres , il retourna à l'Isle Dauphine..

CHAPITRE III.

Les Espagnols reprennent Pensacole ; tentative qu'ils font sur l'Isle-Dauphine.

LE Vaisseau François qui portoit les Espagnols. n'eut pas plutôt mouillé dans le port de la Havane , que M. de Richebourg alla rendre visite au Gouverneur , auquel il remit ses prisonniers. Celui-ci lui fit de grands remerciemens de sa politesse ; & pour lui en marquer sa reconnoissance , il le fit prisonnier avec quelques Officiers qui l'accompagnoient , & fit mettre aux fers les Soldats qui l'avoient suivi. De là on les conduisit en prison , où ils

demeurerent quelque tems , fort mal nourris , & exposés chaque jour aux insultes des Espagnols , jusqu'à ce qu'enfin ennuyés de souffrir , la plûpart prirent parti dans les troupes du Roi d'Espagne.

Cependant le Gouverneur de la Havane songeoit à avoir sa revanche sur les François , & à reprendre Pensacole. Dans ce dessein , il fit équiper un Vaisseau , auquel il joignit le Vaisseau François qui avoit apporté le sieur de Richebourg , & qui se nommoit le Duc de Noailles. Il les pourvût de vivres & de toutes les munitions nécessaires pour faire un siège , nomma un Officier pour les commander, & y fit embarquer des troupes , entr'autres plusieurs des déferteurs François , qui furent mis sur le Duc de Noailles ; après quoi le vent étant favorable pour l'exécution de leur projet , ils mirent à la voile. Arrivés à la vûe de Pensacole , le Vaisseau Espagnol alla se ranger derriere l'Isle de Ste. Roze , tandis que le Duc de Noailles se présenta seul devant le Fort portant pavillon François , & fut reçu dans le port après avoir répondu à

la question que lui fit la sentinelle , par qui ce Vaisseau étoit commandé , que c'étoit par le Capitaine de Richebourg. Mais à peine y eut - il mouillé , qu'ôtant le pavillon François , il arbora le pavillon Espagnol , qu'il assûra par trois coups de canon ; à ce signal dont on étoit convenu , il fut joint par le Vaisseau Espagnol , & tous deux réunis sommerent le Commandant de se rendre. Sur son refus , on commença de part & d'autre à se canonner ; ce qui dura jusqu'à la nuit. Le lendemain vers les sept heures du matin les ennemis recommencerent à tirer contre le Fort ; & vers le midi leur feu ayant cessé , ils envoyerent de nouveau sommer le Commandant de rendre la place. Le sieur de Chateauguet demanda quatre jours pour se résoudre : on lui en accorda deux , & il en profita pour envoyer un Exprès par terre demander du secours à l'Isle Dauphine. Par malheur le sieur de Bienville n'étoit pas alors en état d'en envoyer , en sorte qu'au bout de deux jours l'attaque recommença avec beaucoup de vivacité. Le Commandant François se défendoit

de son côté avec toute la bravoure imaginable, & malgré le grand feu des ennemis, aucun des bastions n'étoit encore endommagé; mais la nuit étant survenue, les Soldats de la garnison en profiterent pour déserter, & abandonnerent leur Chef, auprès duquel il n'en resta pas plus d'une vingtaine. Alors le sieur de Chateauguet se voyant hors d'état de tenir, demanda à capituler; ce qui lui fut aussi-tôt accordé, avec tous les honneurs de la guerre. Mais à peine fut-il sorti de sa place, qu'il fut arrêté & fait prisonnier par les Espagnols avec tous ceux qui le suivoient; après quoi on l'embarqua, & on l'envoya dès le lendemain à la Havane porter la nouvelle de la prise de Pensacole.

Aussi-tôt que le Gouverneur eut reçu cette heureuse nouvelle, il fit partir quelques batteaux & un pingre, pour porter à ce Fort des vivres & des rafraîchissemens, avec des munitions & des troupes. De son côté l'Officier qui y commandoit fit travailler sur le champ à réparer ce que le canon pouvoit avoir endommagé; & pour défen-

dre d'autant mieux l'entrée du port, il fit faire un petit Fort de palissades sur la pointe de l'Isle de Ste. Roze. Il employa à ce travail les prisonniers François ; auxquels les Espagnols ne donnoient aucun repos, & qu'ils ne nourrissoient que de cassave.

Le Commandant de Pensacole ne s'en tint pas là ; il fit partir peu de tems après un bateau nommé le grand Diable, armé de six pièces de canon, pour aller inquiéter les François établis à l'Isle Dauphine, tâcher d'y faire descente, & s'en rendre maître. Dès que ce bateau parut à la voile, le Capitaine du Vaisseau le Philippe qui avoit fort peu de monde sur son bord, ne voulant pas s'exposer à être pris par les Espagnols, se retira prudemment le plus près de terre qu'il lui fut possible ; & profitant d'une marée forte, il fit entrer son Vaisseau dans un trou voisin de l'Isle, qu'on appelloit le trou du Major. Ensuite s'y étant bien enfourché & amaré avec des cables, il fit passer tout son canon d'un seul côté ; en sorte qu'il servoit comme de citadelle à l'Isle, où tout le monde étoit sous

les armes , & où il n'y avoit ni Fort , ni retranchement , ni autre défense qu'une batterie de canon placée sur la pointe de l'Isle du côté de l'Est. Cependant la valeur & l'activité de celui qui y commandoit furent telles , qu'après plusieurs tentatives inutiles , il fut impossible aux Espagnols de prendre terre , M. de Bienville ayant soin d'envoyer par-tout du monde armé sur les côtes de l'Isle , pour empêcher la descente. Les ennemis se réduisirent donc à croiser ; & comme il y avoit parmi eux plusieurs déserteurs François qui les instruisoient , ils allèrent mettre pied à terre dans le Continent vis-à-vis de l'Isle , où un Canadien nommé de Miragouine avoit formé une habitation qu'ils pillèrent. Sur ces entrefaites arriva devant l'Isle un pingre Espagnol envoyé pour aider au grand Diable à s'en emparer ; & ces deux Vaisseaux s'étant réunis , recommencerent à tirer sur l'Isle & sur le Philippe qui leur répondoit vivement , ainsi que la batterie de terre qui étoit servie par des Canadiens , gens naturellement guerriers & bon chasseurs.

C H A P I T R E I V .

*Arrivée d'une Escadre Française
à l'Isle Dauphine ; seconde prise
de Pensacole par les François.*

Les choses étoient en cet état , lorsqu'il parut en mer une Escadre composée de cinq Vaisseaux , dont quatre portoient pavillon Espagnol , le plus petit ayant le pavillon de France en berne , comme si c'eût été une prise faite par les quatre autres , qui paroissoient appartenir au Roi d'Espagne. En effet ils furent pris véritablement pour Espagnols par le Commandant & par tous les François de l'Isle Dauphine , qui se crurent perdus , d'autant plus que le plus petit de ces Vaisseaux qui portoit son pavillon en berne , leur étoit connu. C'étoit la flûte la Marie , commandée par un vieux Capitaine nommé Japy , bon marin & brave guerrier , qui dans ses voyages avoit été

plusieurs fois attaqué par les Forbans, & s'en étoit toujours tiré avec honneur & avec avantage.

Non-seulement ces Vaisseaux furent pris pour Espagnols par les habitans de l'Isle Dauphine, mais encore par les ennemis, qui ne douterent pas un instant qu'ils ne fussent de leur Nation, & qu'ils ne vinssent de la Véracrus ou de la Havane, au point que deux Officiers Espagnols s'étant mis dans une chaloupe avec sept Matelots, allèrent à bord du Vaisseau qui portoit la flamme. Mais on peut bien dire qu'ils firent comme le papillon, qui va se brûler à la chandelle : car à peine furent-ils arrivés au Vaisseau, qu'ils furent arrêtés & faits prisonniers. En effet ces cinq Vaisseaux étoient tous François : les trois plus gros étoient une Escadre du Roi commandée par M. de Chamme-lain, & composée des Vaisseaux l'Her-cule, le Mars & le Triton ; des deux autres, le plus gros étoit l'Union, dont le Capitaine étoit le sieur de la Mansi-liere, le cinquième étoit la Marie : ces deux derniers appartenoient à la Com-pagnie. Ces Vaisseaux portoient plus

de huit cens Soldats tous défer-teurs , qui avoient déjà vû le feu , & qui avoient obtenu leur grâce de Sa Ma-jesté , à condition de passer à la Loui-siane , & d'y faire trois années de ser-vice. Il y avoit aussi vingt-huit Offi-ciers , Capitaines , Lieutenans & Sous-Lieutenans , destinés à les commander & à en former des Compagnies. Ces cinq Vaisseaux étoient à la voile par un vent très-foible , en sorte que le Mars fut obligé pendant quelque tems de re-morquer la Marie , qui étoit fort pe-sante , & n'alloit pas des mieux. En-suite le vent ayant fraîchi , il la quitta pour aller couper chemin aux deux bâ-timens Espagnols , qui s'étant apper-çus de son intention , se retirèrent à Pensacole , où ils porterent la nouvel-le de l'arrivée du secours à l'Isle Dau-phine. Le Mars alla rejoindre l'Esca-dre , qui n'eut pas plutôt mouillé de-vant l'Isle , qu'elle quitta le pavillon Espagnol & arbora celui de France. Alors les chaloupes des Vaisseaux de la Com-pagnie se mirent en mer , pour aller porter les ordres & les paquets au Commandant de l'Isle , qui des plus

vives inquiétudes passa en un instant à la joie la plus sensible.

Le lendemain les Officiers destinés à servir dans le pays descendirent à terre, pour aller saluer leur Commandant, de qui ils furent très-bien reçus. A l'égard des Soldats qui étoient venus sur ces Vaisseaux, on ne les débarqua point : on en forma des Compagnies ; on fit reconnoître les Officiers selon leurs Brevets & l'ancienneté de leurs Commissions ; on retira du trou du Major le Philippe, qui se joignit à l'Escadre ; on y fit encore embarquer de nouvelles troupes ; enfin après avoir laissé la Marie devant l'Isle à cause de sa pesanteur, le 7 Septembre 1719. le vent étant devenu favorable, on mit à la voile pour aller reprendre Pensacole, & tirer des fers les François qui avoient été faits prisonniers par les Espagnols. Les Soldats François & Canadiens qu'on avoit tirés de l'Isle Dauphine, & qui formoient eux seuls une petite armée, furent débarqués auprès de la riviere Perdide, pour aller attaquer le Fort par terre ; à l'égard de l'Escadre, elle alloit à la voile précédée d'un petit

bateau léger nommé la Marie , qui fondoit la passe pour entrer dans le port de Pensacole , & y mettoit des balises. L'Hercule que montoit le Chef d'Escadre , tiroit vingt & un pieds d'eau , & la passe n'en avoit pas plus de vingt-deux dans les plus hautes marées ; en sorte que l'on désespéroit de pouvoir faire entrer ce Vaisseau dans le port. Mais un vieux Canadien nommé Grimmeau , homme expérimenté qui connoissoit parfaitement cette côte , se vanta d'en venir à bout , & y réussit ; ce qui lui valut des Lettres de Noblesse , dont il fut honoré une année après. Avec ces précautions , le bateau la Marie entra le premier dans le port , où il fut suivi du Mars , du Triton , du Philippe & enfin de l'Hercule ; ce qui ne put se faire sans que l'on essuyât plusieurs volées de canon , qui furent tirées du petit Fort bâti sur l'Isle de Ste. Roze. Aussi-tôt que l'Escadre se fut enfourchée , on commença de part & d'autre à se canonner. Les François n'avoient que cinq Vaisseaux , & ils avoient contr'eux deux Forts & sept voiles qu'ils avoient trouvées dans le

port. Il est vrai que le grand Fort fit peu de résistance ; il ne tira qu'un seul coup de canon sur l'armée de terre , où le Commandant Espagnol ayant apperçu plus de trois cens Sauvages commandés par le sieur de S. Denis Canadien , Officier très-brave , cousin germain de M. de Bienville , & se croyant perdu s'il tomboit entre leurs mains , il amena le pavillon , & rendit la place.

Nous n'avions donc plus affaire qu'au petit Fort de Ste. Roze & à sept voiles. On se battit très-vivement à coups de canon pendant près de deux heures , au bout desquelles un boulet ramé tiré du bord d'un des Vaisseaux ennemis vint couper le bout de la grande vergue de notre Amiral ; ce qui fit crier par trois fois aux Espagnols, Vive Philippe V. comme si de ce coup ils eussent remporté la victoire. Mais leur joie ne fut pas de durée ; & l'Amiral François ayant fait charger sur le champ trois pièces de quarante-huit qui étoient sur son Gaillard de derriere , & qui n'avoient point encore joué , dès le second coup que le maître Canonier tira sur un des Vaisseaux ennemis , il lui abbatit

son grand mâst, qui tomba à la mer. Ce coup fut suivi des applaudissemens des Soldats de toute la Flotte, qui à l'imitation des Espagnols s'écrierent par trois fois, Vive le Roi; tandis que ceux-ci en furent tellement consternés, qu'ils se sauverent entre pont, en criant, Amene la bandelle, c'est-à-dire, le pavillon. Cependant leur frayeur étoit si grande, qu'aucun d'eux n'osa s'exposer à l'ôter; en sorte qu'il fallut qu'un prisonnier François qui étoit sur ce Vaisseau, leur rendît ce service. En même-tems tous les autres se rendirent; mais on fut sur le point de voir arriver un grand malheur par l'entreprise des Officiers d'un de ces Vaisseaux Espagnols. Ils s'étoient embarqués dans le bateau le grand Diable, dans l'espérance de pouvoir se sauver au Fort de S. Augustin & d'échapper à l'ennemi; & pour que le vainqueur ne profitât point de leur Navire, ils avoient résolu de mettre le feu aux poudres & de le faire sauter. Dans cette vûe ils avoient disposé avant que de partir plusieurs traînées de poudre, au bout desquelles ils avoient mis un bout
de

de meche allumée, qui devoit leur laisser environ trois quarts-d'heures pour s'enfuir, avant que la poudre pût prendre feu. Heureusement leur entreprise fut découverte; ils furent poursuivis & arrêtés. D'un autre côté quelques prisonniers François qui étoient sur ce Vaisseau, & que les Espagnols tenoient aux arrêts entre pont, n'entendant plus manœuvrer ni tirer, pas même marcher, monterent sur le pont, apperçurent les traînées de poudre & la meche, éteignirent le feu, & députerent un d'entr'eux à l'Amiral, pour lui rendre compte de ce qui venoit d'arriver.

Il ne restoit plus à réduire que le petit Fort, dont le Commandant se défendit encore pendant plus d'une heure avec beaucoup de valeur & de courage, & nous tua un Soldat, à qui une bale coupée en deux, & attachée par deux fils de laiton, enleva le crane. Enfin la poudre venant à lui manquer, il fut obligé de se rendre, & vint lui-même présenter son épée à notre Amiral, qui l'embrassa, & lui rendit son épée, en lui disant, qu'il sçavoit distinguer les

vrais Guerriers de ceux qui ne l'étoient que de nom. En même-tems il lui donna son Vaisseau pour prison ; au contraire on ne daigna pas seulement regarder le Commandant du grand Fort , qui servit quelque tems de jouet aux Soldats & aux Matelots. Tous les Espagnols qui se trouverent sur les Vaisseaux & dans les deux Forts , furent faits prisonniers de guerre & dispersés sur la Flotte ; & ceux de nos François qu'ils tenoient prisonniers recouvrent leur liberté. A l'égard des déser-teurs qui étoient au nombre d'environ quarante , après un Conseil de guerre qui se tint à leur sujet le lendemain matin , on les fit tirer au sort : vingt furent pendus au bout de la vergue de mizaine de l'Amiral ; les autres furent condamnés à servir la Compagnie pendant dix ans en qualité de forçats.

Ce même jour on découvrit en mer un grand pingre , qui cingloit à pleines voiles vers Pensacole. Comme on ne douta point qu'il ne fût Espagnol , on ordonna de ferrer le pavillon François , & d'arborer celui de cette Nation. Ces apparences en imposèrent à celui qui

commandoit ce pingre ; il entra hardiment dans le port , où il mouilla sans avoir la moindre défiance , & salua la flamme de cinq coups de canon. Mais quel fut son étonnement , lorsque le bateau le grand Diable qui nous appartenoit alors , & sur lequel on avoit mis du monde , l'ayant allongé , ne répondit à son salut que par une décharge de toute sa mousqueterie , & des cris de Vive le Roi de France ! Il fallut se rendre ; mais le Capitaine ne le fit qu'après avoir laissé tomber dans la mer une boîte de plomb , qui renfermoit les lettres & les ordres qu'il étoit chargé de porter à Pensacole. Il ne put cependant le faire si habilement , que son action ne fût apperçue d'un Soldat , qui se jetta aussi-tôt à la mer , & ayant plongé , rapporta la boîte à M. de Chammelain , qui pour récompense lui fit donner la hallebarde. On ouvrit la boîte , & l'on y trouva une lettre que le Gouverneur de la Havane écrivoit au Commandant de Pensacole au nom du Roi d'Espagne , par laquelle il lui mandoit , que comme il ne doutoit point que par leur valeur & leur

courage ses Sujets & bons amis ne se fussent emparés & rendus maîtres du pays qui appartenoit aux François, & qu'ils ne les eussent tous faits prisonniers, pour éviter le défaut de vivres, il lui ordonnoit de les envoyer tous travailler aux mines. Il est aisé d'imaginer, que de pareils ordres rendus publics ne contribuèrent pas à adoucir le sort des Espagnols, qui avoient été faits prisonniers. Du reste on trouva sur ce pingre beaucoup de rafraîchissemens, qui vinrent fort à propos aux vainqueurs.

Après la prise de Pensacole, on démolit les deux Forts, & on ne conserva que quatre maisons, tant pour servir de magasin & de corps de garde, que pour loger l'Officier & un petit nombre de Soldats qu'on y laissa pour garder ce poste; le reste fut transporté à l'Isle Dauphine. Après cet exploit, M. de Chammelain mit à la voile, & reprit la route de France.



CHAPITRE V.

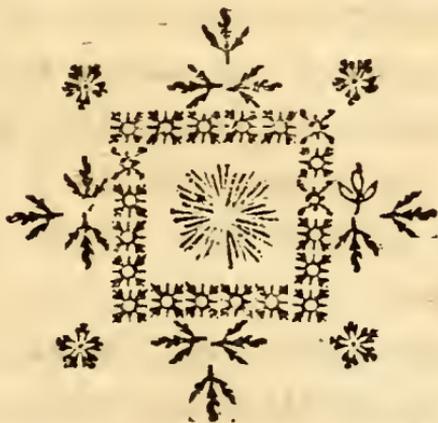
Arrivée d'un Vaisseau chargé de Filles à l'Isle Dauphine.

APRE's cette heureuse expédition, tout le monde revint à l'Isle Dauphine, où chacun étoit occupé à remplir les devoirs de son emploi. Les troupes & les ouvriers étoient nourris aux dépens de la Compagnie; tous les cinq jours on leur déliroit de la viande salée, soit bœuf ou cochon, avec le pain, le vin ou eau-de-vie dont ils avoient besoin. La même distribution se faisoit aux Officiers tous les quinze jours, avec cette différence, que pour la viande & pour la boisson ils avoient le choix de ce qui leur convenoit le mieux; quelques-uns même au lieu de prendre le pain que l'on distribuoit, aimoient mieux recevoir leur ration en farines, qu'ils donnoient ensuite à des Boulangers pour leur faire du pain à leur fantaisie.

Sur ces entrefaites arriva un Vaisseau chargé de filles, que l'on envoyoit de France ; envoi nécessaire, sans lequel il étoit impossible de faire aucun établissement solide dans ce pays. Il est vrai qu'il y avoit dans l'Isle quelques Canadiens qui étoient mariés, & qui avoient des enfans, même des filles d'un âge nubile ; mais c'étoient d'anciens habitans qui étoient regardés comme les Milors de l'Isle ; parce qu'ils s'étoient enrichis par leur commerce, tant avec les Vaisseaux de M. Crozat qu'avec les Espagnols. Il y en avoit un sur-tout nommé Trudeau, qui avoit une très-jolie maison toute de charpente à deux étages, couverte de bardéau & bâtie sur sole.

Dès que ces filles furent débarquées, on les logea toutes dans une même maison avec un sentinelle à la porte. Il étoit permis de les aller voir le jour, & de choisir entr'elles celles qui convenoient le mieux ; mais dès que la nuit étoit venue, l'entrée de leur maison étoit défendue à toutes sortes de personnes. Ces filles ne tarderent gueres à être pourvûes & mariées ; & l'on

peut dire que cette première cargaison ne suffisoit pas pour le nombre des prétendans qui se présenterent, puisque celle qui resta la dernière fut sur le point d'exciter une dispute fort sérieuse entre deux garçons qui vouloient se battre à qui l'auroit, quoique cette Hélène ne fût rien moins que belle, & eût plutôt l'air d'un Soldat aux Gardes que d'une fille. La querelle parvint même jusqu'aux oreilles du Commandant, qui pour les accorder, les fit tirer au fort. Il est certain que si dans ce tems-là il fût arrivé autant de filles qu'il y avoit de Soldats & d'Ouvriers dans l'Isle, il n'y en auroit pas en une seule qui fût demeurée sans mari.



CHAPITRE VI.*Second établissement de la Colonie
au vieux Billoxi.*

APRE'S ce Vaisseau chargé de filles, il en arriva encore plusieurs autres, un entr'autres nommé les deux Freres, commandé par le sieur Feret. Tous amenoient des troupes & des ouvriers; en sorte que l'Isle Dauphine devint bien-tôt trop petite pour contenir tant de monde qu'on y envoyoit. C'est ce qui engagea le Commandant qui étoit fort ancien dans la Province, & qui connoissoit mieux que personne les endroits les plus convenables, à en choisir un plus spacieux & plus vaste, pour y former un nouvel établissement.

Ce nouveau poste étoit un écors, ou petite montagne située dans le Continent, dans un endroit auquel on donna le nom de vieux Billoxi, parce qu'il

avoit autrefois servi de Village aux Sauvages qui portent ce nom. Pour aller préparer dans cet endroit les habitations convenables & nécessaires pour y transporter la Colonie , le Commandant jetta les yeux sur le sieur de Valdeterre qu'il chargea de ses ordres , & auquel il donna pour l'accompagner quelques ouvriers , avec une compagnie de Soldats Allemans fort robustes. Ils s'embarquerent sur le Vaisseau les deux Freres avec les vivres ainsi que les outils & les ustensiles nécessaires pour former cet établissement. Il n'y avoit qu'un trajet de mer de trente-huit lieues à faire pour y arriver , en gagnant l'Isle aux Vaisseaux ; mais en chemin le Vaisseau toucha & pensa périr , en sorte que pour le sauver on fut obligé de jeter à la mer tous ses canons. On le retira enfin après bien du travail & de la perte , & il alla mouiller en dedans de l'Isle aux Vaisseaux à une grande lieue & demie de la terre , dont il ne put approcher plus près à cause des battures de sable qui s'avancent fort loin dans la mer , & sur les-

quelles il n'y a d'eau qu'autant qu'il en faut pour de simples bateaux.

Aussi-tôt qu'on se fut amaré dans cet endroit, on mit en mer la chaloupe du Vaisseau & un canot, sur lesquels le détachement débarqua; de-là on se rendit au nouveau Billoxi, où étoit alors un vieux Canadien nommé Deslots, qui reçut le sieur de Valdeterre & sa troupe le mieux qu'il lui fut possible. On resta chez cet habitant deux ou trois jours à se reposer; après quoi on alla visiter l'endroit qui avoit été choisi par le Commandant pour former ce nouveau poste. Il n'étoit point encore défriché; en sorte qu'il fallut commencer par travailler à préparer le terrain. C'étoit au mois de Novembre 1719. que l'on se mit à cet ouvrage; & les Soldats s'échauffoient à coups de haches & de pioches, les uns à ôter les herbes & les brossailles, d'autres à jeter des arbres par terre, & à en lever des pieux ou palissades; que l'on avoit soin de mettre à part vers le lieu du débarquement, ainsi que les bois propres à construire des cabanes. Après quinze

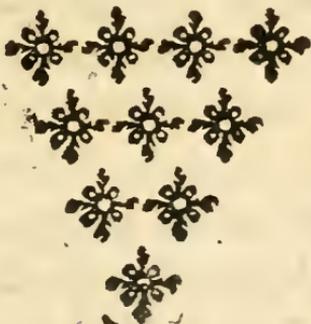
jours de ce travail pénible, on mit le feu en plusieurs endroits; & cet élément consumant réduisant en cendres cet amas de fouches, de broffailles, de cannes, d'arbrisseaux, laissa une belle place nette fort grande & très-vaste. On commença par y élever quelques cabanes pour les Soldats, qui jusques-là avoient toujours couché, les uns sous des tentes, les autres sous le berre, espèce de lit qui se fait par terre, & qui par le moyen d'un cercle placé au-dessus est couvert d'une grande toile de dix-huit aunes de long & de cinq ou six de largeur. Sans cette précaution il seroit impossible de fermer les yeux la nuit à cause de l'importunité des maringouins & des moustiques. On traça ensuite sur ce vaste terrain l'arrangement des cabanes, on éleva des logemens pour le Commandant & pour les Officiers, on bâtit des magasins, on construisit même une citerne. C'étoit dans l'hiver, comme je l'ai dit, que l'on travailla à ces ouvrages, saison par conséquent où les ouvriers avoient des vivres en abondance, les Sauvages Billoxis leur apportant en traite pour des

marchandises du gibier de toute espèce , tels que bœufs , ours , chevreuils , oies , farcelles , &c.

Pendant qu'on étoit occupé à former ce nouvel établissement , arriverent trois Vaisseaux du Roi commandés par M. de Saugon , avec un Navire de la Compagnie nommé la Mutine , dont le Capitaine étoit le sieur de Martonne. Ce dernier outre sa cargaison de vivres & de marchandises , portoit une troupe de filles toutes envoyées de force , excepté une seule qu'on appelloit la Demoiselle de bonne volonté. On les débarqua d'abord à l'Isle Dauphine , où elles demeurèrent quelque tems ; mais la fureur de se marier étoit fort rallentie , & l'on ne se pressoit plus si fort de les demander. D'ailleurs le Commandant ayant résolu d'abandonner bien-tôt cette Isle , il fit embarquer toutes ces filles dans quelque bateaux , qui les passèrent à l'Isle aux Vaisseaux & de-là au vieux Billoxi , où la plupart furent mariées. En même-tems le Commandant des Vaisseaux du Roi voyant que tout étoit tranquille dans ces parages , & qu'il n'y avoit rien à

craindre des Espagnols , mit à la voile & reprit la route de France , ainsi que les deux Vaisseaux de la Compagnie , la Mutine & les deux Freres.

D'un autre côté M. de Bienville voyant l'établissement du vieux Billoxi fort avancé , y fit transporter sur des bateaux tout ce qu'il y avoit de vivres , marchandises , munitions dans l'Isle Dauphine. Alors on vit tout l'Etat major , les Soldats , Ouvriers , Officiers & habitans abandonner cette Isle qui avoit été le berceau de la Colonie , pour se rendre à ce nouveau poste , & aller prendre possession du Continent ; on y laissa seulement pour la garder un Sergent avec dix hommes.



CHAPITRE VII.

Troisième établissement de la Colonie au nouveau Billoxi.

A USSI-TÔT que la Colonie eut été transportée dans le nouveau poste qu'on venoit d'établir, tout y fut réglé sur le même pied de ce qui se pratiquoit à l'Isle Dauphine; tout le monde y étoit nourri de même aux dépens & sur le compte de la Compagnie, & il s'y faisoit les mêmes distributions. Pendant ce tems-là arriverent quelques Vaisseaux de la Compagnie devant cette Isle, où le corps de garde qu'on y avoit laissé, leur indiqua le nouveau poste où la Colonie étoit alors établie. Ces Vaisseaux portoient plusieurs Concessionnaires, qui venoient former pour leur compte & pour leur profit des établissemens dans cette Province de la Louisiane. Les Concessions étoient celle de M. le Blanc Mi-

nistre de la Guerre, & Associés; celle du sieur Law, qui n'étoit composée que d'Allemands; & celles des sieurs de Meuze, de Mezieres, de Chaumont, de Paris du Vernay, de Coly, Dumanoir, de Villemont & Dartaguet. Outre cela il y avoit dans ces mêmes Vaisseaux une troupe d'Ingénieurs tous Chevaliers de S. Louis, dont le sieur le Blond de la Tour étoit Brigadier; & il étoit outre cela Lieutenant Général du pays pour la Colonie, & de plus Directeur de la Concession du Ministre, qui y envoyoit une Compagnie de Soldats avec leurs Officiers pour les commander, & deux autres compagnies d'Ouvriers, avec un Aumônier & un Sous-Directeur.

Par ce que j'ai dit jusqu'ici on a vû, que la Colonie n'étoit point encore alors établie sur le Fleuve S. Louis. Ce fut ce qui déterminâ ces nouveaux venus à débarquer tous leurs gens & tous leurs effets au nouveau Billoxi, où, comme je l'ai dit, le nommé Desflots Canadien avoit fait un petit établissement, qu'il avoit abandonné depuis pour s'approcher du Fleuve. Là ils pri-

rent le long de la côte chacun un canton, qu'ils firent défricher, & où ils éleverent des cabanes; mais ils avoient ce désagrément, que lorsqu'ils vouloient aller au vieux Billoxi pour y voir le Commandant, ils avoient à faire une traversée de mer d'une grande lieue.

Un accident arrivé vers ce tems - là dans ce dernier poste les délivra de cette incommodité, & fut une des causes d'une nouvelle transmigration de la Colonie. Il y avoit au vieux Billoxi un Sergent, qui un soir ayant un peu bû & s'étant couché, eut envie d'allumer sa pipe. Il prit pour cela un tison avec lequel il l'alluma en effet; mais comme il étoit alors couché sur son lit, au lieu de se lever pour remettre le tison où il l'avoit pris, il le jeta malheureusement, non pas au milieu de sa cabane, mais contre les pieux qui l'entouroient, en sorte que le vent venant à souffler au travers de ces pieux, fit flamber le tison, qui en un moment eut mis le feu à ces palissades de pin, bois gras & résineux qui est très-aisé à s'enflammer. En un instant le feu se communiqua à la cabane voi-

fine, & de celle-ci à une autre ; en sorte que quoique par bonheur le vent ne fût pas fort, en peu de tems l'incendie devint si violent que pour l'arrêter & lui couper chemin, on fut obligé d'abattre deux cabanes d'un côté & deux d'un autre. Le Sergent se sauva dans l'état où il étoit, sans pouvoir rien tirer de chez lui ; à l'égard des cabanes, on en compta onze de brûlées ou d'abattues. Le Commandant ne pensa point à les faire rétablir, parce qu'il songea dès-lors à transporter encore une fois la Colonie, & à faire un troisième établissement.

Une nouvelle raison l'y détermina. Quoiqu'on eût très-grand soin en France d'envoyer en abondance à la Colonie des provisions de toute espèce, ces attentions ne purent cependant empêcher que la disette ne s'y fit sentir. Elle fut si grande que le Commandant se vit obligé d'envoyer les Soldats, les Ouvriers, les Officiers mêmes chez les Sauvages les plus voisins de cette contrée, c'est-à-dire, chez les Billoxis & les Paskagoulas, qui les reçurent avec plaisir & les nourrirent parfaite-

ment bien , non de pain à la vérité , mais de bon grut , & de sagamité cuite avec force viande ou de l'huile d'ours. A l'égard des Concessionnaires , ils restèrent chacun chez eux , où il ne vivoient pas trop bien , réduits qu'ils étoient à quelques fèves , & à des pois en petite quantité. Pour surcroît de maux il arriva sur ces entrefaites un Vaisseau chargé de Negres , que l'on distribua à ceux qui pouvoient les nourrir. Enfin la famine fut si grande , qu'il mourut une infinité de personnes, les unes pour avoir mangé des herbes qu'elles ne connoissoient point , & qui au lieu de leur prolonger la vie , leur donnoient la mort , d'autres pour ne s'être nourries que des huitres qu'elles alloient ramasser au bord de la mer ; la plupart de ceux que l'on trouva morts auprès des tas de ces coquilles , étoient des Allemans. Enfin au milieu de ce fléau arriva la Vénus qui n'étoit chargée que de vivres , & qui fut suivie de deux autres Vaisseaux aussitôt après. Alors chacun revint à son foyer ; & l'on satisfit les Sauvages avec des marchandises qu'on leur donna. En même-

tems le Commandant fit faire au nouveau Billoxi un troisiéme établissement , qui ayant été achevé en peu de tems , toute la Colonie s'y transporta , abandonnant le vieux Billoxi , où son séjour n'avoit été marqué que par des événemens funestes.

CHAPITRE VIII.

*Dispersion des Concessionnaires ;
établissement des postes Fran-
çois à la Louisiane.*

DEPUIS que l'on eut quitté le vieux Billoxi , la Colonie se trouvoit réunie sur le même terrain dans le nouvel établissement qu'on avoit formé. Mais cette réunion ne fut pas de longue durée ; & le Commandant avec son Conseil appréhendant qu'il n'arrivât encore quelque disette pareille à celle qu'on venoit d'essuyer , ou même quelque chose de pis , c'est-à-dire la peste , on jugea qu'il étoit tems d'envoyer les Concessionnaires dans les ter-

44 Mémoires Historiques

reins respectifs qui leur avoient été accordés par la Compagnie. Ainsi chacun prit son parti, & l'on se sépara. Je vais marquer ici dans quelles contrées de cette grande Province chaque Concession fut établie alors, & à quelle distance elle est de l'embouchure du Fleuve S. Louis; on sçaura par le même moyen de combien elle est éloignée de la Capitale, située à trente lieues au-dessus de l'entrée du Fleuve.

CONCESSIONS.

	<i>lieues.</i>
Celle de M. le Blanc, aux Yazoux	à 140.
Celle de Coly, aux Natchez,	à 130.
Celle de Law, aux Arcançes	à 238.
Celle Dartaguette, au Bâton rouge	à 95.
Celle de Paris du Vernay, aux Bayagoulas	à 59.
Celle de Meuze, à la Pointe coupée	à 80.
Celle de Villemont, dans la Riviere noire	à 130.

Celle des Cleracs , aux Nat- chez	à 130.
Celle de Chaumont , aux Paf- kagoulas	à 8.
lieues du vieux Billoxi.	

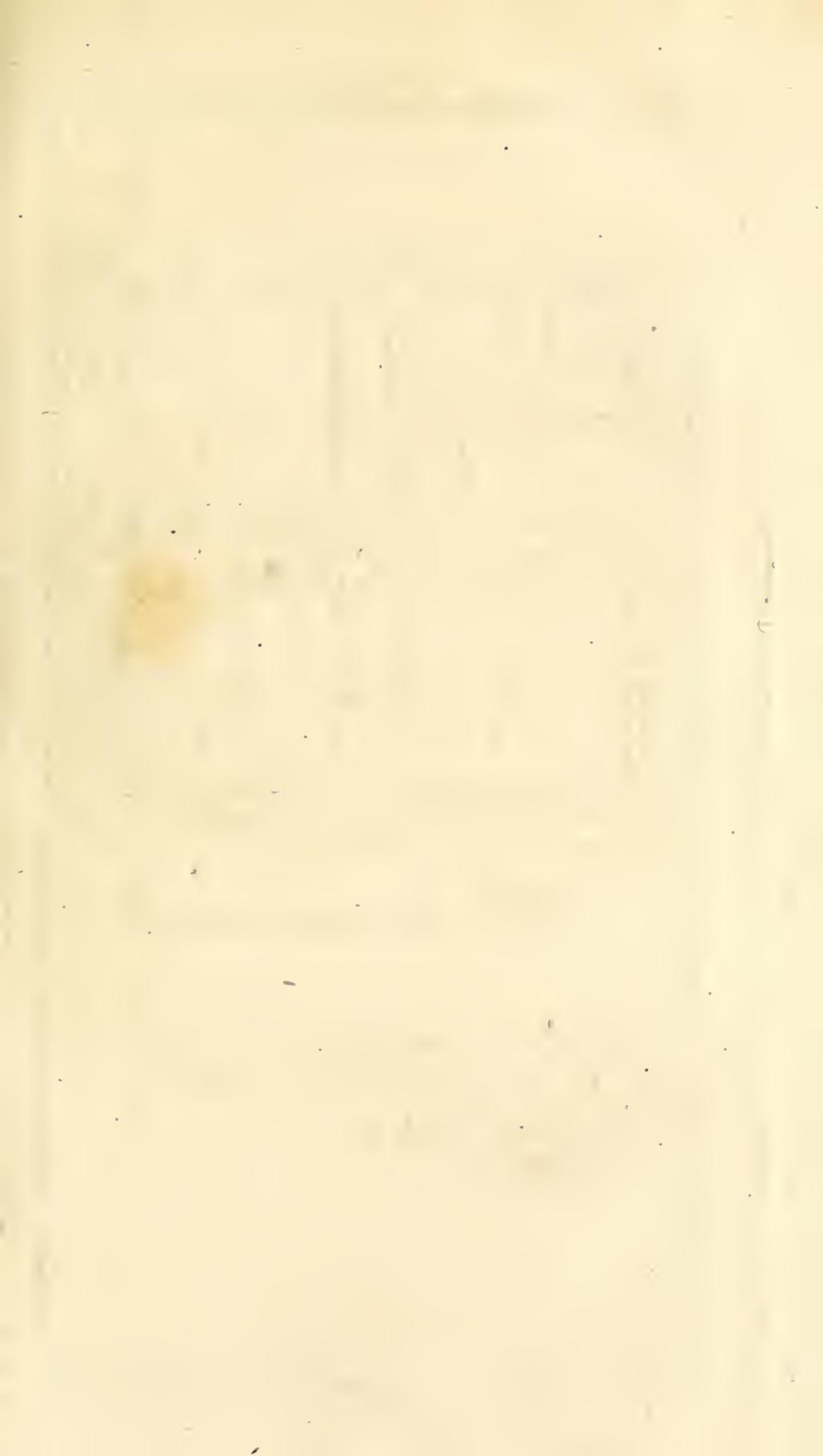
Tels sont les terrains qui furent alors établis , & qu'on crut qu'il étoit nécessaire de faire valoir , afin que ceux auxquels ils avoient été accordés pussent non-seulement en tirer de quoi vivre , mais même en fournir en payant en cas de disette à ceux qui en auroient besoin. A l'égard de quelques autres postes François qu'on a aussi formés dans ce pays pour la sûreté de la Province & des habitans , je parlerai de chacun en particulier dans la suite de ces Mémoires.

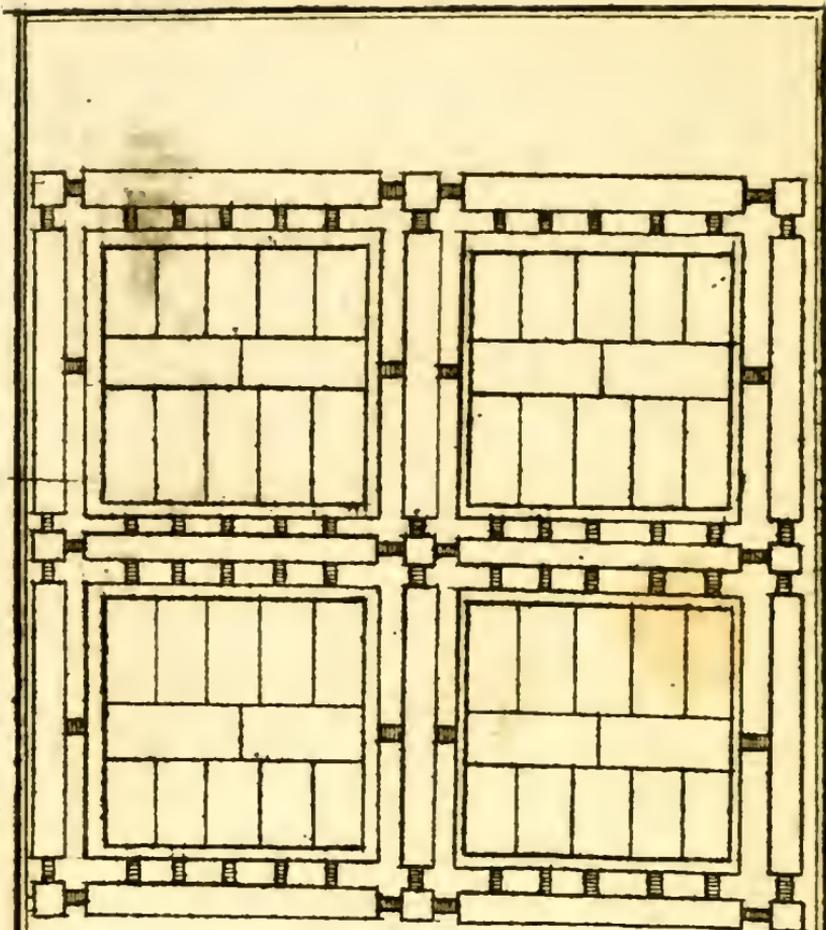


CHAPITRE IX.

*Établissement de la Nouvelle Or-
léans ; description de cette
Capitale.*

TANDIS que les Concessionnaires ainsi dispersés en différens endroits de cette grande Province , travailloient à s'y établir , le Commandant resté seul au nouveau Billoxi avec ses troupes & les Officiers de la Compagnie , songeoit à procurer dans ce pays à la Colonie un établissement plus fixe & plus solide , que tous ceux qu'on avoit formés jusqu'alors. Dans ce dessein il jetta les yeux sur une contrée située à trente lieues au-dessus de l'embouchure du Fleuve ; & il y envoya le Sr. de la Tour , Chef des Ingénieurs , avec ordre de choisir dans ce petit canton un emplacement propre à bâtir une Ville digne de devenir la Capitale , & la source à laquelle toutes les autres

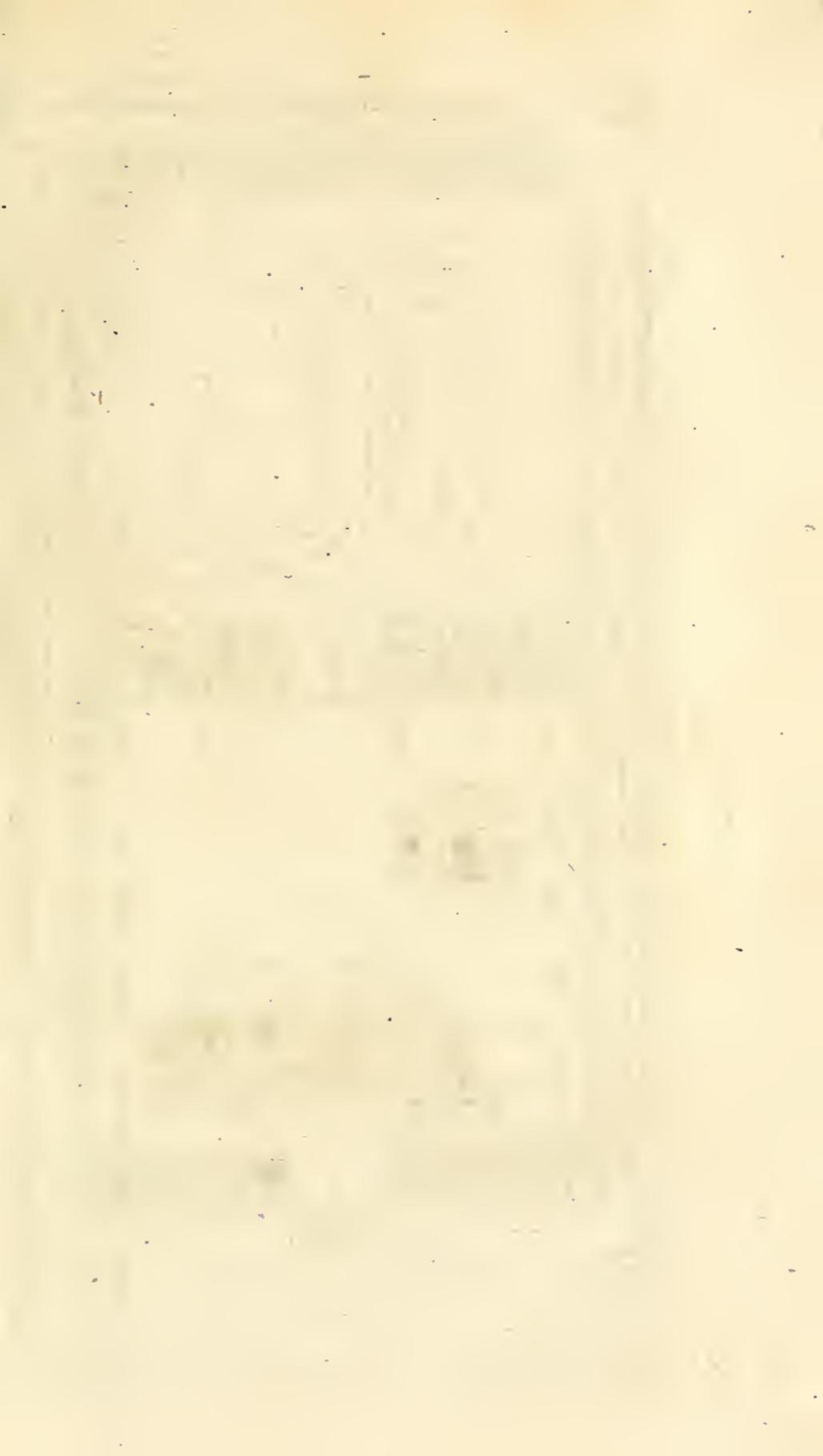


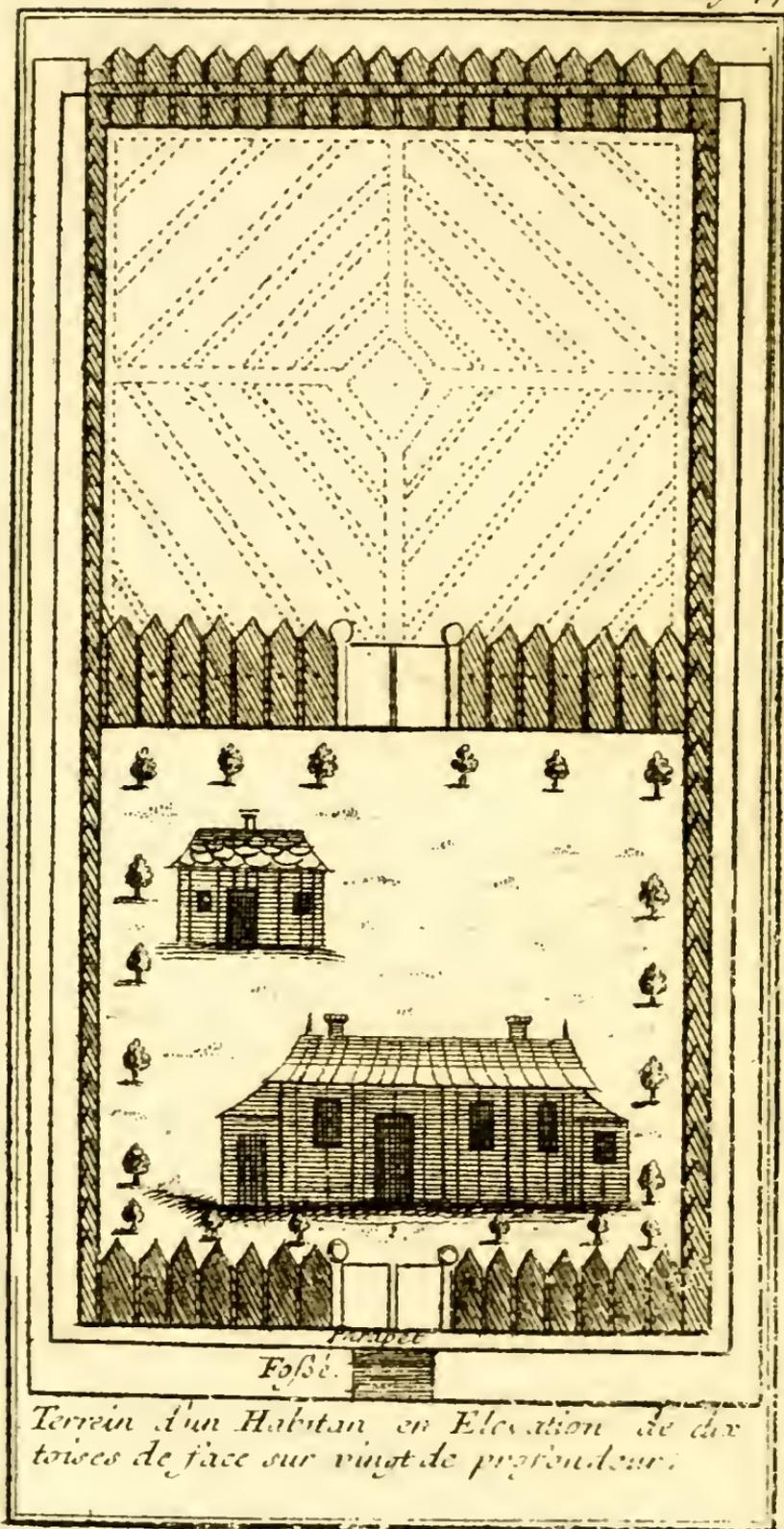


Echelle de 100 Toises



Disposition des quatre isles ou quartiers
qui forment la Nouv^{lle} Orleans avec
leurs Parapets et les Fossés dont ils
sont entourés





Terrain d'un Habitant en Elevation de dix
toises de face sur vingt de profondeur.

habitations qui commençoient à se former pussent avoir recours , pour en tirer du soulagement.

Le sieur de la Tour ne fut pas plutôt arrivé dans cet endroit , qui ne consistoit alors qu'en quelques habitations peu considérables dispersées çà & là , & qui avoient été formées par quelques Voyageurs descendus des Illinois , qu'il y fit faire le long du Fleuve un défriché assez grand & assez vaste , pour qu'il pût y mettre à exécution le plan qu'il s'étoit proposé ; ensuite à l'aide de quelques Piqueurs il traça sur le terrain les rues & les quartiers qui devoient composer la nouvelle Ville , & fit avertir que tous ceux qui voudroient avoir des emplacements pour bâtir , eussent à présenter leur Requête au Conseil. On donnoit à chaque habitant qui s'offroit , dix toises de face sur vingt de profondeur & comme chaque quartier avoit cinquante toises en quarré , on conceit qu'il devoit y avoir dans chacun douze habitans , dont les deux du milieu avoient dix toises de face sur vingt-cinq toises de profondeur. Il fut ordonné que ceux qui obtiendroient de

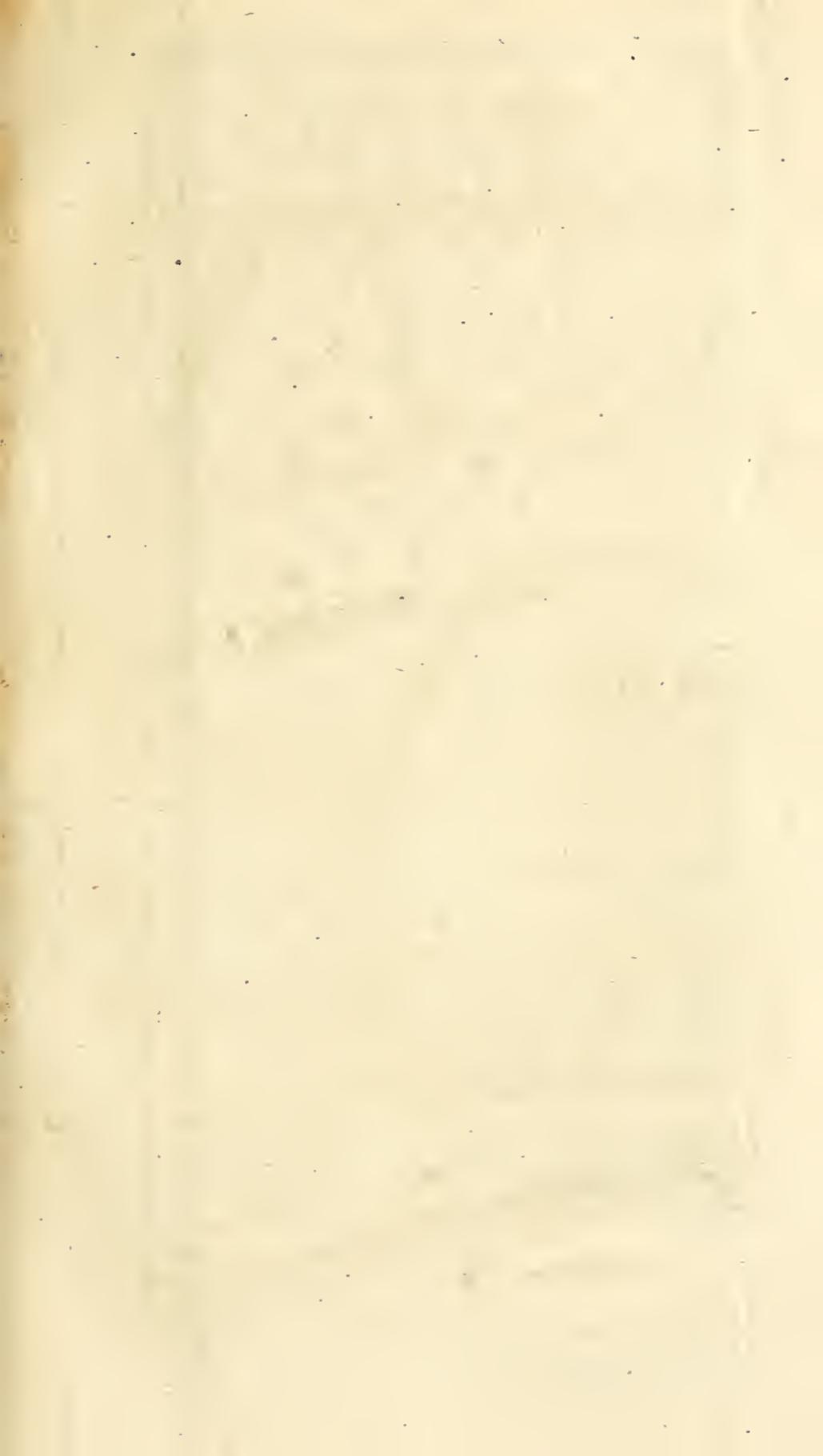
ces emplacements , seroient obligés de les fermer de palissades , & de laisser tout autour un terrain vuide de la largeur de trois pieds au moins , au pied duquel seroit creusé un fossé pour servir d'écoulement aux eaux du Fleuve dans la saison où il se déborde. Non-seulement le sieur de la Tour se crut obligé de faire ordonner ces canaux , qui se communiquent les uns aux autres de quartier en quartier ; mais même pour préserver la Ville de l'inondation il fit élever au-devant , & proche d'une petite élévation qui conduit au Fleuve , une digue ou levée de terre , & fit creuser au pied un pareil fossé d'écoulement.

On étoit occupé de ces travaux , & il y avoit déjà plusieurs maisons ou cabanes élevées , lorsque vers le mois de Septembre il survint tout-à-coup un ouragan si furieux , qu'il renversa en un instant les bâtimens & les palissades. A ce vent impétueux se joignit une pluie si abondante , que l'on ne pouvoit paroître un moment dehors sans s'exposer à être noyé. Un Vaisseau nommé l'Aventurier qui étoit alors mouillé

mouillé devant la Ville , quoiqu'il eût amené toutes ses voiles , ses vergues & ses mâts , & qu'il fût fortement amarqué à terre & dans le Fleuve , pensa périr vingt fois & être jetté à la côte. Enfin cette tempête étoit si terrible , qu'elle arrachoit les plus gros arbres , & que les oiseaux ne pouvant se soutenir en l'air , se laissoient tomber dans les rues. En une heure ce vent fit deux fois le tour de la bouffole. Enfin il cessa le troisième jour , & l'on travailla à réparer ce que la tempête avoit endommagé. Cependant la nouvelle Ville commençoit à se peupler d'habitans ; insensiblement on abandonnoit le nouveau Billoxi pour venir s'y établir : enfin le Commandant s'y rendit lui-même avec le Conseil & les troupes ; on ne laissa au nouveau Billoxi qu'un Officier avec un détachement pour garder ce poste , & pour indiquer aux Vaisseaux qui viendroient de France le lieu de l'établissement de la Colonie. Lorsque l'on commença à jeter les fondemens de cette Capitale qui fut nommée la Nouvelle Orléans , les

dire, n'étoient que de véritables cabanes bâties de palissades, telles que celles du vieux & du nouveau Billoxi; il n'y avoit d'autre différence, sinon que dans ces deux derniers endroits les pieux étoient de pin, au lieu qu'à la Capitale ils étoient de cipre. Mais depuis qu'on a commencé à y faire de la brique, on n'y a plus bâti que de cette façon; enforte qu'aujourd'hui le Gouvernement, l'Eglise, les Cazernes, &c. & presque toutes les maisons y sont de brique, ou moitié brique & moitié charpente.

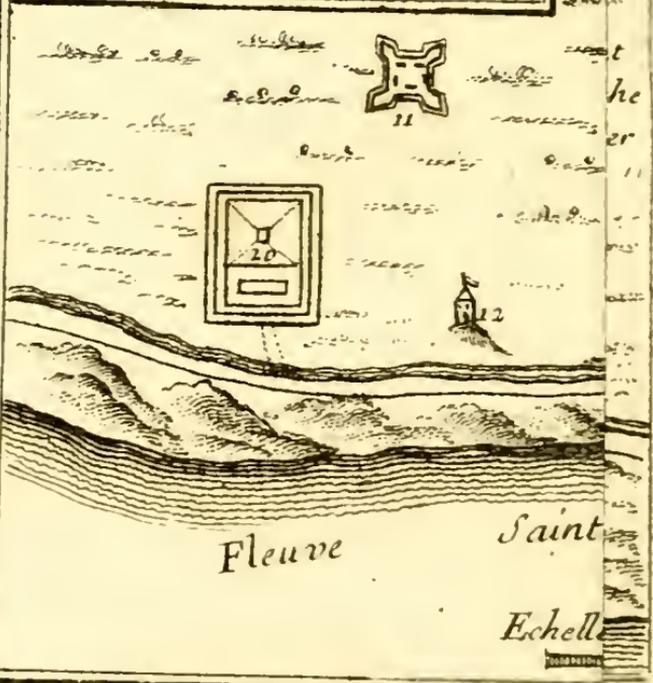
Ce fut environ dans ce tems-là qu'arriva encore un troisiéme Vaisseau chargé de filles; mais celles-ci étoient plus distinguées que celles qui les avoient précédées, en ce qu'on les appelloit les filles de la Cassette, & cela parce qu'à leur départ de France elles avoient eu de la libéralité de la Compagnie une petite cassette de linge & d'habits, comme coëffes, chemises, bas, &c. d'ailleurs elles avoient le privilége d'être conduites par des Religieuses. Ces filles n'eurent pas le tems de s'ennuyer dans les maisons qu'on leur avoit don-



EXPLICATION

des Chiffres

- 1 Eglise St Louis Paroisse
- 2 Les Capucins
- 3 Le Corps de Garde
- 4 La Prison
- 6 Place d'Armes
- 6 Casernes
- 7 Intendance
- 8 Magazins
- 9 Quartiers des habitans
- 10 Gouvernement
- 11 Poudriere
- 12 Endroit ou estoit le Moulin
- 13 Briqueterie
- 14 Couvent des Urselines
- 15 Mouillage des Vaisseaux
- 16 Mouillage des Pirogues ou Bateaux
- 17 La Levée
- 18 Petit Bayou ou Lavoir
- 19 Le Marché
- 20 Fosse
- 21 Hôtel Dieu



Plan de la T

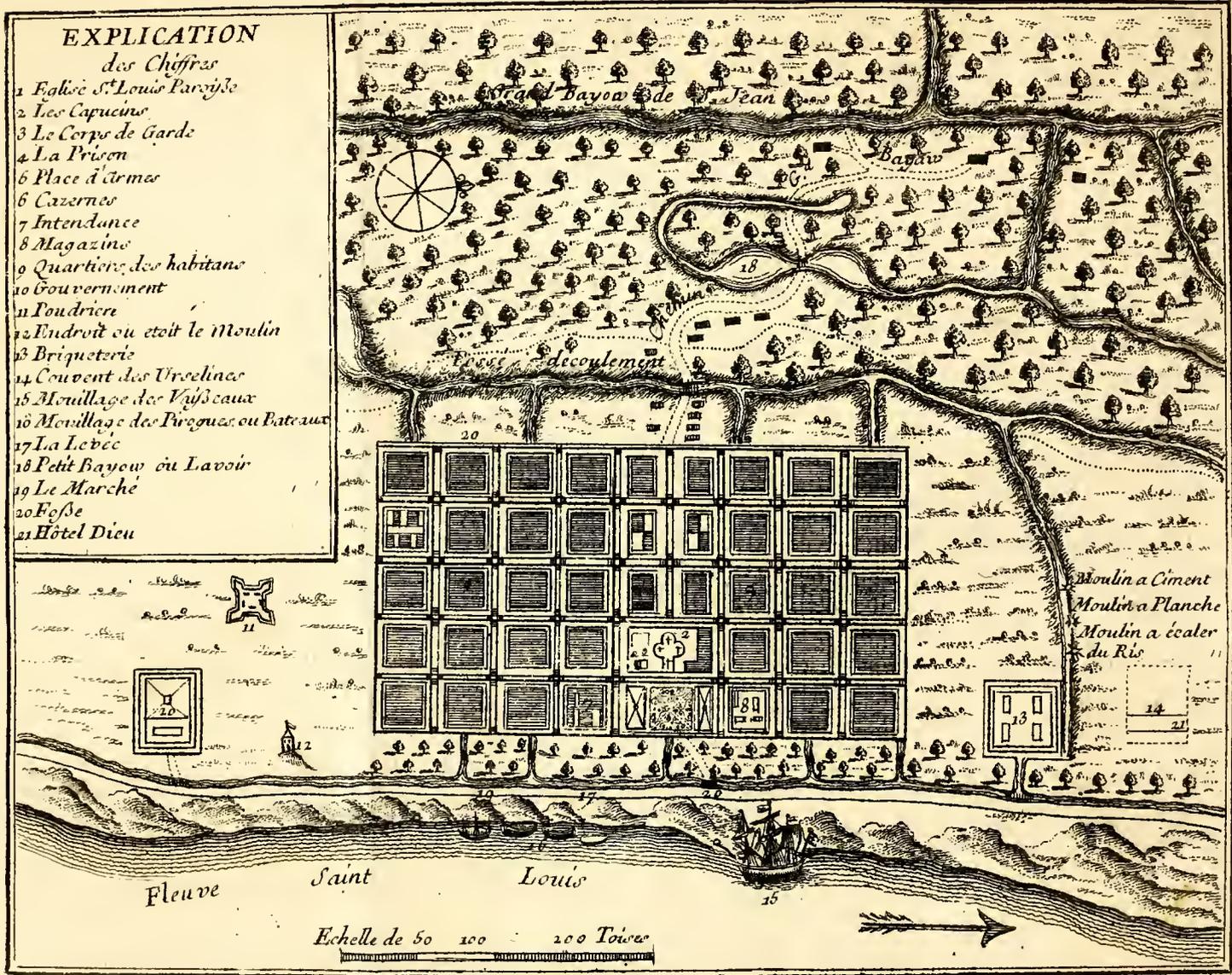
nées pour logement à leur arrivée, & ne tarderent pas à trouver des maris.

L'église Paroissiale de la Nouvelle Orléans est bâtie en face de la place d'armes, & est desservie par les RR. PP. Capucins; un d'eux est Vicaire général de M. l'Evêque de Québec.

A quelque distance de la Ville est une très-belle habitation, où demeurèrent les RR. PP. Jésuites. Elle appartenoit autrefois à M. de Bienville, Commandant Général dans le pays, qui la leur a vendue.

On bâtit aussi en brique hors de la Ville à droite un Couvent pour des Religieuses Urselines, qui se rendirent dans ce pays les unes après les autres, & qui s'y sont enfin établies; elles s'y occupent à instruire la jeunesse & à apprendre à lire aux enfans. A côté de ce Couvent est un Hôtel-Dieu pour les Soldats desservi par ces bonnes Religieuses. Cet Hôtel-Dieu a servi aussi pendant quelques années pour les Bourgeois & Habitans, jusqu'à ce qu'enfin on en a fait un particulier pour eux.

Il y a dans cette Ville un Conseil,



EXPLICATION
des Chiffres

- 1 Eglise St. Louis Paroisse
- 2 Les Capucins
- 3 Le Corps de Garde
- 4 La Prison
- 5 Place d'Armes
- 6 Casernes
- 7 Intendance
- 8 Magazins
- 9 Quartiers des habitans
- 10 Gouvernement
- 11 Poudrier
- 12 Endroit ou étoit le Moulin
- 13 Briqueterie
- 14 Couvent des Ursulines
- 15 Mouillage des Vaisseaux
- 16 Mouillage des Pirogues ou Bateaux
- 17 La Levée
- 18 Petit Bayou ou Lavoir
- 19 Le Marché
- 20 Fosse
- 21 Hôtel Dieu

Fleuve

Saint

Louis

Echelle de 50 100 200 Toises



Plan de la Nouvelle Orleans Capitale de la Louisiane

nées pour logement à leur arrivée, & ne tarderent pas à trouver des maris.

L'église Paroissiale de la Nouvelle Orléans est bâtie en face de la place d'armes, & est desservie par les RR. PP. Capucins; un d'eux est Vicaire général de M. l'Evêque de Québec.

A quelque distance de la Ville est une très-belle habitation, où demeurent les RR. PP. Jésuites. Elle appartenoit autrefois à M. de Bienville, Commandant Général dans le pays, qui la leur a vendue.

On bâtit aussi en brique hors de la Ville à droite un Couvent pour des Religieuses Urselines, qui se rendirent dans ce pays les unes après les autres, & qui s'y sont enfin établies; elles s'y occupent à instruire la jeunesse & à apprendre à lire aux enfans. A côté de ce Couvent est un Hôtel-Dieu pour les Soldats desservi par ces bonnes Religieuses. Cet Hôtel-Dieu a servi aussi pendant quelques années pour les Bourgeois & Habitans, jusqu'à ce qu'enfin on en a fait un particulier pour eux.

Il y a dans cette Ville un Conseil,

qui se tient ordinairement le mardi & le samedi, Il est composé de six Conseillers , un Procureur du Roi & un Intendant , qui est en même-tems Commissaire ordonnateur ; il y a aussi un Greffier & un Secrétaire du Conseil : les procès s'y jugent sans Procureurs , sans Avocats , & par conséquent sans frais , sur le plaidoyé des Parties. Enfin cet endroit qui dans ses commencemens étoit à peine un bon Village , peut être appelé Ville à très-juste titre. Sur la levée à gauche , un peu plus haut que l'Intendance , est le marché ; & vis-à-vis de la place du côté des magasins est l'endroit du mouillage des Vaisseaux , qui y abordent presque jusqu'à toucher la terre. Il y a aussi une prison bâtie vis-à-vis de la place ; & à côté est le corps de garde. A l'égard du magasin à la poudre, il est éloigné de la Ville pour n'être point exposé au feu. En un mot on peut dire , qu'il ne manque à cette Capitale que des fortifications , auxquelles on n'a point encore travaillé ; du reste il s'y trouve de très-beaux bâtimens en brique , & très-grand nombre de maisons à quatre & cinq étages.

C H A P I T R E X.

De la Monnoie du Pays.

LORQU'EN 1716. la Compagnie commença à envoyer du monde à l'Isle Dauphine, & ensuite au vieux & nouveau Billoxi, on ne voyoit presque point d'argent dans le Public; il n'y avoit que de l'argent d'Espagne, ou quelque argent blanc de France que des particuliers avoient apporté avec eux, & dont ils achetoient des anciens habitans du lieu quelques petits agrémens, tels que de la salade, du lait qui s'est vendu à l'Isle Dauphine jusqu'à quarante sols le pot, &c.

A l'égard des marchandises de la Compagnie, elles ne se payoient point en argent. Lorsqu'on en avoit besoin, on faisoit un mémoire ou état de ce que l'on vouloit avoir; & on le présentoit à un des Directeurs de la Compagnie, qui après avoir retranché ce qu'il

jugeoit à propos , le signoit d'un Bon pour le Magasinier. Alors on alloit au magasin prendre ce qui étoit porté sur cet état ; & le montant de ces effets étoit diminué sur les appointemens qu'on devoit toucher. En un mot les billets des Officiers , Commis & Employés avoient dans ce tems-là cours dans le Public , & l'on s'en servoit au lieu d'argent.

Dans la suite lorsque tout le monde fut réuni dans la Capitale , comme les habitans de cette Province ne pouvoient pas être participans du bonheur dont jouissoient ceux qui vivoient dans le Royaume , de faire fortune par les billets de banque qui étoient alors fort en vogue , on voulut bien du moins leur en faire d'une autre espèce , & on leur fabriqua de l'argent de carte. Il y en avoit depuis cinq sols jusqu'à cinquante livres ; & sans qu'il fût nécessaire de sçavoir lire , à la seule inspection , on connoissoit de quelle valeur étoit la carte par la façon dont elle étoit taillée. Au milieu de cette carte étoit l'empreinte des armes du Roi accompagnées , d'un côté du numéro de la car-

te, & de l'autre des chiffres du livre du Teneur; au-dessous étoit marquée la valeur en ces termes, *Bon pour*, &c. Ces cartes étoient signées du Trésorier du Commandant & du Commissaire ordonnateur; & il étoit défendu de les refuser dans le commerce, même sur les Vaisseaux du Roi ou de la Compagnie. Cependant malgré cette précaution qu'on avoit prise de deux différentes signatures, il est certain que l'on contrefit de cette monnoie de carte, même pour une somme assez considérable.

A peine avoit-elle été inventée, qu'il arriva dans le pays une autre petite monnoie de cuivre rouge. Elle portoit d'un côté deux L en sautoir, & de l'autre cette légende, *Colonie Françoise*. Cette monnoie de cuivre se fabriquoit à la Rochelle.

J'ai dit qu'il n'étoit pas libre, même aux Vaisseaux, de refuser cet argent de carte; après tout ils n'avoient aucun intérêt à le faire, puisque lorsqu'ils étoient prêts à repasser en Europe, en rapportant au trésor de la Compagnie la somme qu'ils avoient en carte, on

leur en délivroit la valeur en lettres de change payables en France. Mais il n'en étoit pas de même des particuliers qui vouloient retourner dans leur patrie : soit pour les engager à demeurer dans le pays , ou pour quelqu'autre raison , on les obligeoit d'échanger leur argent de carte pour des piaftres d'Espagne ; & on perdoit beaucoup à cet échange. En 1728. du tems de la Compagnie , la piaftre qui ne valoit que cinq livres argent de France , étoit évaluée à dix écus en carte ; mais dix ans après , lorsque la Compagnie eut remis au Roi son privilège , la piaftre ne se vendoit plus en carte que sept livres dix sols. A présent on m'a assuré , qu'un Commissaire du Roi , Intendant de Marine , étant passé dans cette Colonie , en avoit fait disparoître l'argent de carte , & que l'on n'y recevoit plus que de l'argent de France.

Au reste on doit observer que l'argent , quel qu'il soit , ne peut être d'usage dans ce pays qu'à ceux qui vivent dans la Capitale ou aux environs. A l'égard des habitans qui sont établis dans des postes éloignés , je n'ai jamais

vû que l'argent leur fût nécessaire ; tout leur commerce avec les Sauvages se fait par échange. Mais il est tems que je parle de ces différens postes qui ont été formés dans l'intérieur de ce pays , soit pour sa sûreté , ou pour l'utilité de ceux qui y ont des habitations.

CHAPITRE XI.

Du poste de la Balise.

APRE'S que le sieur de la Tour eut tracé , ainsi que je l'ai dit plus haut , le plan de la Nouvelle Orléans , il descendit à l'embouchure du Fleuve S. Louis avec le sieur de Paugé second Ingénieur , qu'il chargea d'établir en cet endroit un poste nommé la Balise , pour servir de guide aux Vaisseaux qui voudroient remonter le Fleuve. Cette entreprise se fit en 1722. On choisit pour cela une espèce d'amas de gros arbres, de cannes & de broussailles, que dans les hautes eaux le Fleuve a chariés

à son embouchure , & qui s'étant rassemblés au bout d'une pointe à gauche en entrant , y ont formé un terrain assez vaste. Sur cette langue de terre il se trouve un trou , dont on a plusieurs fois fondé la profondeur sans qu'on ait jamais pû en venir à bout. Ce qu'il y a de singulier , est que si l'on met dans ce trou une canne longue , droite & pesante par un bout , & qu'ensuite de toute la force du bras on la précipite dans cet abîme , elle en ressort un quart-d'heure après , & s'élançe en l'air presque à perte de vûe avec autant de rapidité qu'une fleche.

Ce fut sur ce terrain que le sieur de Paugé fit bâtir un Fort , qui a beaucoup coûté à la Compagnie ; aussi n'y a-t-il pas une seule palissade de mise sur ce terrain qui n'ait été enfoncée à coups de mouton , & tout l'ouvrage est construit sur pilotis. Il y a une belle batterie de canon , qui bat sur le mouillage des Vaisseaux , & qui défend l'entrée du Fleuve. L'Eglise , les Casernes , le magasin , le logement du Capitaine Commandant , tout est bâti en charpente & sur sole.

On conçoit par ce que je viens de dire , que ce poste n'a pas seulement été établi pour indiquer l'embouchure du Fleuve aux Vaisseaux qui viennent de France , mais encore pour en fermer l'entrée aux Etrangers & aux ennemis ; aussi y tient - on toujours une compagnie de Soldats avec un Capitaine pour le garder. Cette garnison y est assez bien pendant l'hiver , où elle ne manque point de gibier ; mais dès le commencement du printems , & pendant l'été elle est obligée d'aller chercher assez loin dans le Continent jusqu'à de l'eau pour boire , parce qu'alors elle est saumâtre à l'embouchure du Fleuve. Il est vrai que la pêche y est abondante en tout tems ; mais la viande est toujours plus nourrissante que le poisson : aussi a-t-on soin de mariner des cuisses d'oies , de canards , de farcelles , d'ourtardes , quelquefois de grues , qui avec un peu de lard salé servent à passer la saison des chaleurs. Les légumes ne viennent pas même des mieux dans ce poste : quelques - uns cependant y élèvent des choux de Milan ; mais il est rare d'y en voir de pommés.

CHAPITRE XII.*Du poste des Natchez , ou du Fort Rosalie.*

CE poste est éloigné de cent lieues de la Capitale en remontant le Fleuve S. Louis ; & dès l'année 1717. avant qu'il fût encore arrivé aucun Concessionnaire dans la Province , il avoit commencé d'être établi par le sieur Hubert & le Page. Ce dernier avoit déjà commencé à cultiver un terrain à une lieue & demie de l'endroit où la Capitale est aujourd'hui située ; mais il l'abandonna pour aller aux Natchez avec le sieur Hubert , & y fit une habitation. A l'égard de celui-ci , outre sa qualité d'habitant il avoit encore celle de Commissaire & Directeur. C'étoit un homme d'esprit , qui avoit choisi dans tout ce canton à une lieue du rivage du Fleuve l'endroit qu'il avoit crû le plus excellent , où il avoit for-

mé une habitation qu'il avoit nommée Ste. Catherine. Il estimoit fort ce poste des Natchez, au point que lorsqu'il fut question de faire un second établissement, son avis fut de bâtir la Capitale dans ce canton, & de former seulement un entrepôt dans l'endroit où est aujourd'hui la Nouvelle Orléans. Le sentiment de M. de Bienville Commandant prévalut, parce qu'étant fort ancien dans le pays, où il étoit venu avec son frere M. d'Hiberville fameux Navigateur, il étoit censé devoir mieux connoître que personne quel terrain étoit le plus convenable pour ce nouvel établissement. Le sieur Hubert ne se rebuta point : il passa en France dans l'espérance d'y faire approuver ses vûes; & son projet ayant en effet été goûté par le Ministre, il se disposoit à retourner à la Louisiane, lorsqu'il tomba malade & mourut. Après son décès, son habitation de Ste. Catherine passa au sieur Coly, à qui elle fut vendue.

Comme ce terrain des Natchez est excellent, plusieurs François, Soldats & Ouvriers, après avoir obtenu leur congé étoient allés s'y établir, & il s'y

formoit de tems en tems de nouvelles habitations. La plupart achetoient leurs terrains des Sauvages de ce canton, qui étoient établis à cinq grands quarts de lieue du bord du Fleuve, où ils avoient cinq Villages éloignés l'un de l'autre d'une demi-lieue. Celui qu'on appelloit le grand Village, & où demeuroit le grand Chef de cette Nation, étoit bâti le long d'une petite riviere appelée la Riviere blanche. A l'Ouest de ce Village les François bâtirent un Fort élevé sur une colline, & le nommerent le Fort Rosalie. Ce n'étoit qu'un petit terrain de vingt-cinq toises de long sur quinze de large, fermé de palissades sans aucun bastion. En dedans vers la porte du Fort étoit placé le corps de garde, & à trois toises le long des palissades étoient les casernes des Soldats. A l'autre bout vis-à-vis de la porte on avoit élevé une cabane, pour servir de logement à l'Officier qui étoit de garde, & sur la droite en entrant étoit le magasin à poudre. La Compagnie entretenoit dans ce poste une compagnie de Soldats avec un Enseigne, un Sous-Lieutenant, un Lieutenant & un

Capitaine Commandant. Au Sud de ce Fort il y avoit une autre petite Nation sauvage nommée les Tioux , qui traitoit volontiers avec les François ; mais quelques années après elle abandonna son Village pour aller s'établir ailleurs , & avant que de le quitter , elle vendit son terrain à un des plus riches habitans du pays appelé le sieur Rouffin.

Il est certain que le terrain des Natchez est le meilleur que les François puissent se glorifier d'avoir dans toute la Province de la Louisiane , tant par la bonté propre de son terroir , que parce qu'étant fort élevé , il est à couvert des inondations du Fleuve ; ce qui n'empêche cependant pas qu'on n'y trouve une infinité de vallons & de plaines fertiles. Ce canton seroit très-bon à cultiver la vigne ; elle y viendroit parfaitement bien , ainsi que le tabac , l'indigo , le froment , le lin , le chanvre , &c. on pourroit aussi y élever des vers à soie ; les bois étant remplis de mûriers , dont la feuille , comme je l'ai dit ailleurs , est beaucoup plus grande que celle des

64 *Mémoires Historiques*

nôtres. Il est vrai que ce poste est un peu éloigné de l'eau ; mais on pourroit fort bien y remédier par des citernes : peut-être même ne feroit-il pas impossible d'y trouver des sources. D'ailleurs les Sauvages de cette Nation paroissent très-portés à vivre en bonne union avec les François , comme on a pû le remarquer par tout ce qui a précédé ; pour quelques marchandises qu'on leur donnoit , ils leur servoient de Chasseurs & même d'Esclaves , soit pour piocher la terre , ou pour leur apporter du bois , de l'eau , & tout ce dont ils avoient besoin. Enfin cet établissement commençoit à prospérer , & l'on avoit lieu de se flatter qu'il deviendroit un jour très-florissant , lorsqu'un malheureux accident détruisit en un instant de si belles espérances , comme je le dirai dans la suite.



CHAPITRE XIII.

Du Fort des Naquitoches.

LE Fort des Naquitoches est situé sur la Riviere rouge , ainsi nommée à cause de son sable qui est en effet de cette couleur ; c'est la même que le sieur Joutel appelle dans sa carte Riviere des Oumas. Elle est éloignée de soixante-quinze lieues du Fleuve ; & à la remonter , elle court dans l'Ouest Nord-Ouest. C'est à trente-cinq lieues au-dessus de son embouchure dans le Fleuve S. Louis , qu'en 1715. on établit un poste François. Le Fort est un quarré palissadé , où l'on tient une petite garnison pour servir de barriere aux Espagnols , & les empêcher d'entrer dans la Louisiane. En l'année 1722. le Commandant de ce poste étoit le sieur de S. Denis Chevalier de S. Louis , & cousin germain du Commandant de la Colonie. C'étoit un fameux Voyageur ,

qui non-seulement avoit été au Mexique , mais qui avoit encore parcouru presque toutes les Nations barbares de ce grand Continent , dont il parloit fort bien les langues ; du reste bon Capitaine & brave guerrier , chéri des François , aimé de tous les Peuples Sauvages qui étoient amis de la Nation , & redouté de ses ennemis.

Le terrain de ce poste n'est pas mauvais , & le tabac y vient assez bien : on remarque seulement qu'il semble rempli de salpêtre ; ce qui donne lieu de croire que le terroir de ce canton est fort nitreux , & que l'on pourroit y établir avec succès une salpêtrière abondante. Ce poste est peu éloigné de quelques rochers, où il se trouve des mines d'argent. Un Voyageur Canadien nommé Bonhomme étant allé à la chasse de ce côté-là , & s'étant reposé deux jours à son cabanage , fit fondre de la terre de cette mine , & en rapporta un morceau gros comme un œuf , qui quoiqu'il ne fût pas bien purifié , paroissoit être de très-bon argent. A quarante lieues de ce poste , les Espagnols ont sur cette même Rivière

rouge un établissement qu'ils nomment les Cado-da-Kious , par où passerent les Compagnons du sieur de la Salle après la mort de leur Chef.

CHAPITRE XIV.

Du poste des Arcanças.

CE poste n'est proprement qu'une suite de l'établissement que les François avoient formé autour de cette maison , où le sieur Joutel & ses Compagnons de voyage arriverent au mois de Juillet 1687. & où avant d'y arriver , ils apperçurent une croix plantée qui les consola de leurs peines & de leurs fatigues. Depuis ce tems - là la Nation est toujours restée jusqu'ici en possession de ce terrain ; & lorsque M. le Blanc envoya prendre possession de la Concession qui lui étoit accordée sur la riviere des Yazoux à cent quarante lieues de la Capitale , la petite garnison que la Compagnie tenoit alors

à cet établissement , se retira au poste des Arcanças , qui dans ce tems-là avoit pour Commandant le sieur de la Boulaye. Il n'y a point de Fort dans cet endroit ; on y trouve seulement quatre ou cinq maisons bâties de palissades , un petit corps de garde , & une cabane qui sert de magasin. Ce poste François a été établi , pour servir comme d'entrepôt à ceux qui montent de la Capitale aux Illinois.

Lorsqu'à la dispersion des nouveaux habitans de la Colonie , chacun des Concessionnaires alla prendre possession des terres qui lui avoient été accordées , les gens envoyés par le sieur Law vinrent s'établir environ à une lieue de ce poste des Arcanças dans la profondeur des bois , où ils trouverent une belle plaine entourée de vallons fertiles , & un petit ruisseau dont l'eau étoit très-claire & fort saine. Cette habitation commençoit à prospérer : on y avoit déjà élevé des pavillons pour les Officiers , avec des cabanes pour les Ouvriers qui , comme je l'ai déjà dit , étoient tous Allemans , & dont la plûpart étoient mariés ; on y avoit

même construit de grands magasins, & il y avoit lieu d'espérer que cette Concession deviendroit au jour florissante, lorsque ceux qui la composoient ayant appris la disgrâce de leur Chef, se débänderent. La plus grande partie abandonna cet établissement, & revint à la Capitale dans la vûe de repasser en Europe; mais le Conseil du pays s'étant opposé à cette résolution, ils choisirent à dix lieues de la Nouvelle Orléans un terrain où ils s'établirent chacun pour leur compte. Ce lieu qu'on nomme aujourd'hui les Allemans, avoit pour Commandant lorsque je quittai la Louisiane, le sieur d'Aringebourg: le terrain y étoit très-bien cultivé par les soins de ces nouveaux habitans, qui n'étoient nullement paresseux; & l'on pouvoit regarder cet endroit comme le jardin de la Capitale.

En 1721. quelques Visionnaires ayant assuré à la Compagnie que dans cette riviere des Arcanças il y avoit un rocher d'Emeraudes, le sieur de la Harpe Capitaine commandant y fut envoyé pour en faire la recherche. Il avoit avec lui un détachement de vingt-

deux hommes , avec le sieur de Fran-
chomme pour Lieutenant , & pour Ser-
gent un nommé Bessan ; & comme je
fervois alors à la Concession des Ya-
zoux en qualité de Lieutenant & d'In-
génieur , il me prit pour son Géome-
tre. Nous remontames cette riviere
l'espace de plus de deux cens cin-
quante lieues , sans pouvoir décou-
vrir ce trésor prétendu , qui sans doute
n'existoit qu'en idée ; nous avançames
même encore par terre près de cinquante
lieues plus haut dans le pays , jus-
qu'à ce que le murmure s'étant mis
dans la troupe , le sieur de la Harpe
qui appréhendoit le même sort qui
avoit fait périr le sieur de la Salle ,
prit le parti de retourner sur ses pas ,
& de regagner la Capitale. Si dans cet-
te course nous n'eumes pas le bonheur
de découvrir le rocher d'émeraudes qui
nous l'avoit fait faire , nous eumes du
moins la satisfaction de parcourir un
très-beau pays , des plaines fertiles , de
vastes prairies couvertes de bœufs , de
cerfs , de biches , de chevreuils , de
tortues , &c. nous y vîmes des rochers ,
les uns de très-beau marbre jaspé , au

piéd desquels il y avoit des tables entières taillées par la nature même, d'autres remplis d'ardoise, & de talc propre à faire de très-bon plâtre. Je ne doute pas même qu'il n'y ait des mines d'or dans cette contrée, puisque nous y découvrimes un petit ruisseau, qui parmi ses eaux roule des paillettes d'or. A quelque distance de ce ruisseau, on trouve dans la riviere même des Arcanças un bouillon d'eau salée, quoique cette source soit éloignée de la mer de près de trois cens lieues; il n'est pas douteux qu'avec du soin & du travail on ne pût en tirer du sel.

CH A P I T R E X V.

Du Fort des Illinois.

IL semble qu'il soit assez peu nécessaire que je parle ici de ce Fort, qu'on a nommé le Fort S. Louis, puisque l'on en trouve une description dans le Journal du sieur Joutel. Ce-

pendant j'ai crû qu'il n'étoit pas inutile de faire-remarquer que depuis le tems auquel cet Auteur passa par cet endroit, c'est-à-dire, depuis 1687. ce poste a beaucoup changé de face; qu'au lieu que le Fort n'étoit alors construit que de pieux & de palissades, il est aujourd'hui tout bâti en pierres & bien fortifié; qu'on y trouve de belles caernes & de beaux magasins, ainsi qu'une maison fort commode pour le Commandant, avec une garnison assez forte, beaucoup d'habitans, tant François que Canadiens, & une belle & grande Eglise. Elle est desservie par les Révérends Peres Jésuites, qui par leur zèle pour la propagation de la foi, leurs prédications & leurs bons exemples, sont venus à bout de convertir au Christianisme presque tous les Sauvages Illinois. Ces Peuples ne sont plus même aujourd'hui qu'une même Nation avec les Canadiens & les François, & il se fait tous les jours des alliances entre les uns & les autres.

L'hiver est très-rude dans cet endroit, comme je l'ai remarqué dans la première Partie de ces Mémoires; le
Fleuve

Fleuve S. Louis y est quelquefois tellement glacé, qu'on peut le passer hardiment à pied sur la glace d'un bout à l'autre. En 1719. on y envoya de France une compagnie de Mineurs commandée par le sieur Renaud, pour y travailler aux mines d'argent & de plomb, & il est certain qu'elles furent ouvertes. Des raisons que nous ignorons ont fait abandonner depuis cette entreprise. Du reste il vient dans ce canton d'aussi bon froment qu'en France; & tous les ans des Voyageurs en descendent à la Capitale, où il se vend dix francs le quintal: ils en apportent aussi des jambons, qui sont excellens. On trouve dans ce pays beaucoup de castors, & une espèce de petit rat d'eau qu'on m'a dit être l'animal qui produit le musc, ce que je n'ose assurer. En 1735. le sieur Dartaguetto commandoit dans ce poste, qui est éloigné de la Capitale de cinq cens lieues; il est situé par les quarante-cinq degrés de latitude Nord & par les deux cens soixante-seize de longitude.

C H A P I T R E X V I .

Du poste des Missouris.

C O M M E on sçavoit que la Compagnie établie en France se prêtoit volontiers à toutes les propositions qu'on pouvoit lui faire pour l'avancement de la Colonie de la Louisiane , un Officier lui fit entendre qu'il seroit avantageux pour elle de former un poste sur la riviere des Missouris , dans le voisinage d'une Nation sauvage qui porte ce nom. Son projet fut agréé ; on le nomma aussi-tôt pour aller commander dans ce poste , & il se rendit à la Nouvelle Orléans , où ayant fait voir ses ordres , on lui donna trois bateaux chargés de vivres , & de toutes les provisions nécessaires pour l'exécution de son entreprise : on y joignit quelques Soldats , tant pour lui servir de rameurs , que pour rester en garnison dans le Fort qu'il alloit construire.

Ils firent le voyage en 1720. & arrivèrent aux Missouris , qui les reçurent parfaitement bien , & leur céderent un terrain propre à faire leur nouvel établissement. Aussi-tôt on y éleva un Fort de palissades , avec une cabane en dedans pour le Commandant & les Officiers , & une autre qui servoit de caserne aux Soldats.

On étoit en paix dans ce nouveau poste , & l'on y vivoit en très-bonne intelligence avec les Sauvages , lorsque le Commandant François qui avoit autrefois beaucoup parcouru ce pays , & parloit très-bien la langue de cette Nation , entreprit de persuader à quelques-uns d'entr'eux de passer avec lui dans son pays , où il leur feroit voir , disoit-il , tout ce qu'il y avoit de plus beau. En même-tems il leur racontoit mille merveilles de la France ; en sorte qu'à force de promesses & de présens , il vint à bout d'engager onze de ces Sauvages à le suivre , avec la fille de leur grand Chef qui , disoit-on , étoit sa maîtresse. Le voyage étant ainsi décidé , ce Commandant s'embarqua dans quelques pirogues avec ces douze

Sauvages & un Sergent nommé Du-bois , laissant le commandement du Fort & de la garnison à son Lieutenant ; ensuite descendant le Fleuve S. Louis , ils aborderent à la Nouvelle Orléans , où après quelques jours de repos ils s'embarquerent pour venir en France. Ils n'y furent pas plutôt arrivés , que le Commandant se hâta de les faire passer à la Cour , où ils furent présentés au Roi ; de-là on les fit aller au bois de Boulogne , où ils chasserent un cerf à leur façon , c'est-à-dire , à la course : en un mot ils plurent à la Cour. Ils parurent ensuite à Paris , où ils danserent leurs danses sauvages sur le Théâtre Italien. La fille se fit Chrétienne , & fut baptisée à Notre-Dame ; après quoi elle fut mariée au Sergent Dubois , qui en faveur de cette alliance fut fait Officier & Commandant des Missouris. Quels avantages ne devoit-on pas attendre de la conversion de la fille du grand Chef de cette Nation barbare , & de son mariage avec un François ! Elle reçut des présens de toutes les Dames de la Cour & du Roi même : les Sauvages ses camarades ne fu-

rent pas non plus oubliés ; on leur donna de beaux habits bleus galonnés d'or, avec des chapeaux bordés. Enfin ils partirent très-contens , & se rendirent à l'Orient , où ils s'embarquerent pour retourner dans leur patrie. A l'égard du Commandant qui les avoit amenés ; il resta en France où il venoit d'être fait Chevalier de S. Louis , & y épousa depuis une veuve très-riche.

Le passage de M. & de Madame Dubois en Amérique , ainsi que de leur suite ; fut très-heureux : tous arrivèrent en bonne santé à la Nouvelle Orléans ; & pendant le tems qu'ils y demeurèrent pour se reposer , ils furent nourris & défrayés aux dépens de la Compagnie , qui leur fit fournir un bateau avec des Soldats & des Rameurs , pour les conduire à leur Village. Dans leur route ils passerent aux Natchez , de-là aux Arcanças , & arriverent enfin aux Missouris. Quelle joie pour ces Sauvages , de revoir leurs gens qu'ils avoient crûs perdus , revenir riches & comblés de présens ! Il y eut à leur arrivée des danses & des divertissemens dans tout le Village. Ma-

dame Dubois étoit au Fort , & alloit de tems en tems rendre visite à sa famille. Mais soit qu'elle n'aimât point son mari , soit que la maniere de vivre de sa Nation lui convint mieux que celle des François , à peine les bateaux qui les avoient amenés furent-ils partis , que les Sauvages massacrerent le sieur Dubois , & égorgerent toute la garnison , sans qu'il en échapât un seul homme ; après quoi la Dame Dubois renonça au Christianisme , & reprit sa premiere maniere de vivre. Ainsi ce poste ne subsiste plus aujourd'hui.

CHAPITRE XVII.

Du Fort de la Mobile.

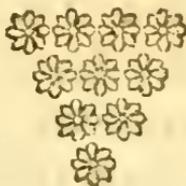
IL ne me reste plus à parler que d'un autre Fort nommé le Fort Louis de la Mobile, bâti par les François sur la riviere qui porte ce nom, & qui va se rendre à la mer dans la baie opposée à l'Isle Dauphine. Le Fort n'est éloigné de

cette Isle que de quinze à seize lieues : il est construit en brique & fortifié à quatre bastions , selon la maniere de M. de Vauban , avec des demi-lunes , un bon fossé , un chemin couvert & un glacis ; on y trouve un magasin , des casernes pour les Soldats de la garnison qu'on y entretient , & qui est toujours nombreuse , & un pavillon pour le Commandant , qui en 1735. étoit le sieur Dartaguet-Diron , Lieutenant de Roi dans cette Province.

J'avoué que j'ai peine à comprendre à quel dessein ce Fort a été bâti , & quelle peut en être l'utilité : car quoiqu'il soit à cent vingt lieues de la Capitale en descendant le Fleuve , c'est de-là que l'on est obligé de tirer tout ce qui est nécessaire pour l'entretien de la garnison , tant le terroir des environs est mauvais , étant par tout mêlé de sable , & ne produisant que des pins & des sapins , avec quelques légumes qui n'y croissent pas des mieux. Aussi y a-t-il fort peu d'habitans. Le seul avantage qu'on ait dans ce poste , est d'y jouir d'un air fort doux & très-sain , & d'avoir la facilité de trafiquer

avec les Espagnols qui en sont voisins. L'hiver n'y est pas fort rude ; aussi est-ce la saison qui y soit la plus commode , parce que l'on ne manque point alors de gibier. Mais en été les chaleurs y sont très-grandes , & tant qu'il dure , on n'y vit que de la pêche , qui est toujours abondante sur les côtes & dans les rivières.

Tels sont en général les postes François où la Nation s'établit d'abord , & où l'on envoya des troupes ; on en forma depuis un nouveau à la Pointe coupée , dont je parlerai dans la suite. Je reviens à ce qui regarde la Capitale.



CHAPITRE XVIII.

Arrivée des Commissaires du Roi à la Nouvelle Orléans ; établissement d'un Conseil dans cette Capitale.

TANDIS que la Colonie travailloit à s'étendre & à s'établir dans cette Province de la Louisiane par les différens postes & les divers établissemens qu'elle y formoit , la Capitale s'augmentoît chaque jour par le nombre des nouveaux habitans , qui venoient y prendre des emplacements & y bâtir. On y éleva d'abord , comme je l'ai dit , de très-belles maisons de charpente : on en fit ensuite de briques ; mais en général toutes sont bâties sur sole. En un mot la Nouvelle Orléans commençoit à prendre une forme de Ville & à se peupler , lorsqu'en 1722. on vit arriver dans cette Capitale deux Commissaires du Roi,

envoyés par Sa Majesté pour y rendre la justice. Ils étoient partis de France sur le Vaisseau la Vénus , qui ayant abordé à l'Isle aux Vaisseaux , & un bateau étant venu prendre à bord les deux Commissaires , les porta de-là au Bayon S. Jean , d'où ils se rendirent à pied à la Ville , où ils firent leur entrée aussi à pied accompagnés de deux RR. PP. Capucins. Leur arrivée causa d'autant plus de surprise , que l'on ne s'y attendoit point. Ces deux Commissaires étoient les sieurs du Saufoy & de la Chaise. A peine furent-ils arrivés à leur Hôtel , qui n'étoit encore alors qu'une simple maison de charpente bâtie sur sole , entourée de planches & couverte d'écorces de cipres , qu'ils y furent complimentés par le Commandant général du pays & par-tout l'Etat major ; après quoi ils entrèrent aussi-tôt en exercice de leur Charge. Il est inutile que j'entre ici dans le détail des plaintes sans nombre qui furent alors portées à leur Tribunal ; il suffit de dire à leur louange , qu'ils rendoient justice à tout le monde avec la plus parfaite égalité.

Les Soldats entr'autres de la garnison des Yazoux, où M. le Blanc & ses Associés avoient un établissement, en ressentirent les effets : car leur ayant fait représenter les vexations, injustices & monopoles que leur Commandant exerçoit contre eux, non-seulement ils en furent dédommagés par une amende qu'il fut condamné à leur payer ; mais cet Officier eut encore l'affront d'être cassé. En un mot tous les habitans de la Colonie bénissoient le Ciel & le Roi de l'arrivée de ces Commissaires ; & si la joie qu'ils en ressentoient fut un peu troublée par la mort d'un des deux, je veux dire du sieur du Saufoy, qui étant tombé malade du pourpre, fut enlevé en trois jours, ils en furent consolés par celui qui leur restoit, dont la justice exacte ne se démentit jamais, & qui de Commissaire du Roi étant devenu Ordonnateur du Conseil, leur fit ressentir jusqu'à sa mort des effets de son équité.

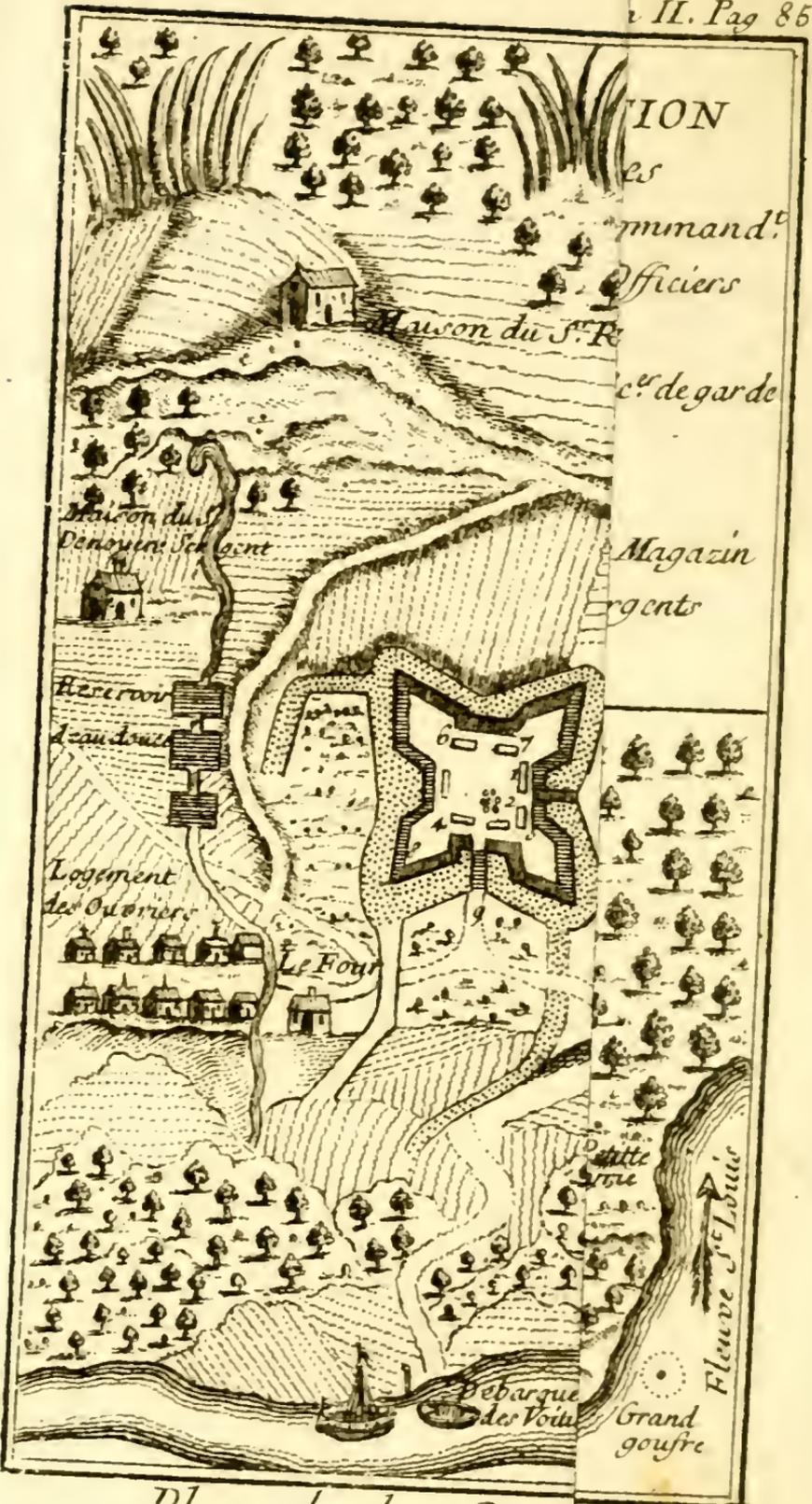
Peu de tems après l'arrivée des Commissaires du Roi, le Vaisseau la Galatée vint mouiller devant la Capitale, amenant de France plusieurs personnes des-

84 *Mémoires Historiques*
tinées à former le Conseil qu'on vou-
loit y établir. Les principaux de ces
Conseillers étoient les sieurs de Brulé,
Pery , Fazenda & Fleuriot , dont le
dernier outre la qualité de Conseil-
ler , avoit encore celle de Procureur du
Roi. Dans la suite il en arriva encore
quelques autres ; en sorte qu'insensi-
blement le Conseil se trouva complet.
Il ne manquoit plus après cela à cette
Ville qu'un Lieutenant de Police , qui
y est absolument nécessaire.

C H A P I T R E X I X .

*Premieres hostilités des Sauvages
contre les François ; un parti de
Chicachias surprend une cabane
Françoise.*

C E fut aussi dans ce tems - là , c'est-
à-dire en 1722. que commence-
rent les hostilités des Sauvages contre
les habitans de la Colonie. A cent soi-
xante-douze lieues de l'embouchure du



ION
 es
 mmand^t
 Officiers
 c^e de garde

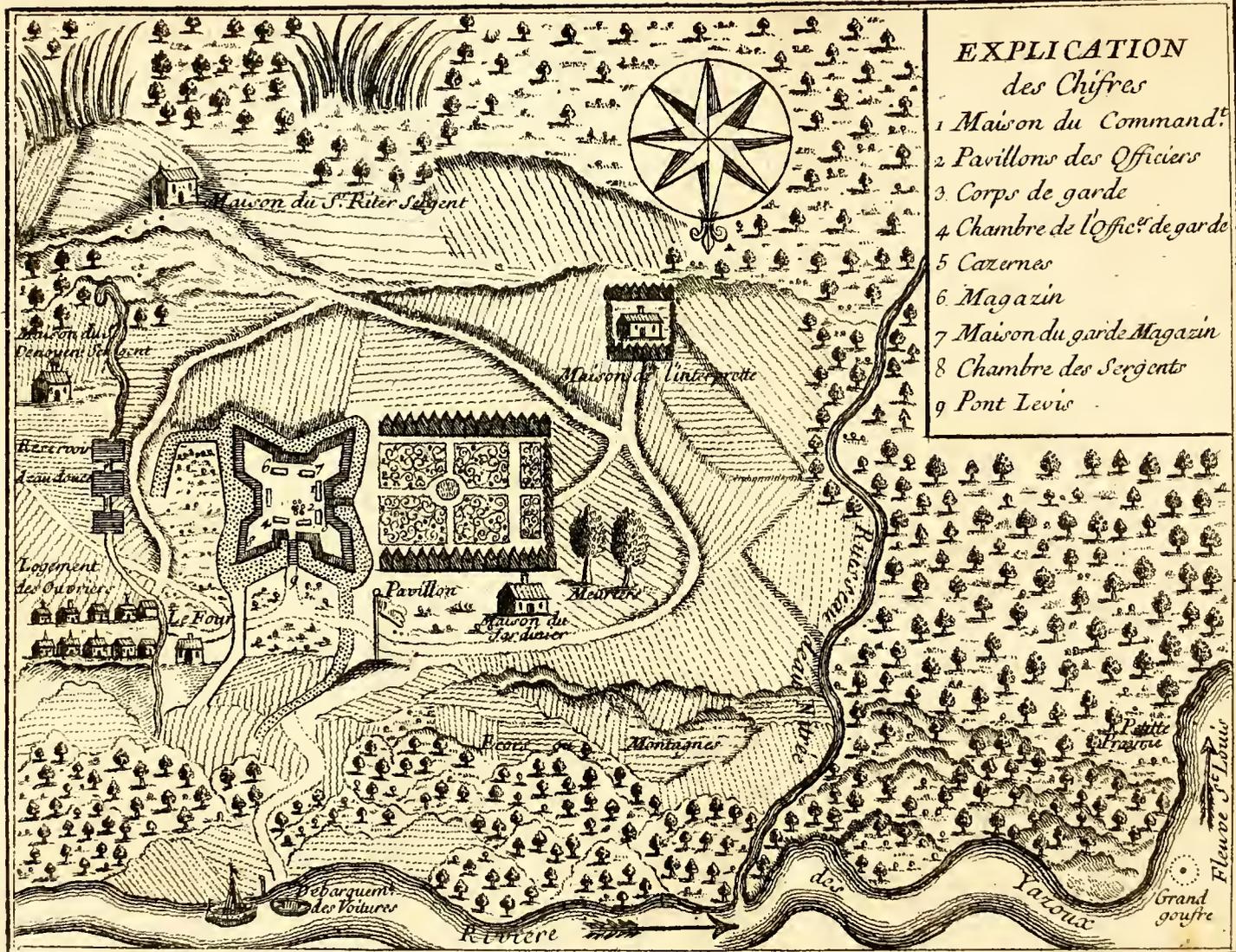
Magazin
 rgent

Fleuve S. Louis

Plan de la Conce

Fleuve S. Louis on trouve une riviere appellée des Yazoux , où M. le Blanc & ses Associés avoient , comme je l'ai dit , une Concession située à cinq lieues au-dessus de l'endroit où cette riviere va perdre ses eaux dans le Fleuve. Ce poste étoit fort joli , & on y avoit bâti un Fort pour le mettre à l'abri des insultes des Sauvages. Cependant deux Sergens de la garnison ayant choisi dans les environs chacun un terrain qu'ils faisoient valoir pour leur compte , y éleverent des cabanes , où ils s'obstinèrent à vouloir coucher, malgré ce qu'on leur représenta plusieurs fois , qu'il pourroit leur arriver quelque accident, s'ils passaient la nuit hors du Fort.

Ce malheur n'arriva que trop tôt pour un de ces deux Sergens nommé de Riter , dont la cabane étoit la plus éloignée du Fort , & bâtie sur un terrain un peu élevé. Il étoit couché une nuit avec sa femme & un fils qu'il avoit âgé de quinze à seize ans , lorsqu'à la clarté de la Lune un parti de dix ou douze Sauvages se glissa sans bruit dans sa cabane , dont la porte n'étoit fermée



- EXPLICATION**
des Chifres
- 1 Maison du Command^{te}
 - 2 Pavillons des Officiers
 - 3 Corps de garde
 - 4 Chambre de l'offic^{er} de garde
 - 5 Casernes
 - 6 Magasin
 - 7 Maison du garde Magasin
 - 8 Chambre des Sergents
 - 9 Pont Lewis

Plan de la Concession de M. Le Blanc et associés aux Yazoux

Fleuve S. Louis on trouve une riviere appellée des Yazoux , où M. le Blanc & ses Associés avoient , comme je l'ai dit , une Concession située à cinq lieues au-dessus de l'endroit où cette riviere va perdre ses eaux dans le Fleuve. Ce poste étoit fort joli , & on y avoit bâti un Fort pour le mettre à l'abri des insultes des Sauvages. Cependant deux Sergens de la garnison ayant choisi dans les environs chacun un terrain qu'ils faisoient valoir pour leur compte , y éleverent des cabanes , où ils s'obstinèrent à vouloir coucher, malgré ce qu'on leur représenta plusieurs fois , qu'il pourroit leur arriver quelque accident, s'ils passaient la nuit hors du Fort.

Ce malheur n'arriva que trop tôt pour un de ces deux Sergens nommé de Riter , dont la cabane étoit la plus éloignée du Fort , & bâtie sur un terrain un peu élevé. Il étoit couché une nuit avec sa femme & un fils qu'il avoit âgé de quinze à seize ans , lorsqu'à la clarté de la Lune un parti de dix ou douze Sauvages se glissa sans bruit dans sa cabane , dont la porte n'étoit fermée

que d'un simple morceau de tapisserie. Ils ne purent cependant le faire si secrètement , qu'à leur arrivée le Sergent ne se réveillât. Aussi-tôt il porta la main à la ruelle de son lit , prit un fusil qu'il y trouva ; & après avoir demandé plusieurs fois qui valà , voyant que personne ne lui répondoit , il voulut tirer. Mais par malheur de sept ou huit fusils qu'il avoit , qui tous étoient chargés excepté un seul , il avoit choisi précisément celui-ci ; en sorte que les Sauvages ne voyant aucun effet de son arme , & ne voulant pas lui donner le tems d'en changer , se jetterent sur lui , l'arracherent de son lit , & le traînerent au milieu de sa cabane , où après lui avoir levé la chevelure , ils lui donnerent dans le dos un coup de cassetête à fleur de lys , qui le perça de part en part.

Tandis que les uns étoient occupés à traiter ainsi ce malheureux , quelques autres s'étant saisis de la femme , l'emmenèrent hors de la cabane proche d'une ravine , en intention de la faire Esclave & de la conduire à leur Village. Cependant le bruit avoit ré-

veillé le fils du Sergent , qui s'étant levé nud en chemise , gagna la porte & se sauva vers le Fort , en criant de toutes ses forces pour appeller du secours. Un des Sauvages s'en aperçut , & courant après lui , il lui tira une flèche qui lui perça le poignet. L'enfant tomba par terre , & le Sauvage fut aussi-tôt sur lui en intention de lui lever la chevelure ; mais comme sa peau étoit trop tendre & trop délicate pour souffrir cette opération , il ne l'emporta que par lambeaux. Il voulut aussi lui couper la gorge ; mais par bonheur il ne lui coupa que la peau du gosier. Pendant cette cruelle exécution , soit que l'enfant fût tombé en foiblesse , ou bien qu'il contrefît le mort , il ne cria point ; ce qui lui sauva la vie : car le Sauvage croyant l'avoir égorgé , le laissa sur la place nageant dans son sang , & retourna à la cabane.

D'un autre côté la femme du Sergent qu'ils avoient conduite proche d'une ravine , ne se voyant gardée que par deux Sauvages , & ne doutant point que son mari & son fils n'eussent été massacrés par ces barbares , résolut de

venger leur mort, & de s'exposer plutôt à toute la fureur de leurs meurtriers, que de se voir conduire en esclavage. En sortant de la cabane, elle s'étoit faisie d'un couteau bûcheron (a) qu'elle avoit eu l'adresse de glisser le long de son bras dans la manche de sa chemise. Elle le tira au moment que ses gardiens y pensoient le moins, & en déchargea un coup si furieux sur l'un des deux, qu'elle le jeta mort à ses pieds. Elle redoubla, & porta à l'autre un coup qui ne fut pas si heureux que le premier, & qui lui fit seulement une blessure assez profonde. Le Sauvage cria, & ses gens étant accourus à son secours, tuerent cette brave femme à coups de flèches.

Cette expédition ne put cependant se faire si paisiblement, que l'autre Sergent nommé Desnoyers, qui étoit de même couché dans sa cabane peu éloignée du lieu où se passoit cette sanglante tragédie, n'en fût éveillé; il se leva, & entendant du bruit vers la cabane de

(a) Grand couteau à gaine fort long & fort large.

Riter , il tira un coup de fusil qui mit l'alarme au Fort. Aussi-tôt il en sortit un détachement de Soldats armés, qui courant au bruit , rencontrèrent sur leur route le fils du Sergent , que deux d'entr'eux porterent au corps de garde. Cependant le coup de fusil qui avoit servi de signal aux troupes pour sortir du Fort , avoit de même averti les Sauvages de se retirer ; ils le firent au plus vîte , emportant avec eux tout ce qu'ils purent enlever de la cabane. Les Soldats y étant arrivés , trouverent le malheureux Sergent étendu par terre , nud & sans chemise , & baigné dans le sang qui sortoit de ses blessures. On l'enleva , & l'ayant mis sur un brancard , on le porta au Fort dans le corps de garde où étoit son fils , qui voyant l'empressement du sieur Bailly Chirurgien de cette Concession à donner du soulagement à son pere , malgré l'état où il étoit , ne put s'empêcher de s'écrier :
» Hélas , Messieurs , secourez - moi le
» premier ; mon pere est vieux & ne
» peut en réchapper , au lieu qu'étant
» jeune , il y a encore en moi de la res-
» source. « Le Commandant du Fort

ne voulut point permettre que le Chirurgien fondât les plaies des deux blessés, ni qu'il leur appliquât aucun remède ; lui-même fut leur Esculape. Il avoit une espèce de pierre de couleur de chair de la grosseur d'une noix de galle : il la fit tremper pendant quelque tems dans de l'eau tiède, à laquelle elle communiqua sa couleur ; ensuite ayant fait seringuer de cette eau dans les blessures du pere & du fils, & les ayant fait bander avec des compresses, sans ôter ces mêmes compresses, & en les imbibant seulement de cette eau de cinq heures en cinq heures, au bout de huit jours l'un & l'autre se trouverent parfaitement guéris, sans qu'il leur restât autre chose de leurs plaies que les cicatrices. Le Chirurgien n'eut d'autre part à cette cure, que d'avoir recousu la peau du col de l'enfant.

Cependant le détachement qui étoit orti du Fort, s'étoit mis à la poursuite des Sauvages ; mais quelque diligence qu'il pût faire, il lui fut impossible de les atteindre : d'ailleurs il fut surpris d'un orage accompagné d'une

pluie violente , qui l'obligea de revenir fur fes pas beaucoup plutôt qu'il n'auroit fait. Sur la route les Soldats retrouvèrent plusieurs des effets volés dans la cabane du Sergent , comme poëles , chaudrons , &c. que les Sauvages avoient abandonnés fur le chemin. Ils rencontrèrent auffi plusieurs de ces bois gravés dont j'ai parlé ailleurs , répandus çà & là fur le terrain , par où l'on connut que c'étoit un parti des Chicachas qui avoient fait ce coup. On trouva encore la femme du Sergent Riter , & auprès d'elle le corps du Sauvage qu'elle avoit tué de fa propre main ; mais ces deux cadavres n'avoient plus de cheveux , les Sauvages leur ayant levé la chevelure avant leur départ , pour ne point laisser de trophée à leur ennemi.

Il y avoit alors au Fort un Sauvage Illinois , qui voyant revenir les François fans avoir pû joindre les ennemis , voulut fe charger lui-même de les venger. Il demanda pour cela de la poudre & du plomb au Garde - magasin de la Concession ; & en ayant obtenu , il partit lui feul , & revint trois jours

après ; rapportant trois chevelures qu'il avoit levées à trois Sauvages qu'il avoit tués à leur mode , c'est-à-dire , en les surprenant endormis , ou lorsqu'ils y pensoient le moins. De ces trois Sauvages tués , l'un étoit celui qui avoit été blessé par la femme du Sergent Ritter ; les deux autres étoient deux Sauvages de ses camarades , qu'on lui avoit donnés pour l'accompagner & pour lui aider à marcher. L'Illinois fut récompensé de sa bravoure , & parut content des présens qu'il reçut à cette occasion.

Environ quinze jours après ce funeste accident arrivé la veille de la Pentecôte , on vit venir au Fort , ou les mêmes Sauvages qui avoient exécuté un coup si noir , ou du moins des Sauvages de la même Nation , qui apportèrent le Calumet au Commandant avec des présens. Ils furent fort bien reçus ; on leur fit même voir le Sergent blessé avec son fils. Mais soit qu'il fût saisi d'une telle visite , soit que sa blessure se rouvrit à la vûe de ses assassins , il fut pris aussi-tôt d'une fièvre chaude , qui l'enleva trois jours après.

Le fils en réchappa ; & par la protection de l'illustre Maître dans la Concession duquel il servoit , il obtint les Invalides , où il entra l'année suivante.

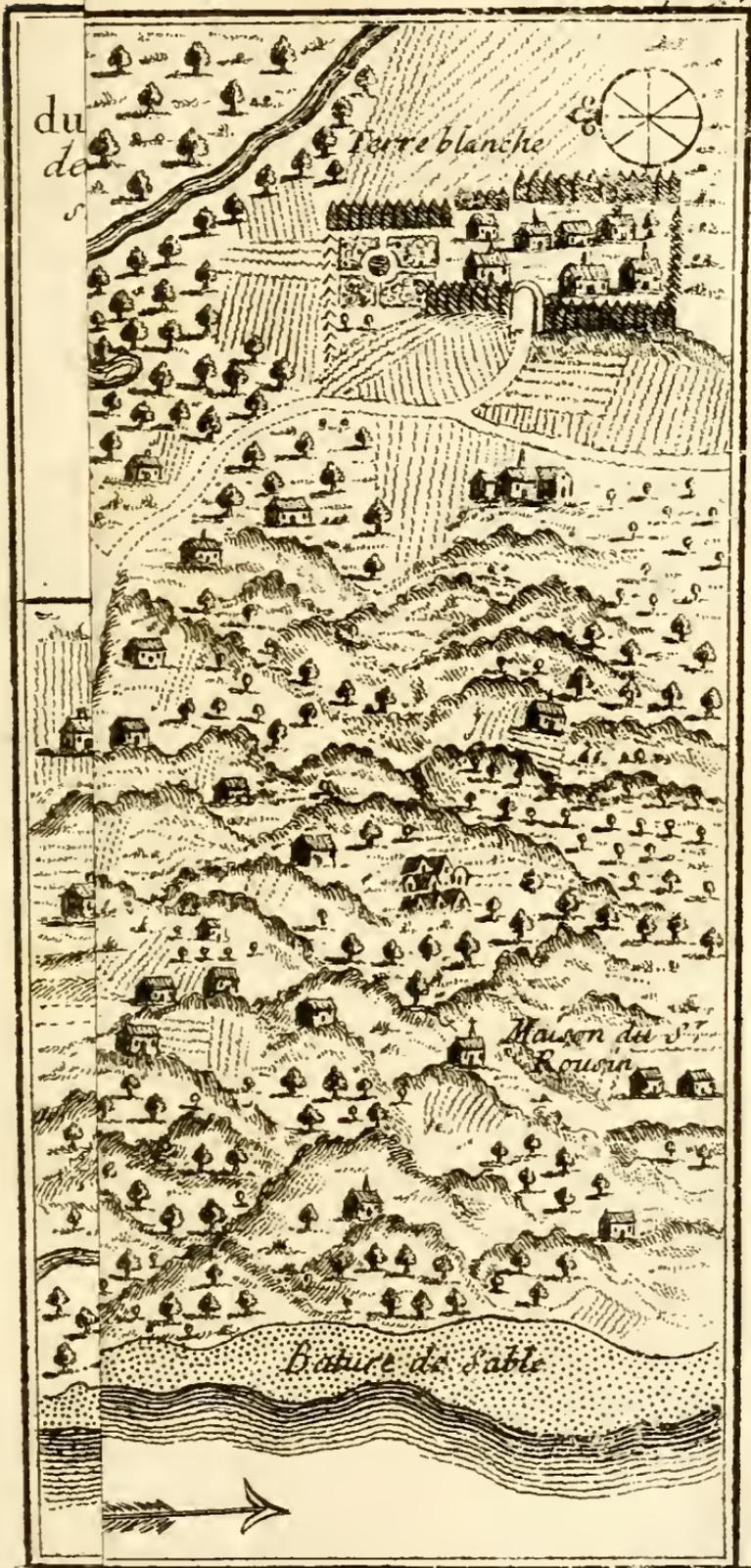
CHAPITRE XX.

Un des Directeurs de la Concession de Ste. Catherine blessé par les Sauvages Natchez.

CET acte d'hostilité de la part des Chicachas fut suivi peu de tems après d'un autre accident , qui fit voir que les Natchez n'étoient pas beaucoup mieux disposés à l'égard de la Nation. Les établissemens qui s'étoient faits parmi les Sauvages qui portent ce nom , ne s'étoient point formés de la même manière que dans tous les autres cantons de la Province , où pour avoir une habitation , après avoir choisi tel terrain qu'on vouloit , il suffisoit de présenter sa Requête au Conseil , qui ne

manquoit jamais de la signer après y avoir mis certaines clauses ; cet acte tenoit lieu de contrat de vente & de titre pour posséder légitimement les terrains qui avoient été cédés. Au contraire ceux qui s'établirent les premiers aux Natchez , achetoient le terrain qu'ils vouloient occuper des Sauvages mêmes du lieu , qui par ce commerce se lioient avec les François , s'attachoient à eux , & devenoient leurs amis.

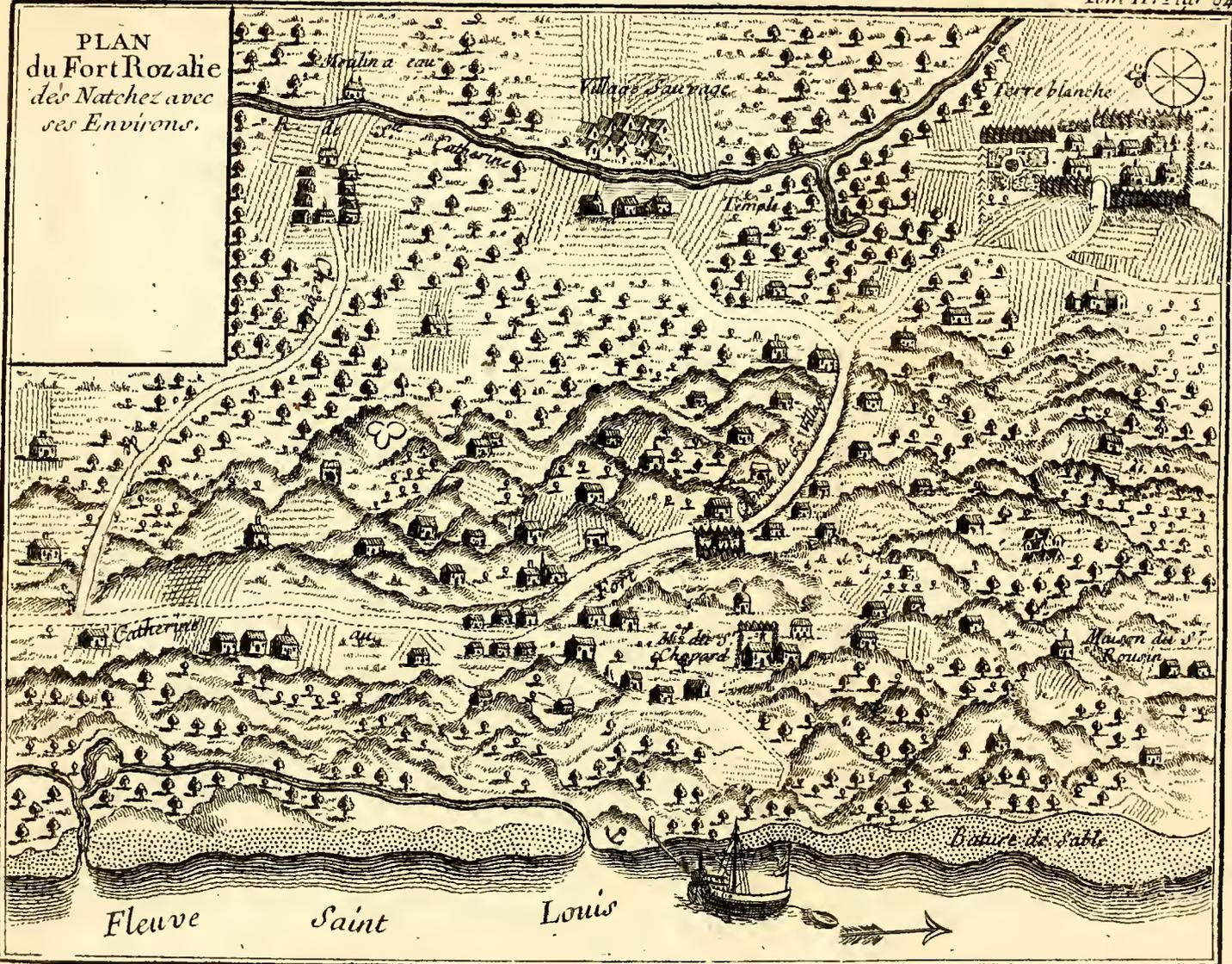
Les choses étoient en cet état , lorsque l'inconstance ou la malignité de ces Barbares donna lieu à un événement dont les suites furent très-funestes : peut-être aussi le sieur Guenote s'attira-t-il le malheur qui lui arriva ; du moins soupçonna-t-on qu'il n'avoit été attaqué , que pour avoir causé quelque mécontentement à quelques-uns des Sauvages Natchez établis au Village de la Pomme. Il étoit un des Directeurs de la Concession de Ste. Catherine , & étoit allé dîner un jour chez le Commandant du Fort Rosalie , lorsque s'en revenant le soir au travers des bois , un Sauvage lui tira un coup de fusil , dont la balle le blessa au bras



manquoit jamais de la signer après y avoir mis certaines clauses ; cet acte tenoit lieu de contrat de vente & de titre pour posséder légitimement les terrains qui avoient été cédés. Au contraire ceux qui s'établirent les premiers aux Natchez , achetoient le terrain qu'ils vouloient occuper des Sauvages mêmes du lieu , qui par ce commerce se lioient avec les François , s'attachoient à eux , & devenoient leurs amis.

Les choses étoient en cet état , lorsque l'inconstance ou la malignité de ces Barbares donna lieu à un événement dont les suites furent très-funestes : peut-être aussi le sieur Guenote s'attira-t-il le malheur qui lui arriva ; du moins soupçonna-t-on qu'il n'avoit été attaqué , que pour avoir causé quelque mécontentement à quelques-uns des Sauvages Natchez établis au Village de la Pomme. Il étoit un des Directeurs de la Concession de Ste. Catherine , & étoit allé dîner un jour chez le Commandant du Fort Rosalie , lorsque s'en revenant le soir au travers des bois , un Sauvage lui tira un coup de fusil , dont la balle le blessa au bras

PLAN
du Fort Rozalie
des Natchez avec
ses Environs.



droit. Par bonheur ce coup ne l'abatit point ; il piqua des deux , & arriva heureusement à la Concession , où le sieur de St. Hilaire qui en étoit Chirurgien , lui mit le premier appareil.

Les Sauvages de leur côté mécontents d'avoir manqué leur coup , tournèrent toute leur fureur contre un autre François Soldat de la garnison , nommé la Rochelle , qui demouroit dans une cabane séparée un peu éloignée du Fort , & qui croyant n'avoir rien à craindre de leur part , avoit même négligé de la fermer d'une porte. Ils entrèrent chez lui une nuit qu'il dormoit , le tuerent , & lui leverent la chevelure.

Il n'en fallut pas davantage pour faire connoître aux François , que les Sauvages leur déclaroient la guerre. Le sieur Guenote appréhendant avec raison de tomber entre leurs mains , abandonna l'habitation & revint à la Capitale , tant pour ne pas s'attirer un plus grand malheur , que pour se faire penser de sa blessure. Elle étoit en très-bon état & donnoit espérance d'une guérison prompte & parfaite ; mais

n'ayant pas voulu suivre le conseil de son Chirurgien qui l'avertissoit de se ménager & de ne point boire, la gangrene se mit à sa plaie, & il mourut.

Le Commandant général du pays n'eut pas plutôt été informé de ces deux actes d'hostilité commis par les Sauvages Natchez, qu'il résolut d'en tirer vengeance. Dans ce dessein il fit embarquer dans quatre bateaux un certain nombre de troupes commandées par le sieur Payon, qui faisoit les fonctions de Major général dans la Colonie. Cette petite armée arriva aux Natchez, & se dispoisoit à tomber sur les Sauvages selon les ordres qu'elle avoit reçus, lorsque le Serpent piqué qui étoit alors grand Chef de toute cette Nation, vint présenter au Général le Calumet de paix, & dans la harangue qu'il lui fit, lui représenta, qu'on ne devoit attribuer les actes d'hostilité dont on se plaignoit, ni à ses Sauvages du grand Village, ni à ceux du Village de la Farine; qu'on ne pouvoit les imputer qu'à ceux des Villages de la Pomme, de Jenzenaque ou
des

des Gris ; que d'ailleurs le Sauvage qui avoit fait le coup , avoit perdu l'esprit lorsqu'il l'avoit fait , c'est-à-dire , qu'il étoit saoul , & qu'il n'étoit plus dans le Village ; qu'au reste tous ses gens étoient amis des François & portés pour eux ; qu'il étoit donc inutile de venir leur déclarer la guerre ; que la Nation ne vouloit point avoir la guerre avec les François , & qu'il demandoit la paix.

Le sieur Payon qui avoit appris des gens mêmes de la Concession de Ste. Catherine que le coup avoit véritablement été fait par les Sauvages du Village de la Pomme , fit répondre au grand Chef par le sieur Papin Interprete , qu'il goûtoit ses raisons , & qu'elles lui paroissoient justes & légitimes ; mais qu'il en coûtoit beaucoup aussi pour traiter le François qu'on avoit blessé ; & que s'il vouloit avoir la paix , il étoit juste qu'il l'achetât par quelque dédommagement. Le Serpent piqué y consentit : il taxa les Sauvages des trois Villages de la Pomme , de Jenzenaque & des Gris , à fournir par chaque cabane un certain nom-

bre de volailles , qui furent apportées ; & dès qu'on les eut mises dans les bateaux , les troupes se rembarquerent , & reprirent le chemin de la Capitale. Ainsi fut terminée cette première expédition par un accommodement , qu'on aima mieux faire avec des Sauvages qui paroissoient encore rechercher notre amitié , que de s'exposer aux suites incertaines de la guerre.

CHAPITRE XXI.

Continuation des hostilités de la part des Sauvages ; le Commandant du Pays marche contre eux.

CETTE paix ne fut pas de longue durée ; & je pouvois presque dire que le Général François & sa troupe étoit à peine de retour à la Capitale , que les Sauvages pensèrent à se dédommager de tant de volailles qu'ils avoient fournies malgré eux. Il est vrai que pour cette fois ils ne porterent pas leur

entreprise jusques sur la personne d'aucun François ; mais ils désoloient la Concession de Ste Catherine , tuant ses bêtes à corne , & même les chevaux qui lui appartenoient , lorsqu'ils les rencontroient. Cette habitation n'avoit pour défense qu'un petit nombre d'Ouvriers & quelques Negres ; en sorte que se voyant tous les jours en bute à la persécution des Sauvages de la Pomme, de Jenzenaque & des Gris, elle s'adressa au Commandant général du pays , le priant de la prendre sous sa protection , & de la mettre à l'abri des insultes de ces Barbares. Cet Officier voulant y mettre ordre , résolut de se transporter en personne dans ce canton ; il choisit pour l'accompagner , parmi les troupes de la Colonie , celles qui lui convinrent , fit armer cinq bateaux & quelques pirogues , partit vers la mi - Octobre , & arriva aux Natchez à la fin du mois. En remontant le Fleuve S. Louis , cette petite armée s'arrêta quatre jours aux Tonicas , dont le Chef qui étoit Chrétien & bon guerrier , se joignit aux François avec une

partie de ses gens , & voulut les suivre dans cette guerre.

On remarquera que la Cōcession de la Terre blanche qui , comme je l'ai dit ailleurs , étoit établie aux Natchez , après avoir appartenu d'abord aux Cléracs , avoit été cédée depuis à M. le Blanc & ses Associés , qui auparavant avoient leur habitation aux Yazoux. Dans le tems dont je parle , cette Cōcession avoit pour Commandant un brave Officier nommé le sieur de Liette.

Aussi-tôt que le Commandant général fut arrivé aux Natchez , il se rendit avec tous ses Officiers chez le sieur Barnaval , qui commandoit alors au Fort Rosalie , où il soupa. Après le souper il fit apporter plusieurs pièces de toile de Rouen , que l'on déchira par bandes ; & il fit distribuer ces bandes de toile à tous les Sauvages qui suivoient l'armée , avec ordre de se les attacher au bras , afin que les François qui l'accompagnoient , & qui ne connoissoient pas ce qui distinguoit ces différentes Nations barbares , pussent au moins re-

connoître à cette marque ceux de ces Peuples qui étoient amis. Outre les Tonicas dont j'ai parlé , l'armée avoit été jointe par quelques Sauvages des Yazoux , & par un parti de Chactas commandés par le Soulier rouge.

Le lendemain le Commandant ne voulant pas donner le tems aux ennemis de se fortifier , ou même de lui échapper , fit défiler toutes les troupes sur deux colonnes pour se rendre à la Concession de Ste. Catherine , où il avoit marqué le rendez - vous général de toute l'armée. Elle étoit composée des troupes de la Compagnie , des Soldats de la Concession de la Terre blanche , de plusieurs Bourgeois , Canadiens & Volontaires de la Capitale , & de quelques habitans du poste des Natchez. La premiere colonne suivit le grand chemin , qui conduit du Fort Rosalie à Ste. Catherine ; l'autre prit par un petit chemin pratiqué au travers des prairies & des valons. Toute l'armée s'étant rassemblée au rendez - vous , on y passa la nuit , dormant à la belle étoile les armes entre les bras , en attendant le Général qui coucha au

Fort, où le Serpent piqué ne manqua pas de venir demander grace pour sa Nation. Il avoua que les habitans de la Pomme, de Jenzenaque & des Gris étoient véritablement des mutins, & que lui-même n'avoit pû les contenir. Tout ce qu'il put obtenir du Commandant, fut que sa vengeance ne s'étendrait que sur ces trois Villages, lui promettant qu'en sa considération il épargneroit son grand Village, ainsi que celui de la Farine, qu'il sçavoit d'ailleurs n'avoir point trempé dans les hostilités commises par les trois autres.

Le jour suivant le Commandant étant arrivé, l'armée se mit en marche du côté du Village de la Pomme, défilant au travers des bois par de petits sentiers, où les Soldats ne pouvoient passer qu'un à un. C'étoit le jour même de la Toussaint. Toutes les troupes marchaient en silence, afin de pouvoir surprendre les ennemis. Sur la route on rencontra une cabane, où trois femmes Sauvages étoient à la porte occupées à piler du mahis pour faire de la sagamité. Aussi-tôt qu'elles apper-

çurent les François armés & en si grand nombre accompagnés des Sauvages mattachés en guerre, elles abandonnerent leur ouvrage au plus vite pour rentrer dans la cabane, dont elles fermerent la porte.

Il y avoit dans cette cabane faite de boufillage trois Sauvages, qui voyant par les meurtrieres ménagées dans le mur que c'étoit à eux que les François en vouloient, s'armerent de leurs fusils & se mirent à tirer par ces ouvertures; mais comme ils n'étoient que trois, l'armée se rangea de façon que personne ne fut blessé. Cependant un habitant du Fort Rosalie nouvellement établi voulant profiter de la promesse que le Commandant avoit faite, que ceux qui prendroient une femme ou fille Sauvage l'auroient pour Esclave, & espérant pouvoir enlever une des femmes Sauvages que l'on avoit vûes, sans faire attention au danger auquel il alloit s'exposer, se détacha du corps de l'armée, & prenant sa course, arriva à la porte de la cabane. Il la saisit d'une main par le haut en intention de l'arracher; mais comme cette porte n'é-

toit faite que de cannes séchées attachées & entrelacées sur deux autres cannes posées en travers, un des trois Sauvages qui étoient en dedans le choisit au travers de ces cannes, & d'un coup de fusil lui perça le cœur. Le François tomba mort, entraînant la porte avec lui, & laissant ainsi l'accès libre à qui voudroit le venger. Un habitant, bon Gentilhomme de Bearn, nommé le sieur Mesplet, l'entreprit : il entra dans la cabane au moment que le Sauvage venoit de tirer son coup; & au lieu de le tuer d'un coup de fusil, comme il l'auroit pû, il s'avança pour le saisir, dans l'espérance de l'avoir pour Esclave, s'il pouvoit le prendre vivant. Le Sauvage qui n'avoit pas eu le tems de recharger, voyant le François approcher, lui déchargea un coup de la crosse de son fusil; mais il le manqua, & le sieur Mesplet l'ayant saisi dans le moment au travers du corps, l'enleva & le porta hors de la cabane. Aussi-tôt qu'il y fut, le Commandant ordonna à un de nos Sauvages de le tuer, & de lui lever la chevelure, ayant résolu de ne faire aucun quartier aux mâles;

en même-tems il promit à cet habitant de lui donner la première Esclave, qui seroit prise par nos Sauvages. A l'égard des deux autres Sauvages, ils furent tués par quelques François, qui tandis que ceci se passoit étoient entrés dans la cabane. Un d'eux nommé le sieur Tisserand s'empara de deux des femmes Sauvages, qui s'étoient cachées sous un lit; l'autre fut prise par un autre habitant.

Après cette première expédition, l'armée reprit la route du Village de la Pomme; mais les coups qu'on avoit tirés de part & d'autre, avoient servi de signal aux Sauvages pour s'évader, & ils s'étoient tous dispersés dans les bois, ou dans les Villages voisins, en sorte qu'en arrivant à leur habitation, l'armée n'y trouva que les cabanes. Elle fit halte dans la grande place du Village; & le Commandant pensant que les Sauvages pouvoient bien aller à la cabane qu'on venoit d'abandonner, pour lever la chevelure au François qui y avoit été tué, y envoya un détachement, avec ordre de brûler la cabane & le corps du François. En même-

remis il fit mettre le feu à toutes les cabanes du Village ; & comme le jour commençoit à baisser , l'armée reprit la route de Ste. Catherine.

On y arriva au commencement de la nuit , & l'on y passa quatre jours à se reposer , sans qu'il arrivât rien de nouveau. Le cinquième le Commandant partagea l'armée en deux corps , & donna la conduite de l'un au sieur Payon , avec ordre de prendre la même route qu'on avoit déjà tenue. Pour lui , s'étant mis à la tête du second corps , il se mit en marche vers le Village des Gris , où il arriva par des chemins encore plus mauvais & plus difficiles , que ceux dont j'ai déjà parlé ; on n'y trouva aucun Sauvage , mais seulement un Temple , & quelques cabanes éparfes çà & là , que le Commandant fit réduire en cendre. Cependant les troupes mouroient de soif ; & comme chacun cherchoit où se désaltérer , un habitant rencontra par hazard une vieille femme Sauvage qui peut-être étoit âgée de plus de cent ans , puisqu'elle avoit les cheveux tout blancs ; ce qui est très-rare parmi les Sauvages. Il la

mena au Général, qui après l'avoir interrogée & avoir sçu d'elle où l'on pourroit trouver de l'eau, l'abandonna comme un poids inutile à la terre à la discrétion d'un petit Esclave qu'il avoit, qui lui leva la chevelure & la tua. Ensuite l'armée continua sa marche, ayant toujours à essuyer les mêmes fatigues & les mêmes incommodités; on étoit obligé de crier à chaque instant, halte à la tête, & un moment après, ferre la queue. Il est certain que si les Sauvages avoient eu l'esprit ou le courage de se réunir & de s'embusquer dans quelques ravines, il leur auroit été facile de détruire toute l'armée.

Enfin on sortit des bois & des défilés, & les troupes étant entrées dans une grande & vaste plaine dont les herbes avoient été brûlées, on découvrit de loin un Sauvage des ennemis armé d'un fusil, qui sans doute étoit à la découverte & examinoit notre marche. Dès qu'on l'eut apperçu, un François nommé Maréchal pria instamment le Commandant de lui permettre de courir sur ce Sauvage, ce que celui-ci

lui refusa d'abord ; mais enfin vaincu par ses importunités il le lui accorda : alors Maréchal partit comme un éclair ; fans prendre son fusil , & seulement armé d'un couëteau Bucheron. Toute l'armée incertaine de ce qui alloit arriver , s'arrêta pour être spectatrice de ce combat. Le Sauvage de son côté ne voyant venir contre lui qu'un seul homme fans armes , se crut assez fort & assez adroit pour le vaincre : il l'attendit de pied ferme , & dès qu'il le vit à portée ; il le tira ; mais il le manqua. Aussi-tôt il prit la fuite au travers de cette prairie , pourfuivi par son ennemi qui l'atteignit enfin , & lui enfonça son couëteau dans le dos. Le Sauvage tombe du coup , & le François dessus ; mais aussi-tôt celui-ci se relève , fait le cri de mort , lève la chevelure à son ennemi , & vient en triomphe la présenter au Général ; qui pour récompense lui fit délivrer quelques marchandises.

Peu de tems après le Soulier rouge, Chef du petit parti de Chactas qui avoit suivi l'armée , ayant apperçu quatre femmes Sauvages qui s'enfuyoient , couru

après, les arrêta, & les mena au Général. On les interrogea, & par leurs réponses on apprit qu'à demi lieue de là il y avoit au Village de Jenzenaque cinquante Sauvages, qui nous attendoient de pied ferme, résolus de vaincre ou de mourir. Sur cet avis l'armée doubla le pas, & le Chef des Tonicas se mit à la tête, marchant droit à l'ennemi. Quelque tems après on apperçoit une cabane forte bâtie sur une hauteur; on ne doute point que ce ne soit là que l'on doit trouver les Sauvages. Aussi-tôt les Tambours battent, les fifres jouent; l'armée forme un bataillon quarré, & s'avance vers la cabane. Le Chef des Tonicas qui étoit à la tête, arrive le premier sur la hauteur: il approche de la cabane; il la visite, & n'y trouve personne: les Sauvages l'avoient abandonnée, & l'avoient fait même avec tant de précipitation, qu'ils y avoient laissé quelques fusils, des balles & des cornes pleines de poudre. Le Chef des Tonicas faisant le tour de la hauteur, apperçoit au bas un petit Chef des ennemis appelé le petit Soleil; disons mieux; se voir l'un & l'autre.

tre , se coucher en joue & tirer , ne fut presque qu'une même chose. Le Chef des Tonicas jetta son ennemi mort sur la place , & tomba lui-même blessé très-dangereusement. La balle dont il fut frappé , lui étoit entrée par la bouche , avoit percé la joue , de-là étoit allé donner dans la culasse de son fusil , & glissant tout le long , lui avoit cassé l'omoplate.

Les Sauvages le voyant tomber & croyant qu'il étoit tué , poussèrent des cris & des heurlemens affreux ; mais quelques François s'en étant approchés , trouverent qu'il respiroit encore. On le releva , on le coucha sur un brancard , & l'ayant mis au milieu de l'armée , on reprit encore une fois le chemin de Ste. Catherine. Mais la nuit étant survenue , on fut obligé de camper dans une prairie , où chacun alluma du feu pour se réchauffer : car il n'y avoit ni tentes ni couvert ; on n'avoit pas même porté de vivres. Vers le milieu de la nuit les Sauvages se mirent à tirer quelques coups de fusils à poudre ; ce qu'ils pratiquent généralement lorsqu'ils sont proche de l'enne-

mi, pour lui faire connoître qu'ils sont sur leurs gardes. Par malheur la compagnie de la Terre blanche qui étoit commandée par le Sr. de Liette, n'avoit aucune connoissance de cet usage des Sauvages : elle crut que c'étoit une surprise de l'ennemi qui venoit attaquer l'armée, se mit sous les armes, & marchoit déjà du côté où elle entendoit tirer, lorsque le Commandant averti de cette méprise, y envoya un Aide de Camp pour la faire rentrer dans son quartier.

Le lendemain dès la pointe du jour l'armée se remit en marche, & arriva sur les neuf heures du matin à la Concession de Ste. Catherine, où on laissa un fort détachement, pour mettre cette habitation à l'abri des insultes des Sauvages. Le reste des troupes se retira au Fort Rosalie, où la compagnie du sieur de Liette fut congédiée & retourna à la Terre blanche. Le Commandant pensoit cependant à mettre fin à cette guerre; mais il ne vouloit pas la terminer sans qu'il en coûtât aux Sauvages, non des volailles, comme il étoit arrivé la première fois, mais du

112 *Mémoires Historique*

sang digne d'être versé. Dans cette vûe il envoya dire au Serpent piqué de venir lui parler; & celui-ci s'étant aussitôt rendu auprès de lui, il lui dit qu'il alloit retirer la parole qu'il lui avoit donnée de ne point tomber sur le grand Village & sur celui de la Farine, puisqu'il apprenoit qu'il donnoit retraite à ses ennemis. A ce discours le grand Chef qui étoit véritablement ami des François, ne fit d'autre réponse sinon qu'il demandoit la paix. » Je te l'accorderai, répartit le Général; mais » vois à quel prix. Tu sçais que parmi » les tiens il y a un Negre qui auparavant a appartenu aux François: apporte moi sa tête avec celle du Vieux » poil Chef du Village de la Pomme, » & promets moi que tu regarderas tous » jours les François comme tes amis & » comme tes freres; à ces deux conditions je te donnerai la paix. « Or ce Negre dont on demandoit la tête, étoit un Noir libre, qui au lieu de s'établir avec les François dans les terrains qui leur appartenoient, avoit passé chez les Sauvages, où même il s'étoit fait Chef de parti. On craignoit avec rai-

son qu'il ne leur apprît la manière d'attaquer & de se défendre ; & par-là il étoit de la dernière importance pour la Nation de s'en défaire.

Le Serpent piqué se soumit à tout ce qu'on exigeoit de lui , & demanda seulement trois jours pour l'exécuter ; ce qui lui fut accordé. Deux jours après il apporta en effet la tête du Vieux poil , & le lendemain celle du Negre. Alors le Commandant voyant la guerre terminée , laissa ses ordres , tant au Commandant du Fort Rosalie qu'au grand Chef des Sauvages , & retourna à la Capitale , après avoir rétabli la paix & la tranquillité dans ces contrées.



CHAPITRE XXII.

*Rappel du Commandant du Pays
en France ; perte du Vaisseau
la Bellone.*

CE fut pendant la guerre des Nat-chez, que mourut le sieur de la Tour, Lieutenant-général & Brigadier des Ingénieurs à la Louisiane ; il fut remplacé par le Chevalier de Lonbois, qui fut envoyé dans cette Province en qualité de Lieutenant de Roi. Quelque tems après, c'est-à-dire en 1725. le Vaisseau la Bellone étant arrivé à la Nouvelle Orléans, & le Capitaine qui le commandoit ayant porté ses paquets au Commandant général, il y trouva l'ordre que la Compagnie lui envoyoit de passer en France. Aussi-tôt il se disposa à partir, & ayant fait ses adieux, il se rendit à la Mobile & de-là à l'Isle Dauphine, pour y attendre que

Le même Vaisseau la Bellone qui devoit le passer en Europe , pût mettre à la voile. En effet ce Vaisseau n'eut pas plutôt pris sa charge , qu'il sortit du Fleuve , & alla mouiller à la rade de l'Isle Dauphine , où il lui arriva d'abord un accident , en ce que sa chaloupe tourna dans le trou du Major. Par bonheur il n'y eut personne de noyé : on retira la chaloupe ; mais comme ce malheur arriva le Samedi saint , on remit le départ au Lundi suivant , à cause de la solennité du lendemain.

Le Lundi à la pointe du jour la chaloupe & le canot furent mis en mer , pour aller à l'Isle Dauphine prendre le Commandant & son frere qui devoit passer avec lui , & transporter leurs effets à bord. Mais à peine étoient-ils arrivés à l'Isle , qu'on entendit de terre l'appel que faisoit la Bellone pour demander du secours , par deux coups de canon qu'elle tira coup sur coup , & un moment après deux autres , ainsi qu'il se pratique sur mer. Il faisoit alors le plus beau tems du monde , & pas le moindre soufle de vent ; cepen-

dant ce Vaisseau périssoit , par le défaut de quelques planches qui s'étoient détachées vers la quille. Dans ce péril pressant , chacun cherchoit à éviter le malheur dont tous étoient menacés : les uns s'attachoient aux vergues & aux cordages , en attendant le retour du canot & de la chaloupe ; d'autres se jetterent à la mer , & eurent le bonheur de gagner à la nage les petites Isles aux Hérons : un pere se noya , en voulant sauver son fils. Enfin le Vaisseau périt avec toutes les richesses qu'il portoit , sans qu'il fût possible d'en rien sauver ; ce qui fut une véritable perte pour la Compagnie. Après cet accident , le Commandant revint à la Capitale , où il passa encore quatre ou cinq mois , au bout desquels il se rembarqua dans la Gironde , laissant le maniement des affaires entre les mains du sieur de Boisbriant Capitaine des Illinois , que la Compagnie avoit nommé pour commander en son absence. Il s'étoit fait aussi dans l'intervalle de la guerre des Natchez du changement dans le Conseil , en ce que M. de la Chaise étant

mort, on envoya de France un Commissaire ordonnateur pour le remplacer; il se nommoit le sieur de Salmont.

CHAPITRE XXIII.

Nouvelles brouilleries avec les Sauvages Natchez.

COMME les Capitaines Commandans que la Compagnie envoie dans chaque poste, n'y restent qu'autant de tems que le Commandant général le juge à propos, le sieur de Barnaval Commandant aux Natchez fut remplacé par le sieur de Liette; & après celui-ci vint le sieur Brontin en qualité, tant de Commandant du Fort Rosalie, que de Directeur de la Concession de la Terre blanche. Il y avoit à cette habitation beaucoup d'Ouvriers & de Nègres à conduire; en sorte que le sieur Brontin ne pouvant être en même-tems au Fort & dans cet endroit, choisit de

demeurer à cette Concession , & me laissa au Fort pour y commander en son absence.

On jouissoit alors dans ce poste d'une grande tranquillité , & depuis la dernière guerre les Sauvages avoient recommencé à vivre en bonne intelligence avec les François , lorsqu'il arriva un accident , qui sans la prudence de celui qui commandoit , eût pû causer de nouveaux troubles. Il y avoit à la Terre blanche des bestiaux de toute espèce , bœufs , vaches , taureaux , chevaux , &c. qui tous les jours alloient paître dans la plaine. Or il arriva qu'un Sauvage donna un jour un coup de casse-tête à fleur de lys dans le flanc d'une jument de cette habitation du côté du montoir , & que non content de l'avoir ainsi blessée , il lui coupa encore la queue ; ce qui chez ces Sauvages est regardé comme un aussi grand acte de bravoure & de courage , que si on avoit levé une chevelure , & par conséquent comme une déclaration de guerre. On trouva par bonheur la jument en cet état ; & elle fut conduite

à la Concession, où on la mit entre les mains d'un Maréchal, qui la guérit.

Le sieur Brontin voulut avoir raison de cet acte d'hostilité ; & étant bien aise de pénétrer en même-tems l'intention du Sauvage, qui peut-être n'avoit attaqué la jument que parce qu'il n'osoit s'en prendre aux François, il fit dire au Serpent piqué de venir lui parler. Celui-ci se rendit aussi-tôt auprès de lui ; & le Commandant lui ayant demandé si lui ou ses gens étoient las de bien vivre avec les François, le grand Chef voulut sçavoir pour quelle raison il lui faisoit cette question. Le sieur Brontin la lui expliqua, & même lui fit voir la jument blessée ; mais le Serpent piqué lui protesta, que ce coup ne venoit d'aucun des gens de sa Nation, & voulut même l'imputer à la petite Nation des Tioux, qui demeurait environ à deux lieuës à l'Ouest du grand Village, & à une lieuë au Sud du Fort Rosalie. Sur cette réponse, le sieur Brontin dépêcha aussi-tôt un exprès à un nommé Bamboche, qui étoit regardé comme le Chef des Tioux, avec ordre de venir lui parler. Il s'y

rendit ; & le Commandant lui ayant exposé ce qui s'étoit passé , & ce que le grand Chef des Natchez disoit de son Village , celui-ci qui dans le fond étoit un coquin , soutint avec fermeté que cette action ne pouvoit partir d'aucun Sauvage de son Village , puisqu'il n'y en avoit aucun qui eût de casse-tête à fleur de lys , & qu'elle venoit sans doute des propres gens du Serpent piqué , puisqu'ils avoient plusieurs de ces sortes d'armes dans leur cinq Villages. Le grand Chef des Natchez piqué de cette réponse se leva brusquement , & dit en sortant : » Je vois ce que c'est ; je vais » y mettre ordre. « En même-tems il retourna à son Village , où il assembla ses Considérés.

Aussi-tôt qu'il fut parti , le sieur Bron-tin fit armer sa troupe , & m'envoya un exprès au Fort pour m'avertir de ce qui se passoit. Sur cette nouvelle je fis charger le canon qui étoit au Fort , fis battre la générale , & ayant assemblé les habitans au signal d'un coup de canon à poudre que je fis tirer , je les avertis de se tenir sur leurs gardes , & de se retirer au Fort au second coup de
 canon

qu'ils entendoient avec leurs femmes & leurs enfans. Ces précautions furent inutiles ; le Serpent piqué ayant entendu le coup de canon que j'avois fait tirer , s'imagina aussi-tôt que les François alloient tomber en armes sur ses Villages , & pour les prévenir , il partit sur le champ avec tous ses Considérés , pour aller présenter le Calumet de paix au Commandant de la Terre blanche. Celui-ci fit d'abord difficulté de le recevoir , & dit au grand Chef qu'il pouvoit retourner à son Village , où il alloit lui porter un autre Calumer à fumer. Cependant à la fin il se laissa vaincre à l'importunité du Sauvage , qui le prioit avec instance de le recevoir lui & ses gens en amitié ; mais dans la harangue qu'il lui fit faire, il lui demanda s'il étoit juste que la Concession perdît ainsi sa jument ? Le Serpent piqué convint que cela n'étoit pas raisonnable ; & pour réparation du tort , il condamna chaque cabane de tous les Villages de sa Nation , même de celle des Tioux , à fournir à la Concession une manne de bled ; ce qui fut exécuté en huit jours. En même-tems

le sieur Brontin fit entendre au grand Chef , qu'il ne suffisoit pas d'avoir fait la paix avec lui , s'il ne la faisoit aussi avec son Lieutenant qui commandoit au Fort , & qui n'étoit pas moins fâché que lui ; ce qui déterminâ les Sauvages à venir au Fort Rosalie , où je fus de même régélé du Calumet , toute la garnison étant sous les armes tant que cette cérémonie dura. Le bled qu'on retira de cette contribution , eût plus que suffi pour payer un Régiment entier de Cavalerie , puisqu'il ne faut que deux mannes pour faire un quart de bled contenant cent vingt pots , qui se vendoit alors trente livres. Ce fut ainsi qu'en cette occasion la prudence du Chef ne permit pas que la Nation devint le jouet de ces Sauvages , qui au fond aimoient les François , & qui payerent bien cher la faute qu'un d'entr'eux avoit faite.

Depuis cet événement , le sieur Brontin ne resta pas long-tems au Fort Rosalie , & fut bien-tôt après rappelé à la Capitale. Il eut pour successeur le sieur du Tisnêt , qui pour s'attirer l'amitié des Sauvages , leur fit montrer contre

mon sentiment à se bâtir des Forts de palissades à la maniere des François. Ce nouveau Commandant ne demeura pas plus d'un an aux Natchez, & fut remplacé par le sieur de Merveilleux, qui protégeoit les habitans de ce poste, dont il étoit également aimé, & sous le gouvernement duquel les François vécutent toujours dans la meilleure intelligence avec les Sauvages.

CHAPITRE XXIV.

Arrivée d'un nouveau Commandant à la Capitale ; le sieur Chopart est envoyé aux Natchez.

IL n'y avoit pas plus d'un an que le Sr. de Boisbriant commandoit dans le pays, lorsqu'il arriva un nouveau Commandant au moment qu'on s'y attendoit le moins. C'étoit un brave Officier de Marine, Chevalier de S. Louis, nommé le sieur Perier, à la louange duquel on peut dire qu'il se fit égale-

ment aimer des troupes & des habitans par son équité & sa générosité bienfaisante. A peine fut-il installé dans son emploi, que tout le pays commença à fleurir plus que jamais : chacun se disputoit à qui formeroit de nouvelles habitations; les Officiers eux-mêmes en prirent, à l'exemple du Commandant général. La Compagnie ayant envoyé des Esclaves Negres, comme elle avoit coutume de le faire de tems en tems, le sieur Perier en fit faire la répartition avec la plus grande égalité, sans avoir égard aux uns plutôt qu'aux autres; & il en fit donner à plusieurs habitans, qui depuis qu'ils étoient établis dans le pays n'avoient point encore pû en obtenir. Si le feu prenoit à une habitation, il étoit le premier à prêter la main pour la rétablir. Arrivoit-il quelque démêlé entre deux habitans? il les écoutoit séparément, ensuite ensemble, & leur rendoit justice sans préférence ni distinction. En un mot il se faisoit également aimer & craindre dans tout le pays, toujours prêt à rendre service à ceux qui avoient recours à lui, & punissant aussi avec

févérité , lorsque la faute le méritoit.

Sous un gouvernement si juste , chacun s'appliquoit à perfectionner & à améliorer ses nouveaux établissemens ; & les habitations formées aux Natchez , quoiqu'éloignées de cent lieuës de la résidence de ce nouveau Commandant , prospéroient chaque jour de plus en plus , par les soins qu'il prenoit de fournir à ce poste tout ce qui pouvoit contribuer à le rendre solide & florissant. Cet état eût sans doute été de durée , si l'on n'eût pas rappelé dans le même - tems le sieur de Merveilleux qui , comme je l'ai dit , commandoit alors au Fort Rosalie. Son successeur fut le sieur Chopart , qui ne fut pas plutôt établi dans ce poste , qu'au lieu de chercher à s'attirer l'amitié des Peuples dont il venoit prendre la conduite , ne pensa qu'à s'en faire le tyran , maltraitant tous ceux qu'il soupçonnoit n'être pas de ses amis , foulant aux pieds la justice & l'équité , & faisant toujours pencher la balance du côté de ceux qu'il vouloit gratifier , méprisant

même les Ordonnances du Roi , & négligeant le service au point de le laisser faire par de simples Sergens , qui ne se voyant plus retenus par leurs Officiers , abusoient impunément de cette licence.

Il y avoit , comme je l'ai dit , à la Concession de la Terre blanche qui appartenoit alors à M. le Maréchal Duc de Belle - Isle , une compagnie de Soldats , qu'on y entretenoit pour la conservation des effets de cette Concession , & pour la défense des Ouvriers qui y étoient employés. Le sieur Chopart entreprit de les en tirer de son autorité , & de n'y laisser que huit Soldats commandés par un Caporal. Le sieur Desnoyers qui étoit alors Régisseur de cette Concession , s'opposa d'abord à ses prétentions ; mais le sieur Chopart lui ayant dit d'un ton absolu qu'il le vouloit , & ce Régisseur qui étoit Officier de la Compagnie , étant en cette qualité subordonné à ce Commandant , il fut obligé de se soumettre.

Il n'en fut pas de même d'un Lieu-

tenant de la garnison du Fort (*a*) qui avoit commandé dans ce poste sous les yeux du sieur Brontin , & qui témoin des injustices criantes que ce Commandant exerçoit contre un des habitans , s'y opposa avec fermeté. Il est vrai que par-là il attira sur lui l'indignation du sieur Chopart , qui par surprise le fit mettre aux fers ; mais cet Officier ayant eu le bonheur de se sauver & de parvenir à la Capitale , en porta ses plaintes au Commandant général , qui sur le champ fit venir des Natchez le sieur Chopart , pour répondre de sa conduite. L'affaire ayant été instruite , ce Lieutenant en eut satisfaction entiere en plein Conseil , où le Commandant des Natchez fut obligé de s'avouer coupable. Il auroit même été cassé & ne seroit jamais retourné à son poste , si le Commandant général n'eût été forcé d'accorder sa grace aux sollicitations pressantes des personnes qui s'employeroient pour lui ; il ne le renvoya même qu'après qu'il lui eut

(*a*) C'est l'Auteur lui-même , à qui cette aventure est arrivée.

promis de traiter plus favorablement les habitans , & de changer entièrement de conduite.

CHAPITRE XXV.

Conduite du sieur Chopart ; origine de la dernière guerre des Natchez.

CETTE petite disgrâce humilia le sieur Chopart sans le corriger. Il est vrai qu'à son retour aux Natchez il ne maltraita plus les habitans ; ses violences & ses injustices se proposerent un autre objet. Il avoit amené de la Capitale quelques Esclaves Negres , en intention de former aux Natchez un établissement solide. Son but étoit d'y faire fortune en peu de tems ; mais il lui falloit pour cela un beau terrain : les meilleurs étoient pris ; & il ne pouvoit en chasser les François qui en étoient en possession , sans s'exposer

encore à recevoir quelques réprimandes du côté de la Capitale. Dans cet embarras il imagina un moyen ; ce fut de s'adresser aux Sauvages , dont il ne croyoit pas avoir rien à craindre. En effet il va un beau jour poser sa première habitation au Village de la Pomme , chasse un Sauvage du terrain qu'il occupoit , même de sa maison , & y met quelques Negres pour cultiver la terre , avec une femme Françoisise pour en avoir soin. Le Sauvage vient se plaindre , & pour l'appaiser on lui fait délivrer quelques marchandises : il n'est pas content , & trouve qu'on ne lui donne pas assez ; on lui en promet davantage : mais c'est uniquement pour l'amuser , & sans que l'on eût nulle envie de lui tenir parole.

Le sieur Chopart n'en demeure pas là. Il va un jour se promener au grand Village. Ce n'étoit plus alors le Serpent piqué qui étoit le grand Chef de la Nation des Natchez ; il étoit mort , & celui qui lui avoit succédé étoit allié de ce Chef de la Pomme nommé le Vieux poil, dont les François avoient demandé la tête dans la dernière guer-

re. Etant arrivé au Village , le sieur Chopart considère que cet emplacement est très-avantageux , étant situé dans une belle plaine partagée en deux par la petite rivière de Ste. Catherine ; aussi-tôt il forme le dessein de s'en saisir pour y former une habitation. Il est vrai qu'il appartient à une Nation amie des François , qu'il faudra en déposséder , & qu'on indisposera sans doute par cette violence ; n'importe. Dans cette résolution le Commandant revient à sa maison située sur la première plate-forme que l'on rencontroit , après avoir monté en venant du bord du Fleuve une colline assez roide par un chemin qui alloit en serpentant. Non loin de-là étoit une autre maison où demouroit le sieur Bailly , qui étoit venu prendre la place du sieur de la Loire des Ursins , Juge & Commissaire de ce poste. Celui-ci se voyant remercié & déplacé , avoit choisi un emplacement sur un terrain , qu'on trouvoit en allant du Fort Rosalie à Ste. Catherine ; & il commençoit à s'y établir.

Le Commandant considérant , que

l'emplacement du grand Village lui convenoit fort pour y bâtir une belle maison de campagne, & qu'en faisant cultiver cette belle plainé qui l'environnoit, il en tireroit un grand revenu, résolut, comme je l'ai dit, de s'en emparer. Dans cette vûe il envoya dire au grand Chef de venir lui parler, & celui-ci s'étant rendu auprès de lui accompagné de ses Considérés, le sieur Chôpart lui fit dire par le sieur Papin Interpréte, que le grand Chef des François qui étoit à la Nouvelle Orléans, c'est-à-dire le sieur Perier, lui avoit écrit de lui ordonner de sa part d'abandonner son Village, parce qu'il en avoit besoin pour faire de grands bâtimens. A une proposition aussi étonnante pour eux le grand Chef & ses Considérés répondirent, qu'il y avoit très-long-tems que leur Nation étoit en possession de ce Village, & y demeueroit; que les cendres de leurs ancêtres y repositoient, déposées dans le Temple qu'ils y avoient bâti; qu'au reste ils n'avoient jamais vû que les François eussent pris des terrains chez eux de haute lutte; que s'ils étoient éta-

blis sur leurs terres , c'étoit leur Nation même qui leur y avoit donné un emplacement , dans l'espérance d'en être protégée & défendue contre leurs ennemis ; & même que plusieurs François avoient donné des marchandises aux Sauvages pour prix des terrains qu'ils occupoient. Mais leurs représentations , quoique justes , ne firent aucune impression sur l'esprit du Commandant , & ne purent le porter à changer de résolution. Il dit au grand Chef, qu'il s'embarassoit peu de toutes ses raisons ; qu'il s'agissoit d'obéir aux ordres du grand Chef François ; qu'ainsi il falloit que sur l'heure ils se disposassent à abandonner leur Village ; que s'ils le jugeoient à propos , ils pouvoient fort bien en aller bâtir un autre une lieuë plus loin.

Le grand Chef sçavoit fort bien que son Village n'étoit déjà que trop éloigné du bord du Fleuve , puisqu'il en étoit à cinq grands quarts de lieuë ; cependant voyant qu'il ne pouvoit fléchir le Commandant , il parut consentir à ce qu'il exigeoit de lui , & lui demanda seulement deux Lunes , pour

avoir le tems, disoit-il, de choisir un terrain propre à établir leur demeure, & de le préparer. Celui-ci le lui accorda ; mais comme toutes ses vûes ne tendoient qu'à s'enrichir par toutes fortes de moyens, il lui fit entendre que comme c'étoit lui qui par bonne volonté pour sa Nation consentoit à lui accorder cette grace sans l'aveu du grand Chef François, qui peut-être lui sçauroit mauvais gré de n'avoir pas exécuté ses ordres à la rigueur, il étoit juste qu'il l'en dédommageât ; & pour cela il lui marqua un certain nombre de volailles, de pots d'huile d'ours, de mannes de bled & de pelleteries, qu'il exigea qu'on lui donnât. Le grand Chef ne cherchant qu'à sortir de ses mains, lui accorda tout ce qu'il voulut ; & le sieur Chopart à qui la tête sans doute avoit tourné, pour s'affûrer d'autant plus de sa parole en l'intimidant, l'avertit encore de n'y pas manquer, le menaçant, s'il ne tenoit pas sa promesse, que dès que la galere qui devoit venir aux Natchez seroit arrivée, il l'enverroit à la Nouvelle Orléans pieds & poings liés. Après cette

conversation, on se sépara, les Sauvages fort mal satisfaits de ce qu'on vouloit exiger d'eux, & le Commandant François bien résolu d'avoir leur terrain sans qu'il lui en coûtât ni présens ni marchandises.

CHAPITRE XXVI.

Conduite des Natchez & leur résolution sur la proposition du sieur Chopart.

A U S S I - T Ô T que les Sauvages furent retournés à leur Village, le grand Chef, les Guerriers & les Considérés ne manquèrent pas de s'assembler; il se tint entr'eux plusieurs Conseils secrets, pour résoudre des moyens, tant de ne point quitter leur terrain, que d'empêcher que le grand Chef ne fût mené prisonnier à la Capitale. Il se fit là plusieurs propositions, qui toutes furent rejetées: enfin après avoir balancé différens partis qui tous

pouvoient servir à assurer leur bien & leur liberté, ils s'arrêterent à la barbare résolution, non-seulement de massacrer le Commandant du Fort, mais même de faire main basse sur tous les François, & d'en délivrer le pays. Après cela ils députerent de tous côtés aux différentes Nations sauvages répandues dans cette Province, auxquelles ils envoyèrent le Calumet, leur faisant représenter la tyrannie que les François vouloient exercer sur eux en les chassant de leur terrein, & leur demandant du secours contre leurs usurpations & leurs violences. Les Chactas furent des premiers & des plus vifs à entrer dans leur ressentiment; ils se chargerent de détruire tous les François du bas du Fleuve, & pour l'exécution de ce dessein ils prirent jour à la fin des deux Lunes, que le Commandant avoit accordée. Mais comme ces Peuples ne sçavent pas compter, ainsi que je l'ai remarqué ailleurs, ils se délivrerent entr'eux autant de petites buchettes de bois, ou allumettes, qu'il y avoit de jours jusqu'à celui qu'ils destinoient à cette sanglante bouche-

rie. Après cette négociation qui fut tenue très-secrete entre ces Sauvages, les Députés retournerent à leur Village, rapportant avec eux ces fatales allumettes qu'on leur avoit données, que le grand Chef fit aussi-tôt porter dans leur Temple, où, comme je l'ai dit, ils conservent une espèce de feu perpétuel.

Ces Sauvages restoient cependant tranquilles dans leur Village, sans se mettre en devoir d'aller chercher un autre terrain; ce qui seul eût pû donner des soupçons au sieur Chopart, s'il eût été capable de quelque prudence. Tous les matins le grand Chef alloit au Temple jeter au feu une de ces allumettes, dont la dernière devoit marquer le jour de cet affreux massacre. Il eût pû être général dans tout le pays; mais Dieu veilla sur tous les autres postes, & sembla n'avoir abandonné celui des Natchez à la fureur de ces Barbares, que pour punir les hauteurs insupportables & les injustices criantes de celui qui y commandoit.

C'étoit en 1729. & vers la fin d'Octobre il étoit parti de la Capitale une

galere chargée de différens effets & autres marchandises pour ce poste des Natchez , qui commençoit à devenir très-florissant par le grand nombre d'habitations qui s'y étoient formées. La récolte y avoit même été cette année fort abondante en tabac , bled , mahis , patates , &c. & on travailloit alors à y bâtir en charpente un vaste & magnifique magasin pour la Compagnie. La galere arriva aux Natchez le 28 Novembre ; elle portoit les sieurs de Coly pere & fils , qui venoient de France pour voir le fruit de tant de dépenses qu'ils avoient faites pour leur Concession de Ste. Catherine , & qui ne trouvant point le Commandant au Fort , monterent à cheval pour se rendre à leur habitation. En effet le sieur Chopart , accompagné du sieur Bailly Juge & Commissaire de ce poste , & du sieur Ricard Garde-magasin , étoit allé ce jour là au grand Village , où il avoit fait porter par quelques Negres un régal , avec des bouteilles de vin & d'eau-de-vie , dans le dessein de se réjouir. Là considérant cette belle prairie où ce Village étoit situé , il mar-

quoit déjà des yeux sa maison , ses jardins , ses granges , ses magasins , les cabanes de ses Negres , &c. en un mot il traçoit déjà en idée le plan de cette belle & agréable habitation , qui devoit être le fruit de ses injustices & de ses violences.

CHAPITRE XXVII.

Massacre général des François par les Natchez.

A P R E' s avoir tracé en idée , ainsi que je viens de le dire , le plan de sa nouvelle habitation, le sieur Chopart suivi de sa compagnie alla voir le grand Chef dont il fut très-bien reçu. Le sieur Ricard Garde-magasin servoit d'interprete. Ils burent & se réjouirent ensemble , & passerent la nuit à faire la débauche jusques vers les trois heures du matin , que les François se retirèrent au Fort pour s'y délasser de leurs fatigues.

Cependant les fatales allumettes étoient parvenues à leur fin , & ce jour-là même les Sauvages devoient exécuter l'horrible complot qu'ils avoient prémédité. Quoiqu'ils eussent tenu leur entreprise fort secrète , elle n'avoit pas laissé de transpirer ; quelques filles & femmes Sauvages qui aimoient les François , & dont quelques-unes leur servoient même de maîtresses , n'avoient pû s'empêcher de leur découvrir toute l'intrigue , & de leur dire de prendre garde à eux lorsque le grand Chef viendrait présenter le Calumet au Commandant , les avertissant que leurs gens devoient se servir de ce signe de paix , pour cacher le dessein qu'ils avoient formé d'égorger tous les François de la contrée. Le sieur Papin Interprete en fut informé , ainsi que le sieur Macé Sous - Lieutenant de la garnison du Fort , & quatre ou cinq autres personnes. On leur avoit même marqué le jour où devoit se faire cette sanglante exécution ; c'étoit le 29 Novembre , veille de S. André. Sur ces avis , à peine le sieur Chopart fut rentré chez lui , que le sieur Macé qui

d'ailleurs étoit son compere , vint lui rendre compte de ce qu'il avoit appris ; mais bien loin d'y faire la moindre attention , le Commandant le traita de lâche & de visionnaire , lui reprochant qu'il cherchoit à lui en imposer , en voulant lui donner mal à propos des soupçons contre une Nation amie , dont il n'y avoit encore qu'un instant qu'il avoit été parfaitement bien reçu , & pour récompense de ses avis il lui donna ordre de se rendre aux arrêts. Un moment après le Sr. Papin étant venu lui faire le même rapport , loin de l'écouter , il le fit mettre aux fers ainsi que quatre ou cinq autres. Après cela il alla se mettre au lit , ayant ordonné auparavant au Sentinelle qui étoit en faction à sa porte , de ne laisser entrer personne chez lui avant neuf heures du matin.

Il est certain qu'averti comme il l'étoit , il pouvoit très-facilement , s'il l'eût voulu , prévenir le malheur qui arriva ; il auroit suffi pour dissiper l'orage , de faire mettre les troupes sous les armes & tirer un seul coup de canon à poudre. Mais soit que vin & la

bonne chere lui eussent troublé le jugement, soit qu'il fût prévenu mal à propos en faveur des Sauvages, ou même qu'il ne les crût pas capables d'oser jamais exécuter un tel dessein, il ne voulut prendre aucunes mesures pour s'y opposer; & comme ses injustices étoient le principe du mal, il acheva par son opiniâtreté de le rendre absolument incurable.

Pendant ce teins-là les Sauvages se dispoisoient à jouer le dernier acte de cette sanglante tragédie; & afin de prendre, pour ainsi dire, tous les François d'un seul coup de filet, ils s'étoient dispersés par troupes, les uns à la Terre blanche, d'autres à Ste. Catherine ou au Fort, où les Soldats de la garnison avoient leurs fusils, à la vérité, mais pas un seul coup de poudre. Il n'y avoit pas un seul habitant, chez lequel quelque Sauvage ne se fût rendu sous différens prétextes; les uns apportoit aux François ce qu'ils pouvoient leur devoir; d'autres venoient prier leurs amis de leur prêter leurs fusils pour tuer, disoient-ils, un ours ou un chevreuil qu'ils avoient vû proche de l'habitation: quelques-uns auf-

si feignoient de vouloir traiter quelques marchandises ; & où il y avoit trois ou quatre François ensemble , il s'y trouvoit au moins une douzaine de Sauvages , qui avoient ordre de leur Chef de ne point agir qu'au signal qu'il leur avoit donné.

Ces mesures étant prises , on vit le grand Chef partir de son Village , accompagné de ses Guerriers & de tous ses Considérés avec le Calumet au vent , frappant sur le pot de cérémonie , & portant au Commandant François la récompense qu'il avoit exigée pour les deux Lunes de délai qu'il avoit accordées aux Sauvages ; des volailles , des pots d'huile , du bled , des pelleteries , &c. Cette troupe passe au pied du Fort , chantant & faisant voltiger le Calumet à la vûe de tous les Soldats de la garnison , qui étoient accourus pour voir cette marche. Les Sauvages s'avancent ainsi en cadence & à pas comptés vers la maison du Commandant , qui dort cependant sans songer à tant de biens qu'on lui apporte. Ils passent sur leur route proche de l'ancien magasin de la Compagnie , où de-

meuroit le sieur Ricard , qui étoit déjà levé, & qui étoit descendu au bas de la côte où il faisoit décharger la galere , afin de mettre en sûreté les effets & marchandises qu'elle avoit apportées pour ce poste. Ils arrivent enfin à la maison du sieur Chopart , qui s'étant réveillé au bruit que faisoit celui qui frappoit sur le pot , & aux cris que faisoient les Sauvages , se leve en robe de chambre , & fait entrer tout ce cortège. On lui offre à fumer , on met à ses pieds les présens qu'il a exigés pour ne pas envoyer sur la galere le grand Chef des Natchez pieds & poings liés à la Capitale. Que de biens étalés aux yeux de ce Commandant ! que de cruches pleines d'huile arrangées dans sa chambre ! Il admire ces présens avec complaisance , se riant intérieurement de la vaine crédulité de ceux qui ont voulu lui donner des soupçons contre ses amis les Sauvages ; il ordonne qu'on les mette en liberté , afin qu'ils soient témoins eux-mêmes de ce qui se passe , & qu'ils voient s'il est probable que des gens qui le comblent de tant de biens , aient pû former le noir com-

plot d'égorger tous les François. On chante, on danse; pendant ce tems-là une troupe de ceux qui accompagnoient le grand Chef, se détache, & se rend au bord de l'eau où l'on déchargeoit la galere. Là chaque Sauvage choisit son homme, le couche en joue, le tire & le jette mort sur la place. A ce signal auquel tous les autres Sauvages étoient attentifs, on fait de tous côtés main basse sur les François; en moins de demi-heure il en périt plus de sept cens, les uns percés de leurs propres armes, les autres égorgés ou affommés. De toute la garnison il ne se sauva qu'un seul Soldat. Le sieur Macé sortant des arrêts, fut tué en rentrant chez lui: les sieurs Coly pere & fils arrivés la veille, furent massacrés à leur Concession de Ste. Catherine, avec le sieur de Longraye qui en étoit Régisseur; la même chose arriva au sieur Desnoyers, Régisseur de la Terre blanche. Il étoit arrivé le matin même des Yazoux plusieurs pirogues, avec le Commandant François de ce poste appelé le sieur Coder accompagné d'un R. P. Jésuite: tous deux furent enveloppés

l'oppés dans le malheur commun ; & les Sauvages leverent la chevelure au Commandant, parce qu'il l'avoit fort longue & très-belle. Je ne finirois point, si je voulois exprimer toutes les cruautés que les Sauvages exercèrent alors contre des gens qu'ils avoient autrefois tant aimés. Il y eut plusieurs femmes Françoises, qui voulant prendre la défense de leurs maris, ou venger leur mort sur leurs meurtriers, furent elles-mêmes impitoyablement égorgées par ces barbares.

Au milieu de ce massacre général de tous les François, le sieur Chopart vivoit encore, comme si la Providence eût voulu le réserver pour être témoin de la destruction de tant d'habitans, qui ne périssoient que par sa faute. Il la reconnut enfin, mais trop tard ; & se levant de dessus sa chaise, au lieu de prendre son fusil & de se mettre en défense, il se sauva dans son jardin, où il donna un coup de sifflet pour appeller les Soldats de la garnison. Mais ils n'étoient plus ; & il pouvoit voir tout-autour de lui au travers de la palissade qui fermoit son jardin, la ter-

re jonchée de leurs cadavres. Lui-même est environné des Sauvages, qui ne respirent plus que sa mort : cependant aucun d'eux ne veut porter la main sur lui ; ils le regardent comme un chien, indigne d'être tué par un brave homme, & ils font venir le Chef Puant, qui l'assomme d'un coup de massue.

CHAPITRE XXVIII.

Suite du massacre ; François qui en échapperent.

J'AI dit ailleurs que le sieur de la Loire des Ursins, après avoir été Juge & Commissaire de ce poste de Natchez, avoit formé une habitation sur le chemin du Fort à la Concession de Ste. Catherine. Le jour même de massacre, il avoit reçu avis de l'entreprise que les Sauvages devoient faire sur les François ; & en conséquence il avoit fait armer ce qu'il avoit de monde avec lui, consistant en un Esclav

fauvage dont il étoit sûr , un François avec une femme François , & un fils naturel qu'il avoit eu d'une fille Sauvage de cette même Nation des Natchez , qu'il avoit fait appeller Rosalie , du nom du Fort construit dans ce poste. Après avoir pris ces précautions , il cacha dans un endroit sûr ce qu'il pouvoit avoir de meilleurs effets , & montant à cheval , il prit le chemin du Fort , pour aller y donner avis de ce qu'il avoit appris. Quelques Sauvages qui dès le matin rodoient autour de son habitation , le laisserent passer , parce que le signal n'étoit point encore donné ; mais à peine approche-t-il du Fort , que le massacre commence , & qu'il apperçoit de loin qu'on égorge la garnison. A cette vûe , il tourne bride pour retourner chez lui ; mais les Sauvages lui barrent le chemin , & le tirent sans le blesser. Il pique de nouveau vers le Fort que les ennemis avoient abandonné pour descendre au pied de la colline : il y laisse prendre haleine à son cheval , & repart , dans l'espérance de pouvoir forcer le passage par la vîtesse de sa course & ren-

trer chez lui ; mais après avoir évité plusieurs coups de fusil sur la route, étant près d'arriver, il est frappé d'une balle qui le jette mort sur la place.

Ceux qu'il avoit laissés à son habitation se voyant attaqués par les Sauvages, se mirent en défense ; & pendant tout le jour ils soutinrent une espèce de siège contre un grand nombre de ces Barbares, tirèrent sur eux, & en blessèrent plusieurs, la femme Françoisse leur fournissant cependant de la poudre à plein chapeau. Cetté héroïne ayant ensuite été tuée, ils continuèrent à se défendre, jusqu'à ce qu'une pluie qui survint obligea l'ennemi de se retirer. Alors profitant des ténébres, ils abandonnerent l'habitation, gagnèrent le bord du Fleuve, & ayant trouvé une pirogue attachée à l'arrière de la galere, ils s'y embarquerent, & se sauverent. Ils rapporterent depuis, que les Sauvages qui étoient alors dans la galere, étoient ivres morts, & que s'il y eût eu seulement trente François ensemble, ils auroient détruit tous ces bourreaux.

Ce fut aussi à la faveur de la nuit que

se sauva le seul Soldat de la garnison qui , comme je l'ai dit , réchappa de ce massacre. Lorsqu'il commença , il étoit au pied de la hauteur sur laquelle le Fort étoit bâti , occupé à ferrer du bois dans un four qu'on avoit pratiqué dans la colline même. Aussi-tôt qu'il vit le carnage qui se faisoit de tous côtés , il retira promptement le bois du four , & s'y tint caché pendant tout le jour , jusqu'à ce que l'obscurité lui facilita le moyen de s'évader.

Le sieur Ricard se sauva aussi , mais d'une maniere qui tient en quelque sorte du miracle. J'ai dit que dès le matin il étoit descendu au bord de l'eau , où il travailloit à faire décharger la galere , lorsqu'ayant vû la premiere décharge que les Sauvages firent sur nos gens , il se jetta dans le Fleuve , & gagna à la nage la forêt voisine , où il se cacha jusqu'à la nuit. Alors il sortit de sa retraite ; mais n'osant suivre le rivage dans la crainte d'être rencontré par les ennemis , il se mit dans l'eau jusqu'au col , & descendit ainsi le Fleuve jusqu'à l'habitation d'un nommé Rousseau maître Potier ,

qui s'étoit établi environ à un quart de lieuë du Fort. Y étant arrivé , & y ayant apperçu de la lumiere , il y entra ; mais quel fut son étonnement , lorsqu'il se vit au milieu d'une troupe de Sauvages , qui l'ayant fait approcher du feu pour se sécher & se réchauffer , le firent manger , & lui donnerent même une de leurs pirogues avec des vivres pour se sauver ! Ces Sauvages étoient ceux qui , comme je l'ai dit , étoient arrivés le matin des Yazoux avec le sieur du Coder , & auxquels les Natchez n'avoient point fait part de leur entreprise.

Deux autres François nommés , l'un Postillon , l'autre Louette , n'eurent pas tous deux le même bonheur. Ils étoient partis le matin de compagnie pour aller à la Terre blanche , lorsqu'étant arrivés sur une hauteur qui commande celle sur laquelle cette Concession étoit située , ils découvrirent de loin le massacre que les Sauvages y faisoient des François. A cette vûe ils s'arrêtent , & n'osant ni avancer ni hasarder de retourner au Fort en plein jour , ils se cachèrent dans les

bois en attendant la nuit. Lorsqu'elle fut venue, ils se mirent en route, non pas par le chemin ordinaire, mais au travers des forêts & des prairies. Ils arrivent de la sorte à l'ancien magasin de la Compagnie, où voyant de la lumière, & le sieur Postillon en regardant au travers de la serrure, prenant pour des François ceux qui étoient dedans, il frappe; on ouvre, & à peine est-il entré, qu'il reconnoît que ce sont des Sauvages, qui se sont parés des habits des François qu'ils ont massacrés. Aussi-tôt qu'ils le virent parmi eux, ils lui présentèrent un verre d'eau-de-vie, & s'entretinrent un moment avec lui; ensuite lui ayant fait boire un second coup, ils le jetterent par terre, lui mirent la tête sur un billot, & la lui séparèrent du corps d'un coup de hache. Louette qui étoit dehors, voyant la réception qu'on faisoit à son camarade, ne jugea pas à propos d'entrer chez de si charitables hôtes; il continua sa route pour gagner le Fleuve, dans l'espérance d'y trouver quelque voiture où il pût s'embarquer. En passant proche d'une ca-

bane, il crut y entendre des personnes qui parloient François; il y entra: c'étoient des femmes Françaises, que les Sauvages avoient faites Esclaves, & qu'ils avoient rassemblées dans cette cabane sous la garde d'un d'entr'eux. Aussi-tôt qu'elles l'apperçurent, » Que » venez-vous faire ici, pauvre Louet- » te, s'écrierent-elles? Tous les Fran- » çois sont morts; sauvez-vous. « Il profita de l'avis, & se sauva.

Un nommé Canterelle voyant ce qui se passoit, avoit fermé sa maison pendant que le massacre se faisoit, & s'étoit tenu caché pendant tout le jour dans son grenier avec sa femme, sans qu'aucun Sauvage eût osé y entrer. Lorsque la nuit fut arrivée, après s'être chargés l'un & l'autre de ce qu'ils pouvoient avoir de meilleurs effets, ils sortirent, & prirent leur route au travers des bois; mais le sieur Canterelle s'étant souvenu en chemin d'avoir oublié chez lui quelque chose qui étoit pour lui de conséquence, il dit à sa femme d'aller l'attendre dans un endroit qu'il lui indiqua, & retourna à sa maison. A son retour il ne trouva

point sa femme, soit qu'elle se fût égarée, ou qu'elle eût été faite Esclave par les Sauvages; mais en la cherchant, il eut le bonheur de trouver une pirogue dans laquelle il se sauva. Quelques autres François traverserent le Fleuve à la nage; & s'étant rendus à une cypriere (a) où un maître Charpentier nommé Couillard travailloit à des bois de construction, ils lui apprirent ce qui se passoit, & l'avertirent de se sauver.

CHAPITRE XXIX.

Conduite des Sauvages après le massacre; leurs cruautés.

TOUTES les femmes Françoises qui survécurent à ce massacre, furent faites Esclaves par les Sauvages. Ils en tuèrent quelques-unes, comme la femme du Sr. Papin Interprete, & Madame Macé,

(a) Lieu planté de cypres.

femme de ce Sous-Lieutenant qui, comme on l'a vû, avoit été tué en forçant des arrêts. Les autres François devinrent le partage des Maîtres qui les avoient prises ; cependant le plus grand nombre passa au service du grand Chef & de la femme Blanche qui, comme on l'a vû dans la première Partie de ces Mémoires, est regardée comme l'Impératrice de la Nation, & la tige d'où doivent sortir tous ceux qui la gouvernent. Parmi ces dernières se trouva mon épouse, qui avoit été faite Esclave comme les autres, & de qui j'ai appris en partie, ainsi que de quelques-uns de ceux qui se sauverent, toutes les particularités de cet accident ; pour moi, j'eus le bonheur d'être préservé du malheur commun, étant parti la veille pour me rendre à la Capitale. Toutes ces femmes Esclaves étoient occupées par les Sauvages à faire des chemises pour donner en présent à ceux qui viendroient apporter le Calumet à cette Nation si belliqueuse, qui venoit de se signaler par un si grand exploit. Quinze jours après on les envoya toutes à la galere, pour

en enlever le peu que les Sauvages y avoient laissé ; après quoi ceux-ci y mirent le feu , ainsi qu'au Fort & à toutes les habitations Françoises , qui furent réduites en cendre par ces Barbares.

De tous les François établis ou demeurans à ce poste , les Sauvages en avoient cependant épargné deux , qu'ils réserverent pour leur service , & pour l'avantage qu'ils espiéroient en tirer. L'un qui se nommoit Mayeux , & étoit Chartier fut employé à voiturier par charettes au grand Village tout ce qui avoit été aux François , vivres , meubles , effets , marchandises , même les canons du Fort , avec leurs affuts , ainsi que la poudre , les balles & boulets qui s'y trouverent ; en un mot tout ce qui avoit appartenu , soit à la Compagnie ou aux habitans & Concessionnaires , fut conduit chez le grand Chef , qui en fit ensuite la distribution à tous ses sujets. Les Sauvages se servirent aussi pour ce transport des esclaves Negres qui étoient répandus dans les Habitations , & qui par

cet accident funeste recouvrèrent leur liberté.

L'autre François qui fut épargné, s'appelloit le Beau, & étoit Tailleur : les Sauvages le confervèrent pour qu'il accommodât les habits François à leur taille. Ce Tailleur dont ils avoient tué la femme qui étoit fort vieille, pour lui en faire épouser une plus jeune, leur servit encore à surprendre plusieurs François, qui sans lui auroient pû échaper à leur barbarie. Trois ou quatre jours après le massacre, on entendit dans le bois aux environs du débarquement une voix plaintive, qui sembloit demander du secours. Aucun des Sauvages n'osa aller voir ce que c'étoit ; ils y envoyèrent ce Tailleur pour lui parler. Celui-ci interrogea la personne d'où partoient ces plaintes, sur son nom & sur son état, & lui promit au nom des Sauvages qu'il ne lui arriveroit aucun mal, si elle vouloit se remettre à leur discrétion. C'étoit un Garde-magasin des Yazoux nommé le Hou, qui étant venu aux Natchez avec le sieur du Coder dont j'ai

parlé, & s'étant mis en défense lorsqu'on les attaqua, avoit reçu plusieurs blessures. Sur la parole de le Beau, il se rendit aux Sauvages, qui après avoir lavé ses plaies avec de l'eau-de-vie & l'avoir fort bien traité, lui firent vers le soir la même opération qu'ils avoient déjà faite au nommé Postillon, & lui couperent la tête.

Peu de jours après, les Sauvages ayant apperçu une pirogue, sur laquelle étoient quelques Voyageurs qui descendoient le Fleuve, sans être avertis de ce qui s'étoit passé aux Natchez, ils ordonnerent à ce même Tailleur de les appeler. Celui-ci obéit; mais à peine la pirogue fut-elle à portée du rivage, que les Sauvages qui s'étoient embusqués pour l'attendre, parurent, firent le cri de mort, & tirèrent sur ceux qui étoient dedans. De cinq, trois furent tués; le quatrième se sauva dans les bois, & gagna le Village des Tonicas, & le cinquième qui étoit malade, tomba vivant entre les mains de ces Barbares.

Dès qu'ils eurent ce malheureux en leur possession, ils commencerent par

le mettre tout nud , lui noircirent le corps avec du charbon pilé , lui lièrent les mains , & en cet état le conduisirent à leur Village en courant , & lui tirant à bout portant des coups de fusil à poudre seulement. Arrivé au Village , il fut présenté au grand Chef , qui le condamna à être brûlé en cérémonie selon leur maniere. Aussi-tôt les Sauvages allèrent préparer dans la place qui étoit vis-à-vis du Temple , un cadre de bois composé à leur façon de deux pieux plantés en terre avec deux traverses , où le prisonnier devoit être attaché ; ensuite tout étant prêt , & les cannes séchées apportées pour le brûler , ils allèrent chercher cette malheureuse victime , & lui firent faire depuis le Village jusqu'au Temple une seconde course aussi rude que la première. Dans sa route , ce malheureux épuisé de fatigue & pressé de la soif ayant rencontré une de ces femmes Françoises qui avoient été faites Esclaves portant sur sa tête une cruche pleine d'eau , il la pria de lui donner à boire ; ce qu'elle eut le courage de faire , quoiqu'elle s'exposât par-là au ressentiment des

Sauvages qui ne sont pas tendres. Après cela il continua sa course, & arriva au lieu où sa mort devoit mettre fin à ses peines & à sa vie. Là attaché au cadre les deux bras étendus, ainsi que cela se pratique chez ces Barbares, ayant aperçu quelques Françoises, il leur cria de prier Dieu pour lui, leur disant qu'il s'appelloit Gratien, & qu'il avoit été Ouvrier aux Yazoux dans la Concession de M. le Blanc. A peine eut-il fini ces mots, que les Sauvages armés de paquets de cannes allumées commencerent à le brûler à petit feu, lui appliquant des cannes, tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, aux cuisses, à la poitrine, au dos, aux côtés, au visage, & lui faisant souffrir un martyre long & très-sensible.

Il arriva vers le même-tems qu'un enfant d'un de ces Sauvages étant mort, ils prirent l'enfant d'une femme Françoise & l'étranglerent, pour aller, disoient-ils, tenir compagnie au défunt dans le pays des Esprits. Il est certain que si par malheur le grand Chef ou la femme Blanche fussent morts dans ce

tems-là , il en auroit peut-être coûté la vie à toutes ces femmes Esclaves.

CHAPITRE XXX.

Les Natchez engagent les Sauvages Yazoux à les imiter ; nouveau massacre des François par ces derniers.

ON a vû dans les Chapitres précédens , que le jour même du massacre il étoit arrivé aux Natchez un parti de Sauvages Yazoux ; & l'on sçait que ce furent ces mêmes Sauvages , qui secoururent si généreusement & si à propos le sieur Ricard Garde-magasin , auquel ils donnerent même une pirogue pour se sauver. Mais on doit observer que lorsqu'ils lui rendirent ce service , ils n'avoient aucune connoissance du dessein des Natchez contre les François. Ils étoient partis de leur Village pour venir présenter le Calumet à

cette Nation ; mais étant arrivés dans le tems même que les Natchez se préparoient à exécuter le complot qu'ils méditoient depuis deux mois , non-seulement ceux-ci n'avoient pas crû devoir rien communiquer de leur dessein à ces Etrangers de peur d'être découverts , mais même le grand Chef les avoit fait prier de différer de quelques jours la cérémonie du Calumet. Ce fut ce qui les engagea à se retirer en attendant à l'habitation du sieur Rousseau , qui quelques jours auparavant étoit descendu à la Capitale avec sa famille. Ce ne fut donc que trois ou quatre jours après l'accident arrivé , que ces Sauvages présentèrent le Calumet au grand Chef des Natchez , qui dans la harangue qu'il leur fit les instruisit de ce qui s'étoit passé , & des raisons que sa Nation avoit eues d'en agir de la sorte , les exhortant à les imiter , & à massacrer tous les François qui étoient établis chez eux au Fort S. Claude , & les assûrant qu'ils étoient les seuls François qui fussent encore vivans dans le pays , les Chactas ayant détruit tous ceux de cette Nation , qui

s'étoient établis vers le bas du Fleuve. Les Yazoux se laisserent aisément aller aux persuasions du grand Chef : ils promirent d'exécuter ce qu'il leur conseilloit, & en conséquence ils furent renvoyés chargés de présens, comme chemises, poudre, balles, &c. & accompagnés de quelques Natchez, qu'on leur donna pour les encourger & les seconder dans l'exécution.

Ces Sauvages remontoient le Fleuve, bien disposés à tenir la parole qu'ils avoient donnée dès qu'ils seroient arrivés à leur Village, lorsqu'ayant apperçu de loin un bateau qui avoit mis à terre quelques Voyageurs, ils résolurent de s'en rendre maîtres. Dans cette vûe ayant descendu à terre, ils s'avancerent sans bruit au travers du bois, & arriverent sans être découverts proche du lieu où étoient ces Voyageurs bien éloignés de s'attendre à une telle surprise. Ils étoient alors à genoux, entendant la messe que leur disoit un R. P. Jésuite ; & l'on en étoit à l'élévation, quand les Sauvages firent leur décharge, tant sur le Prêtre que sur les assistans. Mais le

Dieu qu'ils adoroient en ce moment, ne permit pas qu'il y en eût aucun de blessé, & ils eurent le tems de se rembarquer; il arriva seulement qu'à la seconde décharge que firent ces Barbares, le Bosselman nommé Dufablon étant occupé à pousser le bateau au large, reçut un coup de fusil dans la cuisse, qui par bonheur n'en fut point cassée. Ce Dufablon étoit celui-là même, qui à l'arrivée du premier Vaisseau qui apporta de France des filles à la Louisiane, avoit emporté le prix de la dispute survenue entre lui & un de ses camarades à qui auroit la dernière. Malgré le coup qu'il venoit de recevoir, il eut encore la force de se rembarquer. Ce bateau venoit des Illinois, & alloit à la Nouvelle Orléans, où il arriva heureusement.

A l'égard des Sauvages Yazoux, ils continuerent leur voyage vers leur Village, où ils ne furent pas plutôt arrivés, qu'ils se disposerent à exécuter ce qu'ils avoient promis aux Natchez. Il n'y avoit alors au Fort S. Claude qu'une petite garnison d'environ vingt hommes, & elle n'étoit commandée

que par des Sergens, le sieur du Corder qui commandoit à ce poste, ayant été tué aux Natchez, comme je l'ai rapporté plus haut. Trois ou quatre jours après leur arrivée, les Sauvages se rendirent à ce Fort en assez grand nombre, & s'étant dispersés par pelotons dans les cabanes sans que personne songeât à s'y opposer, au moment que l'on y pensoit le moins, ils tombèrent sur les François & les massacrerent, sans qu'il en réchapât un seul. Ainsi fut encore détruit le poste des Yazoux situé à quarante lieuës au-dessus de celui des Natchez. Cet accident arriva au commencement de l'année 1730.



CHAPITRE XXXI.

Conduite des Chactas , & leur mécontentement ; Conseils fréquens que tiennent les Sauvages Natchez après le massacre.

DE ce que j'ai dit jusqu'ici il est naturel de conclure , que le sieur Chopart fut le seul principe & l'unique cause du malheur arrivé à ces deux postes. Aussi les Natchez qui aimoient naturellement la Nation , n'en vouloient d'abord qu'à lui , & ils ne s'étoient déterminés à faire main basse sur tous les François , que parce qu'ils appréhendoient de s'attirer de leur part une guerre cruelle , s'ils se défaisoient seulement du Commandant. D'ailleurs ils se flattoient que les Chactas tiendroient la parole qu'ils leur avoient donnée de détruire tous les François du bas du Fleuve , & sur ce principe ils s'étoient persuadés qu'a-

près l'exécution de leur dessein ils n'auroient plus aucun ennemi à craindre.

Ils ne tarderent pas à être détrompés ; & Dieu ne permit point qu'un complot si noir eût son entière exécution. Lorsque les Chaëtas avoient donné parole aux Députés des Natchez de détruire les François du bas du Fleuve, ils étoient convenus entr'eux de les attaquer tous le même jour, afin d'assurer le massacre général qu'ils en vouloient faire ; & c'étoit pour ne point manquer à ce jour marqué pour cette sanglante exécution, qu'ils s'étoient délivrés réciproquement un certain nombre d'allumettes. Ce jour fatal devoit être le premier de Décembre. Chaque jour depuis ce complot les Chefs des deux Nations brûloient chacun une de ces fatales allumettes ; mais il arriva qu'un jour le grand Chef des Natchez s'étant rendu au Temple, après y avoir jetté au feu une de ces allumettes, suivant sa coutume, s'étant retourné pour parler au Gardien du Temple, un jeune fils qu'il avoit & qui étoit venu avec lui, voulut imiter ce qu'il avoit vû faire à son pere. Il prit deux de ces allu-

mettes, qu'il jetta au feu ; ce qui fut cause que les Natchez avancerent de deux jours le massacre des François, qu'ils attaquèrent le 29 Novembre.

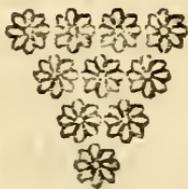
A l'égard des Chactas chez qui la même méprise n'étoit point arrivée, ils furent exacts à garder leur promesse au jour marqué: le premier de Décembre ils arriverent au nombre de six cens hommes à la vûe de la Nouvelle Orléans, n'ayant plus que le Lac S. Louis à traverser pour s'y rendre, & de-là ils députerent au sieur Perier, pour obtenir de lui la permission d'aller lui présenter le Calumet. Mais quelque avantage que ce Commandant général pût espérer de cette députation, il ne crut pas qu'il fût de la prudence d'admettre un si grand nombre de Sauvages dans la Capitale, & refusa de les y recevoir ; il leur fit dire seulement, que si leur Chef vouloit y passer avec une trentaine de ses gens, il seroit le bien venu. Ce refus du Commandant ayant déconcerté le projet des Chactas, ils s'en vengerent à leur retour dans leur Village, en tuant quelques bêtes à corne, qui appartenoient

168 *Mémoires Historiques*
à la Concession du sieur de Chaumont
établie aux Paskagoulas.

Peu de tems après ces mêmes Sauvages envoyèrent aux Natchez un parti assez considérable de leur Nation pour présenter le Calumet au grand Chef ; & à la danse du poteau , les présens qu'on leur fit ne leur paroissant pas suffisans , ne consistant qu'en quelques chemises assez grosses , des chaudieres , des miroirs , du vermillon , &c. sans fusils , ni poudre , ni balles , ces Députés qui avoient été instruits de ce qui s'étoit passé , se plainquirent hautement de ce que les Natchez avoient prévenu de deux jours celui qui avoit été marqué pour le massacre général des François , leur disant qu'ils étoient des chiens , qui avoient voulu garder tout pour eux sans en faire part à ceux qui leur avoient promis du secours , ce qui sans doute avoit empêché le grand Chef François de leur permettre de passer à la Capitale , & les menaçant de les en faire repentir.

Après ce premier parti , il en revint encore un second de la même Nation des Chactas , qui ne furent pas plus satisfaits

fatisfait des présens qu'ils reçurent, que les autres l'avoient été. Ceux-ci ayant appris qu'à l'occasion de la mort d'un de leurs enfans, les Natchez avoient égorgé un jeune garçon François, & que même ils avoient mis en délibération s'ils ne tueroient pas toutes leurs Esclaves, parce qu'ils appréhendoient d'avoir la guerre à leur sujet avec les Chactas; ces Sauvages, dis-je, frappant au poteau, leur défendirent de faire mourir dans la suite aucun de leurs Esclaves, femmes, filles ou garçons, leur déclarant que s'ils agissoient autrement, ils auroient affaire à eux. Ces menaces arrêterent la fureur & les cruautés des Natchez; depuis ce tems-là ils étoient inquiets, tenant entr'eux des Conseils fréquens, sans sçavoir à quoi se résoudre, ni quelles mesures ils devoient prendre.



CHAPITRE XXXII.

On reçoit à la Capitale la nouvelle du malheur arrivé aux Natchez ; le Chevalier de Loubois marche contre eux.

LE premier qui apporta la nouvelle à la Capitale du malheur arrivé aux Natchez , fut le sieur Ricard Gardemagasin ; & comme il y arriva encore tout effrayé & en très-pitoyable état, après une route pénible qu'il avoit faite presque sans vivres , on crut d'abord sur ce qu'il raconta de cet accident , qu'il avoit perdu l'esprit , personne ne pouvant imaginer que le massacre eût été aussi général qu'il le disoit. Mais on ne tarda pas à recevoir la confirmation de ce qu'il avoit avancé. Le nommé Couillard maître Charpentier , qui comme je l'ai dit , travailloit avec quelques Ouvriers à des bois de construction dans une cipriere

voisine des Natchez , ayant appris ce qui s'y passoit , résolut de se sauver. Ils avoient avec eux deux Sauvages de cette Nation , qui leur servoient de Chasseurs : ils commencerent par les massacrer ; ensuite ayant embarqué dans un grand bateau des vivres , leurs outils & tout ce qui leur appartenoit , ils descendirent le Fleuve. En passant devant la galere, ils furent salués par les Sauvages qui étoient dedans d'une décharge de coups de fusils qui ne blessèrent personne , & arriverent le trois Décembre à la Nouvelle Orléans , où ils confirmèrent tout ce que le sieur Ricard avoit rapporté de ce désastre.

Comme il n'étoit plus possible d'en douter après des témoignages si formels , le sieur Perier commença aussitôt à prendre des mesures pour tirer vengeance d'un si horrible attentat. Dans cette vûe il envoya d'abord aux Chactas le sieur de Lery , Officier qui parloit parfaitement toutes les langues des Sauvages , pour les mettre dans ses intérêts & les engager à prendre son parti. Cette Nation mécontente de la réception que les Natchez avoient fai-

te aux derniers partis qu'elle leur avoit envoyés , piquée d'ailleurs de ce qu'ils lui avoient manqué de parole en avançant le jour du massacre , entra sans peine dans les vûes de vengeance du Commandant général ; elle promit de servir les François en cette occasion de toutes les forces qu'elle avoit , & commença dès lors en effet à faire les provisions de vivres nécessaires pour marcher à cette expédition.

Dès que le sieur Perier en eut été instruit , il forma une petite armée composée de troupes & de quelques bourgeois , dont il donna le commandement au Chevalier de Loubois Lieutenant de Roi. Ces troupes s'embarquerent dans plusieurs bateaux avec les provisions & les munitions nécessaires pour cette guerre ; & remontant le Fleuve , elles arriverent aux Tonicas , où elles furent très-bien reçues par le grand Chef de cette Nation , qui étoit parfaitement guéri de la blessure qu'il avoit reçue à la dernière expédition. On y trouva plusieurs François réchappés du massacre général , qui s'y étoient rendus par terre , & qui avoient été

accueillis avec bonté & nourris par ces Sauvages. Après avoir payé leur dépense & satisfait pour eux , le Chevalier de Loubois les fit entrer dans ses troupes ; & comme il ne se croyoit pas assez en forces pour marcher seul contre les Natchez , il fit construire un Fort dans ce poste , où il demeura avec son armée , en attendant l'armée des Chactas.

Cependant impatient de n'en avoir aucunes nouvelles , il chercha dans ses troupes quelques personnes de bonne volonté pour les envoyer à la découverte , & s'instruire par leur moyen de la marche de ses Alliés , & sur-tout de ce qui se passoit aux Natchez. Cinq se présentèrent ; sçavoir , le sieur Mefplet qui , comme on l'a vû , s'étoit déjà signalé à la premiere guerre ; un nommé Navarre, Soldat & habitant des Natchez , qui avoit épousé une fille de cette Nation ; le sieur de S. Amand bon gentilhomme , & deux Tambours de l'armée. Le Chevalier de Loubois leur fit délivrer tout ce qu'ils demandèrent ; & s'étant embarqués dans une petite pirogue , ils remonterent le

Fleuve jusqu'à environ trois lieues du grand Village des Natchez. Là ils débarquerent, & coucherent à terre. Le lendemain dès la pointe du jour, après avoir déjeuné peut-être un peu trop, ils se mirent en marche, & arriverent à la Terre blanche, où ils trouverent tous les bâtimens réduits en cendres. De-là jusqu'au grand Village ils n'avoient plus qu'une demi-lieuë à faire; mais au lieu de se cacher, & de n'avancer qu'à propos & sans bruit pour ne pas être découverts, ils marcherent hardiment comme s'ils n'eussent eu rien à craindre : aussi n'étoient-ils pas à plus d'un quart de lieuë du Village, lorsqu'ils se virent environnés de Sauvages. Alors ils se jetterent dans une ravine qui leur servit de retranchement, & où ils se mirent en défense, le Soldat Navarre qui parloit très-bien la langue des Natchez, les haranguant en même-tems qu'il tiroit sur eux, & leur disant qu'ils étoient des chiens, qui ne méritoient pas de vivre; que toutes les Nations étoient en marche pour les attaquer, & qu'il n'en échapperoit pas un seul d'entr'eux. Les Sau-

vages qui le connoissoient, avoient beau lui crier de se rendre; il ne leur répondoit qu'à coups de fusil, en quoi il étoit très-bien secondé par ses camarades. Enfin les Sauvages désespérant de les prendre vivans, firent sur eux une décharge qui blessa Navarre & le Sr Mesplet. Mais malgré sa blessure, le premier refusa toujours constamment de se rendre à eux, & continua à les accabler d'injures, jusqu'à ce que fatigués de ses invectives, ils firent sur lui une seconde décharge qui le jeta mort sur la place. Alors le sieur Mesplet & les trois autres mirent les armes bas, & demandèrent quartier.

Aussi-tôt qu'ils furent entre les mains des Sauvages, ceux-ci les conduisirent au grand Chef, qui s'adressant au sieur Mesplet, lui demanda à quelle intention il étoit entré sur ses terres. Le François lui répondit, qu'il y venoit de la part de son Général, pour sçavoir de lui s'il vouloit la paix avec les François. » Mais, répartit le Sauvage, » quand on vient pour traiter de la » paix, on ne tire point de coups de » fusils. Vois que tu es blessé, & que

» Navarre est tué. « Le sieur Mesplet répondit que Navarre avoit perdu l'esprit pour avoir trop bû d'eau-de-vie ; que pour lui, dès qu'il l'avoit vû mort, il avoit mis les armes bas, afin de pouvoir sçavoir de lui de la part de son Général s'il aimoit les François, & s'il vouloit vivre en paix avec eux. Le grand Chef répondit qu'oui, & ordonna à ses gens de laisser la liberté à ces quatre prisonniers. Ensuite il fit venir Madame Desnoyers, femme de ce Régisseur de la Terre blanche qui avoit été tué le jour du massacre, & lui dit d'écrire au Général François, que s'il vouloit avoir la paix, il falloit que pour chaque Esclave il lui fournît tant de quarts d'eau-de-vie, tant d'aunes de Limbourg, &c. Ce Sauvage faisoit monter ses prétentions si haut, que si on eût voulu l'en croire, il n'y auroit pas eu dans tous les magasins de la Compagnie, ni même chez tous les marchands de la Capitale, de quoi pouvoir satisfaire à ses demandes. Madame Desnoyers écrivit tout ce qu'il voulut, & profita de cette occasion pour exposer au Chevalier de Loubois la trif-

te situation où elle & ses compagnes d'Esclavage étoient réduites. Elle remit ensuite sa lettre au grand Chef, qui en chargea un des deux Tambours qui avoient été pris, avec ordre de la rendre à son Général, & de lui en rapporter la réponse dans trois jours. On peut dire avec vérité que jamais commission ne fut acceptée de plus grand cœur; le Tambour partit au plus vite sans même regarder derrière lui, & arriva le même jour auprès du Chevalier de Loubois, qu'il informa de ce qui s'étoit passé, & auquel il remit la lettre du grand Chef. On conçoit que cet Officier n'en tint aucun compte, & que par conséquent il n'y fit aucune réponse.

Pendant les trois jours que le grand Chef avoit donnés au Tambour pour revenir auprès de lui, le sieur Mesplet & ses deux compagnons restèrent parmi les femmes Françoises, où ils furent assez bien traités, toujours cependant gardés à vue par les Sauvages, qui appréhendoient qu'ils ne leur échappassent. Mais le quatrième jour le grand Chef ne recevant point de réponse à sa

lettre , entra en une si furieuse colere , que sur le champ il les condamna à la mort. Aussi-tôt on les déponilla , on leur noircit le corps avec du charbon , & on les mena hors du Village. Le sieur de S. Amand & le Tambour n'eurent pas beaucoup à souffrir , & furent bien-tôt expédiés ; mais il n'en fut pas de même du sieur Mesplet , qui fut reconnu pour avoir servi dans la premiere guerre. Les Sauvages commencerent par lui lever la chevelure , & le firent si adroitement qu'aucun os n'en fut offensé ; ensuite ils l'attachèrent au cadre pour y être brûlé en cérémonie , leur intention étant de le faire pleurer , afin de pouvoir dire que ce n'étoit pas un Guerrier , mais une femme. Mais il trompa leurs espérances , ayant souffert ce tourment affreux avec une constance admirable , & sans verser une seule larme.

Cependant les Sauvages n'étoient point tranquilles. Une nuit ils envoyèrent chercher une femme Françoisse , qui parloit fort bien leur langue. Lorsqu'elle fut arrivée dans la cabane où ils étoient assemblés , armés , les uns

de fusils , les autres de haches ou de casse-têtes, ils l'interrogerent ; mais elle étoit si faisie, qu'elle ne put d'abord leur répondre : à la fin cependant elle leur demanda ce qu'ils vouloient ; & ces Barbares lui ayant marqué qu'ils vouloient sçavoir, si après s'être battus contre leurs ennemis, les François ne redevenoient point amis, elle leur dit que la guerre n'empêchoit point qu'après le combat on ne se vît, & que l'on ne se réjouît les uns avec les autres. » Eh bien, reprirent-ils : tu » sçais qu'à la premiere guerre nous » donnames aux François la tête du » Vieux poil Chef de la Pomme ; sa » mort n'avoit point été vengée : qu'on » prenne que la tête du Chef François du Fort Rosalie passe pour la » sienne. « Cette femme leur répondit que cela étoit fort bien pensé. Ils lui demanderent encore, s'il étoit vrai que les François fussent aux Tonicas, & pourquoi ils ne venoient point à eux ? Elle leur dit qu'ils y étoient, & qu'ils ne venoient point, parce qu'ils appréhendoient qu'ils ne les traitassent comme ils avoient traité les autres. Ils

parurent satisfaits de ses réponses , & la renvoyerent.

Le lendemain ils firent jongler une vieille femme Sauvage , qui passoit chez eux pour une grande magicienne. Après plusieurs cérémonies dont se servent ces imposteurs pour tromper ces esprits grossiers & ignorans , elle leur dit comme un grand mystère ce que tout le monde pouvoit deviner comme elle , que dans peu leur Village & leur Fort seroient entourés d'un grand nombre d'hommes vivans , ajoutant que pendant le jour & la nuit précédente il y avoit eu parmi eux plusieurs espions. Après toutes ces assemblées les Sauvages se tinrent tranquilles , toujours inquiets cependant dans l'attente de ce qui arriveroit.



CHAPITRE XXXIII.

Arrivée des Chactas aux Natchez ; ce qu'ils y firent.

AU mois de Février 1730. les Chactas arriverent aux Natchez au nombre d'environ seize cens hommes, accompagnés du sieur de Lery, tant en qualité d'Alliés des François, que pour les punir de leur avoir manqué de parole. Ils parurent aux environs du grand Village portant le Calumet au vent, mais tirant des coups de fusil ; ce qui avertit ceux des Sauvages Natchez qui étoient dispersés çà & là dans des cabanes, de les abandonner pour se retirer dans leur Fort avec leurs femmes & leurs enfans. La femme Blanche qui en étoit un peu plus éloignée, eut à peine le tems de prendre avec elle ce qu'elle avoit de meilleur, & fut obligée d'abandonner toutes les Esclaves Françaises, qui reste-

rent dans la cabane. Les Chactas les ayant trouvées, y entrèrent, après s'être assurés d'abord qu'il n'y avoit point de Natchez avec elles; & quoiqu'ils vinssent en qualité d'amis des François, ils pillèrent de nouveau ces malheureuses Esclaves, & leur ôtèrent le peu qu'elles avoient pû conserver, lorsqu'elles avoient été prises la première fois. En même tems ayant trouvé dans cette même cabane une vieille femme Sauvage qui n'avoit pû suivre la femme Chef, ils lui leverent la chevelure, la lierent le long d'un gros fagot de cannes séches, & la brûlerent ainsi à petit feu.

Tandis qu'une partie des Chactas étoient occupés à piller cette cabane, les autres voltigeoient autour du Fort des Natchez dans l'espérance d'en tuer ou d'en attraper quelqu'un; toute la matinée se passa à tirer de part & d'autre, sans qu'il y eût aucun de ces coups qui portât, parce qu'ils étoient tirés de trop loin. Vers les trois heures après midi les Chactas voulant faire leur retraite, un parti considérable de Natchez ayant fait une sortie, fit sur eux

une décharge qui blessa à la cuisse une des Esclaves Françoises, sans cependant que cet accident l'empêchât de suivre. Les Chactas gagnèrent le terrain, où auparavant étoit située la Concession de Ste. Catherine, & ils y restèrent près d'un mois sans rien entreprendre contre les ennemis. Il y eut seulement entr'eux quelques escarmouches, qui ne servirent qu'à brûler de la poudre.

CHAPITRE XXXIV.

Arrivée du Chevalier de Loubois aux Natchez ; succès de son expédition.

CE fut au mois de Mars suivant que le Chevalier de Loubois arriva aux Natchez. Aussi-tôt que l'armée fut débarquée, elle campa, & demeura dans le même endroit pendant cinq jours, au bout desquels elle marcha contre les ennemis, qui s'étoient

renfermés dans leur Fort avec leurs femmes, leurs enfans, les Negres & les femmes Françoises Esclaves qui leur restoient. On employa quatre jours entiers à faire le trajet depuis le campement jusqu'à eux, à cause d'une pièce de canon que l'on tiroit à force de bras, & qui avoit peine à avancer. Enfin on arriva à la vûe de ce Fort, devant lequel on ouvrit aussitôt la tranchée. Peu de jours après les Sauvages qui connoissoient le terrain beaucoup mieux que les François, ayant fait une sortie sur les troupes qui la montoient, firent sur elles une décharge si subite & si vive, qu'elles abandonnerent leur poste au plus vite. Ce fut en vain que l'Officier qui les commandoit voulut faire ferme & les retenir; elles ne l'écoutèrent point, & lui-même ne se voyant pas soutenu, fut obligé de regagner le gros de l'armée. Cependant on ne cessoit point de tirer contre le Fort ennemi, mais avec peu de succès; & il y avoit peu d'apparence qu'on s'en rendît maître sitôt: car les Sauvages se défendoient avec vigueur, faisant un feu très-vif,

& se servant même du canon qu'ils avoient enlevé du Fort Rosalie, pour tirer sur nous. Il est vrai que comme ils ignoroient la maniere de le servir, il ne leur fut pas d'un grand avantage.

Il y avoit dans l'armée un Sergent très-brave, nommé Brinville; c'étoit lui qui pointoit le canon. Un jour, désespéré de voir le peu d'effet qu'il produisoit contre les palissades du Fort ennemi, il chargea ses poches de grenades, prit un Soldat pour l'accompagner, & profitant de l'obscurité de la nuit, il parvint au pied du Fort. Là se souvenant qu'il avoit oublié le plus nécessaire, je veux dire de quoi faire du feu, il envoya son camarade en chercher; mais le Chevalier de Loubois ayant appris leur dessein, leur fit défendre de l'exécuter, dans la crainte que si l'on jettoit des grenades dans le Fort, on ne blessât autant de femmes Françoises que de Sauvages. Obligé d'abandonner son entreprise, Brinville fut contraint de revenir au camp, où il fut tué le lendemain d'un coup de feu.

Peu de jours après il arriva une aventure, qui donna occasion à un autre Soldat des troupes de se signaler. Le sieur Duparc qui avoit suivi le Chevalier de Loubois en qualité d'Interprete, ayant pris un des drapeaux de l'armée, alla le planter entre le camp & le Fort ennemi, dans le dessein de haranguer les Sauvages, les exhortant à se rendre & à devenir amis des François, & leur promettant qu'on leur donneroit la paix. Mais soit qu'ils ne l'entendissent point, ou qu'ils fissent peu de cas de ses exhortations & de ses promesses, ils firent sur lui une décharge qui le força de se retirer au plus vîte. En même tems les Sauvages ayant fait une sortie pour venir enlever le drapeau qu'il avoit laissé planté au même endroit, plusieurs Esclaves Françoises en profiterent pour se sauver, & malgré les coups de fusil qu'on leur tiroit du Fort, elles eurent le bonheur d'arriver au camp. Dans cet intervalle, un jeune Soldat des troupes se détacha, & dirigeant sa course, il parvint au drapeau qu'il enleva; après quoi il vint le présenter au Chevalier de Loubois,

qui pour récompense lui fit donner la hallebarde.

Comme parmi les femmes Françoises qui s'étoient sauvées, il y en avoit plusieurs qui avoient des enfans qu'elles avoient abandonnés, & dont quelques-uns étoient encore à la mammelle; pour se venger de la fuite de leurs meres, les Sauvages avoient la cruauté de traîner ces pauvres petits innocens dans leur Fort le visage contre la terre; & après les avoir étouffés ou écrasés, ils les jettoient par-dessus leurs palissades. D'autres en grand nombre furent empalés sur ces mêmes pieux, parce que couchant à l'air ainsi que leurs meres, & s'étant enrhumés, leur toux continuelle importunoit ces Barbares, & les empêchoit de s'entendre.

Cependant on continuoît les approches du Fort, & l'on n'en étoit pas beaucoup éloigné, sans que l'on eût encore aucune espérance que les Sauvages voulussent se rendre, lorsqu'un matin, après avoir travaillé toute la nuit à faire avancer le canon & à disposer des sacs à terre, on s'apperçut que les ennemis avoient amené leur

pavillon ; ce qui marquoit qu'ils songeoient à capituler. En effet ils avoient résolu entr'eux de s'accommoder ; & le grand Chef ayant fait venir Madame Desnoyers , & lui ayant expliqué ses intentions , on la vit sortir du Fort , & traverser la plaine pour se rendre à la tente du Général , auquel elle demanda la paix au nom de toute cette Nation. Sa proposition fut bien reçue , & on y acquiesça à condition que les Natchez rendroient toutes les femmes Françoises qu'ils avoient faites Esclaves , avec leurs enfans & tous les Negres. Après cette réponse , Madame Desnoyers retourna au Fort porter cette parole au grand Chef , qui se soumit à ces conditions , demandant seulement que les François ni les Chactas n'entraissent point dans son Fort que le lendemain ; ce qui lui fut accordé. Alors les troupes auxiliaires furent détachées , pour aller recevoir des mains des Natchez les Esclavés Françoises , avec leurs enfans & les Negres , même les deux François , Mayeux & le Beau , qu'ils avoient épargnés dans le massacre général. Après avoir ainsi

retiré tous les prisonniers des mains des Sauvages , le Chevalier de Loubois qui n'avoit différé jusques-là à se servir de la grenade contre les ennemis que pour ménager ces prisonniers mêmes , résolut de tenir parole à ces Barbares comme eux-mêmes la tenoient aux autres ; dès le lendemain matin il se dispoisoit à recommencer le siège avec plus de vivacité qu'auparavant, lorsqu'il apprit que les Natchez l'avoient prévenu, & qu'ils avoient profité de la nuit pour abandonner leur Fort, emportant avec eux tout ce qu'ils avoient.

D'un autre côté on n'eut pas peu de peine à retirer les prisonniers des mains des Chaëtas qui en étoient en possession, & qui sembloient vouloir en disposer, comme s'ils eussent été leurs Esclaves. La dispute s'échauffa à ce sujet entre le Général & ces Barbares au point qu'ils étoient près d'en venir aux mains avec les François, lorsque le grand Chef des Tonicas les apaisa, & les engagea à se contenter des marchandises qu'on leur offroit en échange de ces prisonniers. Le Cheva-

lier de Loubois rassembla pour cela tout ce qu'il put trouver dans le camp ; & comme cela même ne suffisoit point pour satisfaire l'avidité des Chactas, il les engagea à attendre au lendemain, promettant de leur faire délivrer alors le reste des marchandises qu'ils exigeoient. Par ce moyen il vint à bout de tirer de leurs mains toutes les Esclaves Françoises, avec leurs enfans, qu'il fit rassembler au bas de la côte ; & profitant de l'obscurité de la nuit, il les fit embarquer pour être conduites à la Capitale. Le lendemain les Chactas ne voyant plus tous ces prisonniers devinrent beaucoup plus traitables ; cependant on ne put jamais les porter à relâcher quelques Esclaves Negres qu'ils avoient encore, avec un jeune garçon François, & ils les emmenerent avec eux pour leur servir d'ôtages, & de gage des promesses qu'on leur avoit faites.

Les Sauvages ayant abandonné leur Fort, comme je l'ai dit, on y mit le feu ; après quoi toute l'armée décampa, & se tendit à l'endroit où avoit été situé le Fort Rosalie. Là on travail-

la à élever un nouveau Fort de terre , avec des casernes pour les Soldats & des logemens pour les Officiers ; & dès qu'il fut en état de défense , le Chevalier de Loubois y ayant laissé cent vingt hommes pour le garder sous le commandement du Chevalier Baron de Creant , avec des vivres & des munitions , il se rembarqua avec son armée , & reprit la route de la Capitale.

CHAPITRE XXXV.

Retraite des Natchez ; continuation de leurs hostilités.

A USSI-TÔT que les femmes Françaises qu'on avoit retirées des mains des ennemis furent arrivées à la Nouvelle Orléans , l'Intendant ou Commissaire Ordonnateur les fit conduire à l'Hôtel-Dieu de cette Ville , où l'on travailla à rétablir leur santé , non-seulement par de bons alimens ,

mais encore par tous les remèdes convenables ; & comme elles avoient été dépouillées de tout ce qu'elles pouvoient avoir , d'abord par les Natchez , ensuite par les Chactas , la Compagnie voulut bien pour les rétablir leur faire un prêt de tout ce qu'elles crurent leur être nécessaire. Il y en eut aussi quelques-unes parmi elles , qui au lieu d'aller à l'Hôpital , se retirèrent dans des Auberges ou chez leurs amis. De ces femmes les unes retrouvèrent leurs époux qui avoient eu le bonheur de se sauver , & se rejoignirent à eux ; & les veuves ne tarderent pas à trouver des maris. Dans la suite la plupart des familles échappées aux massacre général ont été s'établir à la Pointe coupée , c'est-à-dire , à cinquante lieues de la Capitale , & à moitié chemin de cette Ville aux Natchez.

A l'égard de ces Sauvages , après avoir abandonné leur Fort pour se retirer dans les bois , ils pensèrent à aller s'établir ailleurs , & quittant le rivage droit du Fleuve , ils passèrent du côté de la riviere Noire , qui va perdre ses eaux dans celle des Natchitoches

quitoches, nommée par quelques-uns la riviere Rouge. Là ils firent un Village & bâtirent un Fort sur le modele de celui d'où ils avoient été chassés ; & à trois lieuës plus haut dans la profondeur des terres , ils en construisirent encore un autre. Cependant quoique cette Nation semblât avoir abandonné les terrains voisins du Fort Rosalie , & qu'elle eût fait la paix avec les François , elle ne discontinua point ses hostilités à leur égard , & envers tout ce qui pouvoit leur appartenir.

J'ai dit qu'on avoit construit aux Natchez un nouveau Fort , & qu'on y avoit élevé des bâtimens. Comme on avoit besoin d'écorces de cipres pour les couvrir , on avoit envoyé pour cela à une cipriere voisine un détachement de vingt hommes bien armés avec des vivres. Ce lieu n'étoit éloigné du Fort que d'une lieuë & demie en descendant le Fleuve. Ce détachement y fut d'abord fort tranquille ; mais au bout de cinq ou six jours il fut surpris par un parti de Sauvages Natchez , qui tombant sur ces François au moment qu'ils y pensoient le moins , les massacra-

rent , & leur leverent la chevelure. Dans cet accident périt le même Soldat qui , comme je l'ai dit, avoit été fait Sergeant par le Chevalier de Loubois, pour avoir rapporté au camp un drapeau abandonné , lorsque l'armée étoit campée devant le Fort des Natchez ; & cet autre Soldat qui en se cachant dans un four s'étoit sauvé lors du premier massacre , échappa encore de celui-ci en se mettant dans le creux d'un arbre. Il revint seul au Fort le lendemain apporter la nouvelle de la défaite de ses camarades.

Le fait que je vais rapporter prouve combien ces Sauvages étoient acharnés à la ruine de notre Nation , puisque n'étant que six , ils oferent entreprendre de détruire une garnison entiere de plus de cent hommes. Ce fut peu de jours après , que ces Sauvages Natchez se présentèrent à la porte du nouveau Fort disant qu'ils étoient Chactas. Comme tous les Sauvages se ressemblent , & qu'il est difficile de n'y être pas trompé , si l'on n'est bien instruit de ce qui les distingue les uns des autres , qui ne consiste gueres que dans leur diffé-

rente façon de porter leur chevelure , on les crut véritablement Chactas , & quoiqu'ils fussent armés , on les laissa entrer. Dès qu'ils sont dans le Fort , ils s'y promènent d'abord en véritables amis , caressant les François , leur prenant les mains , & paroissant leur être fort affectionnés ; lorsqu'une demi-heure après ils changent de langage & de conduite , tombent sur quelques Soldats qui n'étoient point sur leurs gardes & qu'ils massacrèrent , & égorgent la sentinelle. Au bruit que causa cette attaque imprévûe l'allarme se mit au Fort : on courut aux armes , on ferma la porte ; mais comme les Sauvages étoient maîtres du corps de garde , ils se défendirent long-tems, jusqu'à ce qu'après un combat de plus de deux heures , on en tua cinq ; le sixième fut pris vivant , & brûlé au cadre : à l'égard des François , ils eurent cinq hommes de tués en cette occasion , & plusieurs blessés. Cet accident apprit à cette garnison à être plus circonspecte dans la suite , & à se tenir mieux sur ses gardes.

Il arriva sur ces entrefaites , qu'un

parti de Sauvages Tonicas qui , pour dire le vrai , étoient alors la seule Nation Sauvage vraiment amie des François , ayant pris une femme Sauvage de la Nation des Natchez , l'amena à la Nouvelle Orléans , où ils la présentèrent au Commandant Général. Celui-ci la leur abandonna ; & leur ayant fait dire qu'il les laissoit les maîtres d'en user avec elle comme ils le jugeroient à propos , ils résolurent de faire voir aux François dans cette Esclave , comment les Sauvages traitoient les prisonniers qu'ils faisoient en guerre. Ils éleverent pour cela un cadre près du rivage , sur une plate - forme qui est entre la Ville & le Gouvernement ; & y ayant attaché cette misérable , ils la brûlerent en cérémonie à la vûe de toute la Capitale qui étoit accourue à ce spectacle , portant le feu , tantôt d'un côté , tantôt de l'autre sur le corps de cette malheureuse , qui pendant ce long & cruel supplice ne versa pas une seule larme. Au contraire elle sembloit se rire du peu d'habileté de ses bourreaux à la faire souffrir , leur disant mille injures , & les menaçant que sa

mort feroit bien-tôt vengée par les gens de sa Nation.

Sa prophétie ne tarda pas à s'accomplir. Peu de jours après cette cruelle exécution un gros parti de Natchez vint aux Tonicas pour présenter, disoient-ils, le Calumet aux grand Chef, & pour faire la paix, non-seulement avec lui, mais encore avec les François. Le grand Chef des Tonicas ne crut pas devoir accepter cette députation, sans en avoir auparavant obtenu la permission du Commandant Général, qui la lui accorda, lui mandant en même tems de faire main basse sur les Natchez, tandis qu'ils seroient occupés à cette cérémonie. Mais ils le prévirent, & à peine furent-ils entrés dans sa cabane, qu'ils l'affommerent & lui leverent la chevelure, tuerent quelques Sauvages & un François, en prirent un autre en vie avec sa femme, & s'en retournerent victorieux & triomphans. Ainsi mourut le grand Chef des Tonicas qui, comme je l'ai dit ailleurs (a), s'étoit fait Chrétien avec

(a) Voyez la premiere Partie.

son fils, & qui par sa valeur & son attachement pour la Nation avoit mérité d'être honoré d'une médaille que le Roi lui envoya.

Ces succès firent croire aux Natchez, qu'après avoir ainsi surpris & détruit plusieurs de leurs ennemis, il ne leur seroit pas difficile d'en faire autant aux François établis aux Naquitoches, où il n'y avoit pas plus d'une vingtaine d'habitans, avec quarante Soldats de garnison commandés par le Chevalier de S. Dénys. Mais cet Officier leur fit voir qu'ils avoient affaire à un Commandant habile & vigilant, sous lequel le service se faisoit avec exactitude & ponctualité, également aimé & respecté des siens, & chéri des Sauvages voisins, dont il dispoit à son gré. Les Natchez étoient partis de leur nouveau Village au nombre de plus de cent cinquante, menant avec eux cette femme Françoisise qu'ils avoient prise aux Tonicas; & étant arrivés à une portée de fusil du Fort des Naquitoches, ils députerent trois d'entr'eux au Commandant pour lui demander la permission d'entrer dans son Fort, vou-

lant, disoient-ils, lui présenter le Calumet, & le prendre pour arbitre de la paix, en remettant entre ses mains une femme Françoise. Le Chevalier de S. Denis qui parloit fort bien la langue des Sauvages, répondit à ces Députés, que s'ils vouloient venir au nombre de dix lui présenter le Calumet & lui amener l'Esclave Françoise, il les recevrait volontiers, & les payeroit bien; mais qu'il jugeoit à leur grand nombre qu'ils n'étoient que des gueux & des traîtres qui cherchoient à le tromper; que cependant il vouloit bien les laisser retourner vers leurs camarades, à condition qu'ils lui améneroient cette Françoise dès le jour même, les menaçant, s'ils y manquoient, de leur faire sentir à qui ils avoient affaire.

Les Députés sortirent ainsi du Fort très-mal satisfaits du succès de leur ambassade; & ayant rapporté cette réponse à leurs camarades, ces Barbares désespérés d'avoir manqué leur coup, tournerent toute leur rage contre la femme Françoise, qu'ils brûlerent au cadre à la vûe du Fort. Après ce bel exploit, au lieu de songer à se retirer,

les Sauvages creuserent dans la plaine une espèce de retranchement où ils se fortifierent, dans l'espérance qu'en restant autour du Fort, ils couperoient les vivres à la garnison, & l'obligeroient à se rendre. De son côté le Chevalier de S. Denys feignoit d'avoir peur, & de tems en tems faisoit tirer quelques coups de canon seulement à poudre pour amuser les ennemis, tandis qu'il faisoit avertir le grand Chef des Naquitoches de lui envoyer quarante Guerriers des plus braves. Ils arriverent au Fort, où ils furent introduits pendant la nuit, & le Commandant leur ayant fait donner des armes, le lendemain dès la pointe du jour il sortit à la tête de sa troupe, entra dans le retranchement des Natchez & tomba sur eux le sabre à la main. Plusieurs furent égorgés; les autres s'étant réveillés au bruit, prirent la fuite: on les poursuivit à coups de fusil; & après avoir tué environ une soixantaine de ces Barbares, le Commandant rentra victorieux dans son Fort sans avoir eu un seul homme blessé, laissant à ce qui restoit d'ennemis la liberté de re-

tourner à leur Village porter la nouvelle de la réception qu'on leur avoit faite aux Naquitoches.

CHAPITRE XXXVI.

*Troubles à la Nouvelle Orléans; le
Commandant Général marche
contre les Natchez.*

PENDANT que ces choses se passeroient dans les postes éloignés, la Capitale elle-même n'étoit pas tranquille. Un jour une femme à qui la tête avoit tourné sans doute pour avoir trop bû d'eau de vie, venant du bayon S. Jean, entra dans la Ville les cheveux épars, criant à pleine tête que les Sauvages avoient fait une descente au bayon, où ils avoient massacré tout ce qu'ils y avoient trouvé d'habitans, & qu'ils la suivoient. A cette femme s'en joignit plusieurs autres aussi peureuses, & le bruit augmentant, l'alarme fut bien-tôt répandue dans tous les

quartiers. On bat la générale ; tout le monde court aux armes , & l'on s'assemble sur la place de la Ville où l'on se forme par compagnies , & où l'on délivre de la poudre & des balles à chacun. Les Dames d'un autre côté se réfugient , les unes dans les Eglises , les autres dans deux Vaisseaux qui étoient mouillés devant la Ville. L'épouvante étoit générale ; tout le monde se croyoit perdu , sans que personne sçût de quel côté étoit l'ennemi. Le Commandant général fait un gros détachement pour aller à la découverte & lui en apprendre des nouvelles. Ces troupes ne marchent d'abord qu'avec beaucoup de précaution de peur de surprise , & au bout de deux heures on apprend que ce n'est rien , & que tout ce grand trouble n'a pour fondement que quelques coups de fusil , qui ont été tirés dans le bois par des Chasseurs.

Peu de tems après cette fausse alarme , on en eut une autre beaucoup mieux fondée , & qui pouvoit avoir des suites très-fâcheuses. Depuis quelque tems il se tramoit sourdement dans

la Ville un complot secret entre tous les Esclaves Negres , qui excités sous main par les Sauvages , ou peut-être voulant les imiter pour recouvrer leur liberté , avoient formé le dessein de se défaire de tous leurs maîtres , & d'égorger la garnison. Le coup étoit hardi , eux seuls n'en seroient jamais venus à bout ; mais qui sçait si les Sauvages ne leur auroient pas prêté la main ? Quoi qu'il en soit , ils avoient déjà concerté entr'eux la maniere d'exécuter leur coupable entreprise , & la conspiration étoit prête à éclorre , lorsqu'une Negresse qui appartenoit à un Chirurgien de la Ville nommé Brosset , en fit l'aveu à son maître & lui découvrit ce qui se passoit. Celui-ci en homme sage l'ayant questionnée , apprit d'elle les noms des principaux Chefs de la conjuration , & la maniere dont ils devoient s'y prendre. Leur plan étoit d'égorger d'abord chacun leur maître le soir lorsque l'on seroit prêt à se coucher ; après quoi étant les maîtres de toutes les clefs , ils auroient bien-tôt des fusils , de la poudre & du plomb , ce qui les mettoit en état de

se défaire sans peine des troupes qui étoient de garde. Après avoir mis par écrit tout ce qu'il put tirer de cette Negresse, le Chirurgien alla en faire part au Commandant général, qui sur cet avis fit arrêter sur le champ tous les Chefs de la conspiration, ainsi que quelques Négresses qui avoient été dénoncées. On les mit dans les cachots, on les interrogea séparément; & sur l'aveu qu'ils firent eux-mêmes de leur noir complot, ils furent tous condamnés, les uns à être roués, d'autres à être pendus, pour servir d'exemple aux autres.

Cependant après cette exécution, le Commandant général comprit qu'il ne suffisoit pas d'avoir éteint ce premier feu par la mort des plus coupables; si l'on ne prévenoit de bonne heure les suites que cet incendie pouvoit avoir; & comme il n'avoit pû découvrir si les Negres n'avoient point été excités par les Sauvages, pour parer à tout inconvénient de ce côté là, il résolut de travailler à rendre les uns & les autres ennemis irréconciliables. Dans cette vûe ayant fait venir devant lui la plû-

part de ces Negres , il leur dit qu'ils étoient des traîtres , & qu'il alloit les faire tous pendre , puisqu'il avoit appris qu'ils s'étoient ligués avec les Sauvages pour exterminer les François. A ce discours ceux-ci protestèrent de leur innocence , lui demandant grace , & offrant , s'il vouloit le leur permettre , de marcher eux-mêmes contre les Sauvages & de les détruire. Alors le Général les ayant amenés au point où il les vouloit , les fit armer de haches , de bayonnettes , de grands couteaux , & leur permit de tomber sur une petite Nation qu'on nomme les Chouachas , leur ordonnant de ne tuer que les hommes , & d'épargner les femmes , les filles & les enfans. Ses ordres furent exécutés ; & les Negres étant tombés sur ce Village , y tuerent sept ou huit hommes qu'ils y trouverent , le reste étant allé à la chasse. Cette seule expédition rendit les Sauvages ennemis mortels de tous les Negres.

Sur ces entrefaites il arriva à la Capitale un Vaisseau de Roi commandé par le sieur de Salvere ; frere du Commandat général ; il portoit des Soldats

de marine , que la Cour informée du malheur arrivé aux Natchez envoyoit dans ce pays. Le sieur Perier crut devoir profiter de l'arrivée de ce secours pour marcher contre les Sauvages : de ces troupes de marine & de celles de la Compagnie jointes à la milice bourgeoise il forma une petite armée ; & l'ayant embarquée , partie dans des bateaux , & partie dans des pirogues , il remonta le Fleuve , entra dans la riviere des Naquitoches & de-là dans la riviere Noire , sur laquelle les Natchez s'étoient établis. Mais on ignoroit où leur Fort étoit situé. Dans cette incertitude deux Soldats étant descendus à terre , pour voir si dans ces bois ils ne trouveroient pas quelques légumes qui leur fussent propres , rencontrèrent un petit Sauvage , qui s'amusoit à pêcher dans un Lac ; ils le prirent , & l'emmenerent au Général qui le reçut très-bien , le caressa , lui fit donner à manger , & lui promit la vie à condition qu'il lui montreroit le chemin qui conduisoit à son Village. Cet enfant y consentit , & l'armée s'étant mise en marche guidée par ce petit Sau-

vage , après avoir fait environ un quart de lieuë , on découvrit le Village & le Fort des ennemis. On s'en approcha le plus près qu'il fut possible à la faveur du bois & en silence , jusqu'à ce que les troupes ayant gagné la plaine , on s'avança vers le Fort tambours battans & enseignes déployées. Les Sauvages étonnés de ce que les François viennent les chercher jusques dans leur retraite , s'y renferment aussitôt avec leurs femmes & leurs enfans , résolus de s'y bien défendre. On leur crie de se rendre , promettant de leur faire quartier & de leur donner la vie ; ils sont sourds à ce langage. On investit leur Fort , on fait débarquer quelques pièces de canon & un mortier de bois qu'on avoit apporté , & on fait l'ouverture de la tranchée. Les Sauvages continuent à se défendre avec courage , blessant même quelques François , jusqu'à ce qu'enfin le troisième jour du siège les ennemis , soit qu'ils fussent trop pressés de la soif , ou que l'effet du mortier eût jetté la consternation parmi eux , amenerent le pavillon & demanderent à se ren-

dre ; ce qui fut remis au lendemain ; parce que la nuit approchoit. Elle fut fort obscure , accompagnée d'une petite pluie & d'un brouillard fort épais ; ce qui donna à la plus grande partie des Sauvages la facilité de se sauver. Le lendemain on en prit environ deux cens , plus de femmes que d'hommes ; on les lia , & on les envoya dans les bateaux : ensuite les troupes pillèrent le Fort & y mirent le feu , après quoi elles se rembarquerent , & reprirent la route de la Capitale. A leur arrivée en cette Ville , les prisonniers furent envoyés en prison , où on les nourrit pendant quelque tems ; ensuite on les embarqua , & on les conduisit au Cap François de S. Domingue , où ils furent vendus en qualité d'Esclaves au profit de la Compagnie.



CHAPITRE XXXVII.

Arrivée d'un nouveau Commandant à la Capitale ; nouveaux préparatifs de guerre.

AUSSI-TÔT que l'on fut informé en France ; que la guerre s'étoit allumée à la Louisiane entre la Nation & les Sauvages , on pensa à y apporter un prompt secours. Dès 1730. la Compagnie ayant représenté au Roi la perte considérable qu'elle venoit de faire aux Natchez , avoit remis le privilège qui lui avoit été accordé pour cette Province. Par-là ce pays revint au Domaine de Sa Majesté , qui ayant à cœur d'y rétablir la tranquillité , crut ne pouvoir mieux faire dans les circonstances , que d'y renvoyer pour Commandant général le sieur Bienville , qui avoit d'abord gouverné cette Province , au nom de la Compagnie , & qui devoit sçavoir mieux qu'un autre la ma-

niere de réduire ces Nations ennemies. Ce nouveau Commandant arriva à la Nouvelle Orléans en l'année 1734. & le sieur Perier ayant remis aussitôt après le gouvernement entre ses mains, il s'embarqua pour repasser en Europe.

Quelques mois après l'arrivée du sieur de Bienville, les Natchez appréhendant que les François ne vinssent encore une fois les attaquer, prirent le parti d'abandonner absolument les terres qui bordent le Fleuve S. Louis; ils quitterent donc leur nouvel établissement de la riviere Noire, & se retirerent plus haut chez une Nation assez nombreuse qu'on nomme les Chicachas : ceux-ci sont plus amis des Anglois que des François. Ils reçurent les Natchez en freres, & leur accorderent des terrains pour s'établir. Le nouveau Commandant informé de cette transmigration, crut qu'en faisant demander à ces Sauvages les ennemis des François, ils ne balanceroient pas à les lui livrer; mais sur la demande qui leur en fut faite de sa part ils lui firent dire, que les Natchez ne faisoient

plus avec eux qu'un même Peuple, & que par conséquent ils ne pouvoient les abandonner. Piqué de cette réponse, le Général prit la résolution d'aller lui-même les chercher, & fit travailler sur le champ aux préparatifs nécessaires pour cette expédition; ce qui dura plus de deux ans.

Pendant ce tems-là le Commandant général fit partir pour les Illinois cinq bateaux, dont un étoit chargé de poudre & les autres de marchandises: ils étoient commandés par le Capitaine le Blanc, auquel le Général donna ses ordres pour le Commandant du poste où on l'envoyoit. Ce convoi fut attaqué sur la route par un parti Sauvage; mais il n'y eut personne de tué, & il étoit arrivé heureusement aux Arcanças, quand par des raisons que je ne puis imaginer, le Commandant fit débarquer ses poudres à ce poste. Ensuite après s'être pourvû de vivres, il continua sa route; & étant arrivé aux Illinois sans avoir fait aucune mauvaise rencontre, il dépêcha de-là un bateau pour aller chercher les poudres qu'il avoit laissées aux Arcan-

ças. Mais ce bateau ayant eu le malheur à son retour d'être attaqué par les Sauvages, les poudres qu'il portoit furent pillées par ces Barbares, qui tuerent tous ceux qui étoient dedans, à l'exception du sieur du Tisnet Lieutenant, qui le commandoit, & du nommé Rosalie fils naturel du sieur de la Loire, dont j'ai parlé, qui furent pris vivans & faits Esclaves.

Cependant le Capitaine le Blanc étant arrivé aux Illinois, remit les ordres du Commandant général au sieur Dartagnette qui commandoit dans ce poste, & qui étoit frere du feu sieur Dartagnette, ancien Directeur de la Compagnie, & Controlleur de la Maison de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans. Le Général lui mandoit de mettre ensemble tout ce qu'il pourroit ramasser, tant de Sauvages Illinois, que de troupes & d'habitans François de ce poste, & de se rendre au plus tard dans le dix de Mai de l'année suivante au pays des Chicachas, afin de se joindre à l'armée qu'il conduiroit lui-même contre cette Nation.

Enfin tous les préparatifs étant faits

pour cette expédition, vers le commencement de l'année 1736. le Commandant général se rendit par mer au Fort de la Mobile, où il avoit fait dire au grand Chef des Chactas de se trouver. Là ayant communiqué à ce Sauvage le dessein qu'il avoit de porter la guerre chez les Chicachas, qui avoient donné asile aux ennemis de sa Nation, il l'engagea à le seconder dans cette entreprise moyennant une certaine quantité de marchandises qu'il lui promit, & dont il lui fit même délivrer sur le champ une partie. Après cela le sieur de Bienville revint à la Nouvelle Orléans, où ayant rassemblé son armée composée de troupes Françoises, de quelques compagnies de milice bourgeoise & d'Esclaves Negres, & l'ayant fait embarquer dans plusieurs bateaux & pirogues avec les vivres & les munitions nécessaires, on partit pour se rendre au Fort de la Mobile, où étoit le rendez-vous général des troupes.



CHAPITRE XXXVIII.

Première expédition contre les Chicachas ; attaque d'un de leurs Forts.

CE fut le dix de Mars de cette même année 1736. que toute l'armée se trouva rassemblée à la Mobile, où elle se reposa jusqu'au premier d'Avril jour de Pâques, qu'elle en partit pour cette expédition. Jamais on n'avoit vû sur cette riviere un convoi si considérable ; il étoit composé de plus de trente pirogues & de trente bateaux, qui à force de rames la remonterent à la file. Vers les huit heures du matin on s'arrêtoit pour déjeûner : on en faisoit autant sur les onze heures & demie pour dîner ; & vers le soir le premier bateau qui étoit à la tête choisissoit un bel endroit pour cabaner ou pour dresser les tentes. L'armée débarquoit : on posoit des sentinelles per-

dues dans les bois de peur de surprise, d'autres au débarquement, devant les armes ou la tente du Général ; & l'on passoit la nuit en ce lieu. Ce fut ainsi que l'armée arriva le vingt d'Avril à un endroit nommé Tombecbé, où neuf mois auparavant M. de Bienville avoit envoyé une compagnie de Soldats, pour y construire un Fort & des cabanes, ce lieu devant servir d'entrepôt à l'armée. Dans cette route il n'arriva d'autre accident que d'une pirogue qui tourna, s'étant trouvée embarrassée par une branche d'arbre qui étoit dans l'eau ; on perdit deux hommes qui furent noyés.

En arrivant à Tombecbé, le Fort n'étant point encore achevé, & n'y ayant que quelques cabanes faites de palissades & de feuillages, l'armée campa dans une belle plaine, où les Soldats commencerent aussi-tôt à faire des fours de terre, & à cuire du pain. Cependant les Chactas ayant appris l'arrivée du Général à ce poste, vinrent lui présenter le Calumet : ils furent fort bien reçus ; on leur délivra le reste des marchandises qu'on leur avoit promi-

ses pour les engager à seconder les François dans cette entreprise en qualité de troupes auxiliaires , & ils se disposerent à suivre l'armée. Des pluies continuelles mêlées de tems en tems d'une espèce de verglas nous tintrent dans ce poste jusqu'au quatre Mai que nous en partimes ; mais auparavant on tint Conseil de guerre au sujet de quatre Soldats qu'on avoit trouvés aux fers en arrivant : c'étoient un François , deux Suisses & un Sergent. Ils étoient accusés d'avoir voulu attenter à la vie de leur Commandant & du Garde-magasin , & d'avoir formé le dessein d'enlever le sieur du Tifnet avec le nommé Rosalie qui s'étoient sauvés des mains des Sauvages , dans la résolution de les remettre aux Chicachas ; après quoi ils devoient se joindre à ces Sauvages & combattre pour eux , & passer ensuite chez les Anglois. On leur fit leur procès ; & ayant été convaincus , ils furent condamnés à être passés par les armes à la tête des troupes.

Le quatre Mai l'armée se rembarqua ; & continuant à remonter la riviere ;

viere, elle parvint à un endroit où se partageant en deux bras, elle forme une espèce d'Y : on nomme ce lieu *Tibia*. Dans toute cette route il étoit défendu de tirer, afin de cacher aux ennemis la marche des troupes : cependant un de nos Chactas ayant apperçu un chevreuil à portée, comme ces Sauvages ne sçavent ce que c'est que d'obéir au commandement, il le tira & le tua. Ce coup mit d'abord l'allarme dans toute l'armée ; on courut aux armes, & le trouble ne cessa que quand on eut appris de quoi il s'agissoit. Enfin le vingt-quatre du mois on arriva à un endroit qui servoit d'embarquement : les troupes y prirent terre ; & aussi-tôt que les tentes furent dressées, on travailla à construire un Fort de palissades assez vaste, avec une espèce d'hangar pour mettre à couvert & en sûreté les marchandises qu'on avoit apportées. L'armée passa la nuit dans cet endroit.

Le lendemain après avoir fait délivrer aux troupes de la poudre & des balles, & avoir laissé dans le Fort ceux que la maladie empêchoit de suivre,

avec quelques Soldats des moins aguerris pour la garde de ce poste , l'armée se mit en marche guidée par un François qui connoissoit fort bien le pays pour y avoir été souvent en traite. Il y avoit de-là sept lieuës à faire pour arriver au Village des Chicâchas : nous en fimes ce jour - là environ cinq & demie , marchant sur deux colonnes au travers des bois , en silence & à la file ; les Chactas étoient sur nos aîles au nombre d'environ douze cens , commandés par leur grand Chef. Sur le soir nous nous arrêtâmes dans une plaine entourée de bois , où chacun soupa avec du biscuit & un morceau de lard , & nous y couchâmes sur l'herbe à la belle étoile. Le Général avoit détaché deux hommes pour aller à la découverte ; ils revinrent vers une heure après minuit , rapportant qu'eux-mêmes avoient été découverts par quatre Sauvages qu'ils n'avoient pas voulu tirer , parce qu'ils n'en avoient point d'ordre. Soit que le fait fût vrai ou non , on ne fit pas seulement semblant de les croire.

Le jour suivant de très-grand matin on se remit en marche ; & après

avoir traversé une espèce de ravine où l'on avoit de l'eau jusqu'à la ceinture, & un petit bois, l'armée entra dans une belle plaine, au bout de laquelle, à la distance d'environ un quart de lieuë, on apperçut le Village des Sauvages, avec leur Fort situé sur une éminence autour de laquelle il y avoit quelques cabanes, & au bas, à quelque distance, d'autres cabanes qui paroissoient fortes, avec un petit ruisseau qui couloit au pied. Aussi-tôt que nos Chaëtas découvrirent le Fort des Sauvages, ils poussèrent des cris & des hurlemens, selon leur coutume, & commencerent à courir de ce côté là, pour tâcher de tuer quelques-uns des ennemis à coups de fusil. A l'égard de l'armée, après s'être formée en bataillon quarré, elle s'avança en bon ordre; nos Soldats, semblables à ceux de Gédeon, ramassant en passant sur cette prairie des bouquets de fraises, que notre mere commune offroit sans culture & en abondance à ceux qui se présentoient pour les cueillir.

Nous arrivames en cet ordre proche d'un petit bois que nous mimee

derrière nous , ayant sur notre gauche le Fort ennemi ; & l'armée ayant fait halte , le Général fit appeler les Majors , tant des troupes que de la bourgeoisie , auxquels il ordonna de former chacun un gros détachement de leurs corps pour aller enlever le Fort ennemi. On en fit d'abord un des Grenadiers , ensuite un des troupes , & un autre des milices bourgeoises ; ce qui composoit au moins douze cens hommes. Dans l'intervalle on apperçut sur la hauteur quatre ou cinq Anglois , qui sans doute étoient venus à ce Village pour traiter avec cette Nation ; les Sauvages avoient même arboré le pavillon Anglois sur leur Fort. On se remit en marche par bataillon sur dix hommes de hauteur , les Soldats poussant de tems en tems des cris de Vive le Roi ; on espéroit sans doute emporter ce Fort d'emblée , puisqu'on n'avoit apporté avec soi ni pelles ni pioches. L'armée arriva enfin au pied de la colline ; & après avoir traversé le ruisseau qui couloit , nous commençâmes à monter la hauteur : chemin faisant nous eumes un Soldat de tué. En même

tems le Lieutenant de nos Grenadier s'étant avancé d'une portée de pistolet au-delà de son détachement pour arriver le premier aux ennemis , entra dans une cabane où il y avoit trois Sauvages : il en tua un ; les deux autres prirent la fuite & se sauverent dans le Fort.

Aussi-tôt que les troupes eurent gagné le haut de la colline , on commença par mettre le feu à quelques cabanes qui se trouverent sur les ailes , & d'où les ennemis auroient pû nous incommoder ; ce qui d'un autre côté fit plus de mal que de bien , parce que tant qu'elles brûlerent l'armée fut étouffée de la fumée. On avoit apporté quelques matelats pour couvrir les Commandans ; mais ils furent de peu d'utilité. La milice bourgeoise qui , comme je l'ai dit , marchoit la dernière après les troupes de la Compagnie , avoit fait un quart de conversion à droite & à gauche en intention d'aller investir le Fort ; mais le sieur de Jusan Aide-Major arrêta ce mouvement , & renvoya ces troupes à leur poste , voulant que son corps eût la

gloire d'emporter la place, qui commençoit à se défendre vigoureusement. Nous avions déjà plusieurs Bourgeois hors de combat ; & nos Grenadiers ayant voulu avancer, eurent un de leurs Sergens tué : l'autre fut blessé, ainsi que le Capitaine Renaud d'Hauterive, qui fut porté au camp où étoit le Général, examinant de-là le succès de cette attaque. Elle ne pouvoit être plus désavantageuse pour nos troupes, auxquelles le courage ne manquoit point, mais qui étoient obligées de combattre à découvert contre un ennemi qu'elles ne pouvoient entamer, & qui renfermé dans son Fort où il étoit à couvert & en sûreté, les accabloit de là d'une grêle de balles. En effet ce Fort étoit entouré de palissades de plus d'une brasse de grosseur, dont les intervalles étoient fermés par d'autres pieux médiocres, attachés de manière qu'ils laissoient des meurtrières par où l'ennemi pouvoit tirer sans s'exposer. Il étoit couvert outre cela de gros madriers qu'on avoit encore chargés de terre, de sorte que la grenade n'y pouvoit rien. Cependant les

seurs Lucer Capitaine, de Jusan Aide-Major, & de Noyan Major général étoient blessés, & furent portés au corps de réserve, ainsi que le sieur Grondel Lieutenant des Suisses. Déjà nos troupes avoient usé leur poudre & leurs balles à tirer contre les pieux du Fort sans pouvoir y faire la moindre breche, lorsque le Général voyant le mauvais succès de cette action, fit battre la retraite, & envoya un second détachement pour la favoriser. Cette attaque dura depuis une heure & demie après midi jusqu'à cinq heures du soir; nous y perdimes trente-deux hommes, Soldats ou Bourgeois, & eumes au moins soixante de blessés. Les troupes rejoignirent le gros de l'armée, sans pouvoir emporter les corps de ceux qui avoient été tués qui restèrent sur le champ de bataille.

Malgré les fatigues de cette pénible journée, à peine les troupes eurent-elles rejoint le Général, qu'après avoir pris quelque nourriture, il fallut songer à se retrancher & à fermer le camp de palissades pour se mettre à l'abri des insultes des ennemis. On travailla.

donc à jeter des arbres par terre ; & après avoir bouché toutes les avenues , chacun passa la nuit comme il put. Sur ces entrefaites arriva un parti Sauvage d'un autre Village , qui venoit , disoit-il , pour présenter le Calumet au Général & lui remettre une Lettre ; mais le Sr. de Bienville outré du mauvais succès de cette journée , refusa de les recevoir. Il ordonna même à nos troupes auxiliaires de les charger ; ce qu'elles firent , & tuerent quatre de ces Sauvages.

Cette nuit ne fut pas plus tranquille pour les ennemis que pour nous ; ils l'employèrent à abattre quelques cabanes qu'on n'avoit point ruinées , & qui nous avoient servi de retranchement à l'attaque du Fort : ils découvrirent même leur Fort , dans la crainte qu'on n'y mit le feu avec des fusées d'artifice pareilles à celles dont on s'étoit servi pour brûler quelques cabanes. Mais ce qui est bien digne du génie de ces Barbares , ayant trouvé sur le champ de bataille les morts que nous y avions laissés , ils eurent la cruauté de couper leurs corps par quartiers , &

de les exposer sur leurs palissades. Ce spectacle barbare qui à la pointe du jour fut apperçu de toute l'armée, anima les troupes de fureur & de rage : elles vouloient retourner à l'ennemi, résolues de mourir ou de se venger ; mais le Général les en empêcha.

Ce fut le vingt-six Mai, que nous allames à l'attaque du Fort des Sauvages. Le lendemain vingt-sept il y eut quelques escarmouches entr'eux & nos Chactas. Deux de ces derniers étant au bas de la colline sur laquelle le Fort étoit bâti, furent apperçus par un Chicachas, qui en tira un & le jetta par terre ; l'autre prit la fuite, & se sauva. Le Chicachas croyant avoir tué son ennemi, s'avança sur lui dans le dessein de lui lever la chevelure ; mais à peine en fut-il à dix pas, que le Chactas se relevant, fit le cri de mort, le tua, & lui fit la même opération qu'il se préparoit à lui faire : ensuite il lui prit son fusil avec ce qu'il pouvoit avoir, & rejoignit sa troupe en triomphe.

En même tems un Negre libre nommé Simon, Capitaine de la Compa-

gnie de Negres qui suivoit l'armée, se signala par un trait singulier de hardiesse à la vûe de toutes les troupes. Il prit sa course par le pied de la hauteur sur laquelle le Village ennemi étoit situé; & malgré une grêle de coups de fusils que lui tirèrent les Sauvages qui étoient fortis de leur Fort, continuant sa route, & appercevant une troupe de chevaux qui païssoient, il choisit une belle cavale qui étoit pleine, monta dessus, & l'amena au camp sans avoir reçu la moindre blessure.

Ce même jour vers les onze heures du matin, le bruit se répandit dans le camp que le sieur Dartaguet, Commandant des Illinois, approchoit: quelques-uns s'imaginoient même voir déjà ses drapeaux paroître; mais après avoir examiné si cette nouvelle avoit quelque fondement, on trouva qu'elle étoit fausse. On ne pensa donc plus qu'à se retirer. On mit les plus blessés sur des brancards, qui furent portés par les Negres: ceux qui l'étoient moins eurent ordre de suivre; & l'armée s'étant mise en route, on alla

coucher ce jour-là à une lieuë de l'ennemi. Pendant cette marche un parti de nos Chactas s'étant embusqué dans le petit bois qui étoit à dos de notre camp, tomba sur neuf Sauvages des ennemis, qui y étoient venus pour fouiller nos morts & leur lever la chevelure; ils y perdirent la vie, & furent tués.

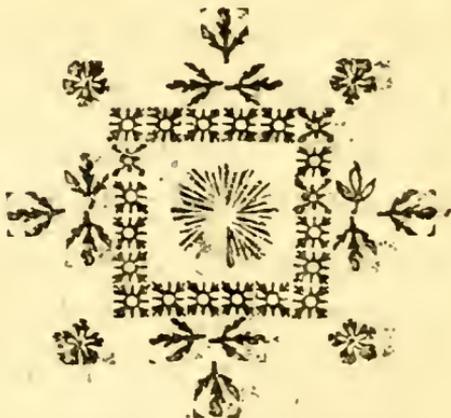
Le lendemain l'armée s'étant remise en marche, alla coucher à une lieuë du débarquement, où elle arriva le jour suivant de très-bonne heure. Là tandis que les troupes étoient à repaître, nous fumes sur le point d'avoir une querelle avec nos Chactas, qui excités par le Soulier rouge étoient près d'en venir aux mains avec nous, lorsque leur grand Chef les apaisa; il auroit même brûlé la cervelle au Soulier rouge, s'il n'en eût été empêché par notre Général, qui travailla à accommoder ce différend, après avoir ordonné à l'armée de s'embarquer & de regagner *Tibia*, ce qui fut exécuté. Pendant ce tems là il fit délivrer aux Chactas des marchandises, de la poudre, des balles, & les renvoya

contens ; après quoi il vint nous rejoindre fort à propos : car si l'armée fût demeurée encore vingt-quatre heures dans cet endroit, elle auroit couru risque, ou de périr de misere dans ce pays ennemi, ou de revenir par terre, les eaux commençant déjà beaucoup à diminuer. En effer cette riviere qu'on a appellée la Mobile, & qui après les pluies de l'hiver est fort belle dans le printemps, n'est presque qu'un ruisseau en été, sur-tout à l'endroit où nous étions, qui n'est pas à douze lieues de sa source, & qui est à près de deux cens de la Capitale, où nous arrivames heureusement.

Quelque tems après nous il y arriva un Sergent de la garnison des Illinois, qui ayant été fait Esclave par les Chicachas, avoit eu le bonheur de s'attirer l'amitié de son maître au point que celui-ci lui avoit accordé la liberté, même lui avoit donné des vivres, & lui avoit indiqué la route qu'il devoit tenir au travers des bois pour gagner la Mobile. Ce Sergent rapporta, qu'en exécution des ordres du Commandant général, le sieur Dartagnette

Commandant des Illinois étant arrivé aux Chicachas le neuf Mai avec quinze cens hommes , avoit campé jusqu'au vingt du même mois à la vûe de l'ennemi , sans avoir aucunes nouvelles de l'arrivée du Général ; que cependant il s'étoit élevé des murmures parmi les Sauvages qu'il conduisoit , qui vouloient ou s'en retourner ou attaquer ; qu'il avoit pris ce dernier parti , & qu'étant tombé sur les ennemis , il les avoit contraints d'abandonner leur Village & leur Fort ; que de - là il avoit attaqué un second Village avec le même succès ; mais qu'en poursuivant l'ennemi qui fuyoit , il avoit été blessé en deux endroits , ce qui n'avoit pas plutôt été sçu des Sauvages de sa troupe , qu'ils l'avoient abandonné avec un Jésuite & quarante huit Soldats , y compris deux Sergens dont celui-ci en étoit un ; que le reste du jour ils étoient demeurés autour de leur Commandant pour le défendre & repousser l'ennemi , qui s'étoit si bien soutenu , qu'à la fin le sieur Dartaguet & sa troupe avoient été forcés de se rendre ; qu'au lieu de les

maltraiter, les ennemis les avoient conduits à leur Village, où ils les avoient gardés prisonniers, dans l'espérance qu'en les rendant, ils pourroient obtenir la paix des François, s'ils venoient les attaquer; mais qu'ayant appris depuis que notre armée s'étoit retirée de dessus leurs terres, ces Barbares les avoient tous conduits dans une plaine, où les ayant attachés quatre à quatre à des poteaux, ils les y avoient brûlés à petit feu; & que lui seul avoit été épargné à cause de l'amitié que son maître avoit pour lui.



CHAPITRE XXXIX.

Nouvelle expédition contre les Chichas ; Paix faite avec ces Sauvages.

C E P E N D A N T le Commandant ne songeoit qu'à prendre sa revanche sur les ennemis , & à venger la mort des braves gens qui avoient péri dans la dernière expédition. Dans cette vûe il se préparoit à marcher de nouveau contre les Sauvages , non point par la route de la Mobile qu'on avoit tenue la première fois , mais en remontant le Fleuve S. Louis , pour ne plus s'exposer aux caprices de cette rivière. Mais comme il ne croyoit pas avoir assez de monde pour une telle entreprise , il en écrivit en France , d'où l'on envoya ordre à M. de Beauharnois , Gouverneur de Québec & du Canada , de lui donner du secours. En même tems la Cour fit partir pour :

cette Province trois Vaisseaux de Roi commandés par le Chevalier de Kerloret, qui portoient quelques troupes de Marine, dont le Chevalier de Noailles étoit Commandant. Pendant que ces Vaisseaux faisoient la traversée, le Commandant général voulant avoir comme la première fois un entrepôt pour l'armée, fit partir un gros détachement pour la riviere de S. François, avec ordre d'y construire un Fort, qui fut bien-tôt bâti & mis en état de défense.

L'Escadre du Roi arriva devant la Nouvelle Orléans dans le mois de Mai 1739. & peu de tems après le Commandant général fit partir pour le Fort de S. François un premier convoi sous la conduite du sieur de Noyan. Lui-même s'y rendit vers la fin de Juin; & toute l'armée se rassembla à ce poste. Elle étoit composée, tant des troupes de la Marine, que de celles de la Capitale, des milices Bourgeoises, des Negres & de quelques Sauvages de nos voisins. Toute cette armée s'étant rembarquée, après avoir laissé un petit détachement à ce premier Fort pour

le garder, elle continua sa route jusqu'à une petite riviere nommée la riviere à Margot, où le Général jugea à propos de faire le débarquement. Il est vrai que cet endroit étoit éloigné des ennemis de plus de douze à quinze lieues; mais aussi on n'y couroit point le risque de voir les eaux du Fleuve baisser; & par conséquent d'être obligé de faire le voyage par terre. L'armée y campa au pied d'une colline dans une plaine assez jolie; & dès qu'elle y fut établie; le Général pensa à se fortifier dans ce poste. Aussi-tôt les troupes furent employées à abattre des arbres, lever des palissades; & en peu de tems on construisit un Fort assez grand & spacieux, dans lequel on éleva une maison pour le Commandant, des casernes pour les Soldats, des magasins, une boulangerie. Il fut appelé le Fort de l'Assomption, parce que ce fut ce jour-là que l'armée fit sa descente. En même tems on travailla à nettoyer les chemins, & à faire des traîneaux & des chariots, tant pour voiturer le canon, que pour porter les

vivres & les munitions nécessaires pour faire un siège.

Ce fut à ce poste que l'armée fut jointe par les secours qu'elle attendoit des Provinces supérieures. On y vit arriver d'abord le sieur de la Buiffoniere, Commandant des Illinois, à la tête des troupes de sa garnison, & de ce qu'il avoit pû rassembler de Nations sauvages de cette contrée; il y amena aussi avec lui des chevaux & beaucoup de bœufs. Après lui vinrent les sieurs de Coloran Capitaine & de S. Laurent Lieutenant, suivis de trente Cadets envoyés par le Gouverneur de Québec, & de grand nombre de Sauvages du Canada, Iroquois, Hurons, Episingles, Algonkins & autres.

Toutes ces troupes rassemblées formoient une armée formidable, telle que l'on n'en avoit jamais vû dans le pays, soit pour le nombre, soit pour la diversité des Nations dont elle étoit composée, toutes réunies pour venger les François des Natchez & des Chicachas leurs ennemis. Depuis le mois d'Août de cette année jusqu'en Mars

1740. les troupes demeurèrent campées dans ce poste sans rien entreprendre : au commencement les vivres y étoient en abondance ; mais dans la suite ils devinrent rares jusqu'à être obligé de manger les chevaux , & les maladies s'étant mises dans le camp , il y mourut beaucoup de monde. Dans ces circonstances le Général se voyant réduit à la triste situation de ne pouvoir se servir que de troupes auxiliaires , toutes les siennes étant malades , & considérant que peut-être ces mêmes Sauvages qui alors étoient nos Alliés , reprocheroient un jour aux François que sans eux ils n'auroient pû venir à bout de leurs ennemis , il se déterminâ à prendre la voie de la douceur , & à préférer la paix à la guerre. Dans cette résolution , vers le milieu du mois de Mars il détacha le sieur de Coloron avec les trente Cadets qu'il commandoit , & les troupes Sauvages qui étoient venues avec lui , & l'envoya contre les Chicachas , avec ordre au cas qu'ils vinssent lui demander la paix , de la leur promettre en son nom. Ce que le Général avoit prévu ar-

riva. Le sieur de Coloron ne parut pas plutôt à la vûe du Fort ennemi, que les Chicachas ne doutant nullement qu'il ne dût bien-tôt être suivi du reste de l'armée, se crurent entièrement perdus. Aussi-tôt ils amenerent leur pavillon en signe de soumission; & quoi qu'il y eût à risquer pour eux, ils ne balancerent point à se rendre auprès de lui pour lui demander la paix, le priant d'intercéder en leur faveur auprès du Commandant général, protestant qu'ils étoient amis de la Nation, & en apportant pour preuve, qu'ils avoient chez eux deux Anglois Esclaves, & aucun François: en même tems ils offroient de recevoir dans leur Fort telle personne des siens qu'il voudroit y envoyer, pour s'assûrer par ses yeux de la vérité de ce qu'ils disoient. Le Sr. de S. Laurent Lieutenant se chargea de la commission, & partit pour y aller avec un petit Esclave qu'il avoit; mais il ne tarda pas à se repentir de s'être confié un peu trop légèrement à la bonne foi d'une Nation, dont on n'étoit pas encore assûré. A peine furent-ils entrés dans le Fort, que toutes les fil-

les & les femmes Sauvages demandèrent leur tête ; & ayant été conduits dans une cabane forte où on les enferma , on les y laissa plus d'une heure , pendant que les Chefs & les Considérés délibéroient entr'eux s'ils se déféroient ou non de ce François. Ils conclurent enfin à le conserver , afin d'obtenir la paix par son moyen ; ensuite ils sortirent du Conseil , prirent leurs habits de cérémonie , & vinrent en dansant & en chantant présenter le Calumet à ce Lieutenant , qu'ils firent fumer , & auquel ils firent des présents , jurant entre les mains de regarder à l'avenir tous les François comme leurs frères. Le sieur de S. Laurent charmé de ce dénouement , leur promit la même chose de la part de la Nation ; après quoi ils sortirent ensemble du Fort pour aller présenter le Calumet au sieur de Coloron , qui l'accepta , & leur promit la paix.

Après avoir demeuré encore trois ou quatre jours avec ces Sauvages , ce Capitaine partit pour aller rejoindre l'armée , emmenant avec lui une députation nombreuse des Chicachas , qui

à leur arrivée au camp allèrent se jeter aux pieds du Général, lui présentant le Calumet, & lui demandant la paix : en même tems ils lui remirent deux Anglois qu'ils avoient faits Esclaves, & jurèrent entre ses mains de regarder à l'avenir tous les François comme leurs freres. Ainsi fut pacifié ce différend avec les Chicachas au mois d'Avril 1740. Le Général congédia ensuite les troupes auxiliaires, après les avoir remerciées par des présens de marchandises ; on rasa le Fort de l'Assomption qui désormais devenoit inutile, & l'armée se rembarqua pour retourner à la Capitale, où elle arriva heureusement après une absence de plus de dix mois, ayant détruit à son retour le Fort S. François qui n'étoit plus nécessaire.

Cette paix semble avoir rétabli le calme dans cette Province ; en sorte qu'on peut aujourd'hui continuer à faire des établissemens sur tous ses terrains, qui, comme on l'a vû, sont excellens. Cependant il faut convenir que si les Chicachas ont tenu la parole qu'ils avoient donnée, on n'a pas

laissé d'être encore inquiété depuis par les Natchez, qui se sont retirés d'avec ces Alliés qui les avoient si bien reçus, & qui vivent à présent errans & vagabonds dans ce pays sans y avoir de demeure fixe. Au mois de Juin, deux mois après la conclusion de la paix, un bateau parti de la Nouvelle Orléans pour aller aux Illinois étoit presque arrivé au lieu de sa destination, lorsqu'il fut attaqué par un parti de ces Sauvages, qui tuerent tous ceux qui étoient dedans, pillerent les marchandises qu'il portoit, le mirent en pièces & se retirèrent. Il y avoit sur ce bateau une jeune fille de quinze à seize ans, qui sortoit actuellement du Couvent des Ursulines de la Capitale où elle étoit pensionnaire, & alloit aux Illinois rejoindre sa sœur mariée au Garde-magasin de ce poste. Cette fille eût le bonheur d'échapper à ces Barbares, & arriva heureusement auprès de sa sœur, après avoir fait le reste du chemin par terre au travers des bois, ne vivant que d'herbes sur toute la route.



C H A P I T R E X L.

Des Esclaves Negres.

O N auroit tort de croire que les Negres dont j'ai souvent parlé dans ces Mémoires, soient habitans naturels de la Louisiane; ce sont des Noirs de la côte de Guinée, que la Compagnie envoyoit dans cette Province, & qui étoient ensuite distribués aux habitans de la Colonie à raison de mille livres par tête, payables en trois ans en denrées du pays. A l'arrivée d'un Vaisseau chargé de ces Negres, ils étoient d'abord visités par les Chirurgiens, qui séparoient les sains de ceux qui étoient malades, qu'on faisoit traiter; après quoi on faisoit la répartition des premiers de la maniere suivante. Ceux des habitans qui étoient nommés pour avoir des Negres, se présentoient devant le Commissaire ordonnateur, où ayant
mis

mis la main dans un sac , ils en tiroient un billet numéroté , qui leur indiquoit le Negre ou la Nègresse qui leur étoit tombé en partage ; c'étoit celui qui portoit le même numéro pendu au col. A l'égard des malades , ils étoient vendus au plus offrant & dernier enchérifseur ; & comme il y avoit toujours plusieurs habitans qui n'avoient pû obtenir d'avoir des premiers , on se disputoit souvent à acheter de ceux-ci , qui par-là coûtoient quelquefois autant que les autres.

Ces Negres sont nourris chez leurs maîtres de ris ou de mahis , & autres alimens du pays. Il y a de ces Esclaves qui peuvent se dire heureux d'être tombés en de bonnes mains ; mais il s'en trouve aussi plusieurs qui pâtissent. Ordinairement dès la pointe du jour on les occupe à travailler , soit à la culture des terres ou à quelque autre ouvrage ; dans le cours de la matinée on leur donne une demi-heure pour déjeuner , & à onze heures ils quittent le travail pour aller dîner chez le maître : ils le reprennent depuis deux heures après midi jusqu'au Soleil couché ,

& reviennent à la maison , où quelquefois on les occupe encore à piler du ris ou du mahis pour faire le pain. Ceux qui ont beaucoup d'Esclaves Negres , & qui par cet endroit sont regardés comme les Milords du pays , ne se donnent pas la peine de les conduire eux - mêmes au travail ; ils gagent pour cela un François , qui leur sert de conducteur & veille sur eux : quelquefois aussi on choisit pour cet emploi un Negre de confiance , qui pour marque de distinction porte un fouet à la main. Les Négresses vont au travail ainsi que les Negres ; & lorsqu'elles ont des enfans à la mammelle , elles les portent derriere leur dos , & suivent les autres.

La plûpart de ces Esclaves font des déserts , c'est-à-dire , qu'ils défrichent des terrains qu'ils cultivent à leur profit ; ils y recueillent du coton , du tabac & autres denrées qu'ils revendent. Il y a des habitans qui donnent à leurs Negres le Samedi & le Dimanche pour eux ; & pendant ce tems - là le maître est déchargé du soin de leur nourriture : ils travaillent alors pour d'autres

François qui n'ont point d'Esclaves, & qui les payent. Ceux qui demeurent à la Capitale ou aux environs, profitent ordinairement des deux heures de repos qu'on leur donne à midi pour aller faire des fagots de bois qu'ils vendent ensuite à la Ville; d'autres vendent de la cendre, ou des fruits du pays, lorsque l'on est dans la saison. Quelques-uns de ces Negres se sont si bien comportés qu'ils ont gagné de quoi acheter leur liberté, & ont formé à l'imitation des François des habitations dans cette Province.

Quand un Negre se fait maron, c'est-à-dire, lorsqu'il déserte de la maison de son maître, après avoir été repris on lui fait donner le fouet; & pour cela on le fait coucher ventre à terre, les deux jambes collées ensemble, & les bras étendus & attachés à deux piquets écartés l'un de l'autre, en sorte qu'en cette posture il forme la figure d'un Y. En cet état on lui fait donner cent & quelquefois deux cens coups d'un fouet de Chartier; & tandis qu'on l'accommode de la sorte, il faut avoir la précaution d'avoir un tison allumé,

qu'on lui porte au visage quand il ne crie point : car il est souvent arrivé que dans la rage que leur cause ce châti-ment , il y a eu de ces Negres qui se sont étouffés eux-mêmes avec leur langue qu'ils renversoient par-dessus le palais , & qu'ils suçoient pour l'avaler. Après leur avoir ainsi mis la peau en lambeaux , on les frotte avec une éponge imbibée de poivre & de vinaigre ; au Cap François de S. Domingue on se sert pour cela de jus de citron , & de piment ou poivre-long. La sauce est piquante ; mais c'est un baume souverain , qui guérit leurs blessures en vingt-quatre heures. Après ce châ-timent on les met aux fers , où on les fait jeûner , & d'où ils ne sortent point qu'après avoir promis d'être plus sages. Si le Negre a commis quelque crime qui mérite la mort , il est puni par la Justice ordinaire , & son maître le perd ; mais il ne le paye pas seul , & il n'en donne que sa part avec les autres habitans , qui sont obligés de fournir le reste du prix du Negre.

Comme la race des Bourreaux n'a point passé dans ce pays , & que dans

un Gouvernement bien policé on est obligé d'en avoir , au commencement de l'établissement de la Colonie , personne ne voulant exercer cet emploi , on voulut en charger un Negre appartenant à la Compagnie ; on le nommoit Jeannot. On le fit venir ; & lorsqu'on lui eut exposé de quoi il s'agissoit , il tâcha d'abord de s'en défendre , quoi qu'on lui promît la liberté pour l'y engager. Mais quand il vit qu'enfin on vouloit l'y forcer , „ Eh bien , dit-il , cela est bon ; attens un moment „ : aussi-tôt il part , va à sa cabane , prend une hache , appuie son bras sur un billot , & se fait sauter le poignet ; après cela il revient à l'assemblée , où il expose son infirmité , & l'impossibilité où il est d'exercer la charge dont on veut l'honorer. Il est aisé d'imaginer ce que l'on put penser de cette action : on songea d'abord à le conserver ; on le mit entre les mains des Chirurgiens qui le guériront , & il fut fait Commandeur des autres Negres de la Compagnie. A l'égard de la charge qu'il refusoit , un autre Negre moins délicat l'accepta pour avoir la

246 *Mémoires Historiques*
liberté ; en sorte que dans cette Colo-
nie l'office de Bourreau est exercé par
un Negre.

CHAPITRE XLI.

*Nouvelles découvertes pour arriver
à la Mer de l'Ouest par la
Riviere des Missouris.*

JE finirai ce que j'avois à dire sur la
Louisiane par quelques remarques
qui m'ont été envoyées par un ami (a)
que j'ai cité plusieurs fois dans ces Mé-
moires , au sujet de la situation de la
mer de l'Ouest , & du moyen d'y arri-
ver par la riviere des Missouris. C'est
lui-même que je ferai parler dans ce
Chapitre.

Un Sauvage , dit - il , d'auprès des
Yazoux appellé Moncachtabé , & que
les François nommoient l'Interprete ,

(a) Le sieur le Page , dont il a été parlé
dans la premiere Partie.

parce qu'il parloit presque toutes les Langues Sauvages de la partie Septentrionale de l'Amérique, me fut amené, comme je l'avois demandé. On m'en avoit parlé comme d'un homme extraordinaire pour les longs voyages; en effet il en avoit fait un de trois ans du côté du Canada, & un autre dans la partie opposée, & à l'Ouest-Nord-Ouest de l'Amérique. Je le reçus fort bien chez moi, où il demeura quelque tems, & j'eus le loisir de m'entretenir avec lui du récit de ses voyages. Dans une de ces conversations que nous eumes ensemble sur ce sujet, voici ce que j'appris du voyage qu'il avoit fait vers l'Ouest-Nord-Ouest.

Il remonta d'abord le Fleuve S. Louis jusqu'aux Illinois; de-là ayant traversé ce Fleuve, soit à la nage ou sur un cayeu (a), il commença à voyager par terre au Nord de la riviere des Missouris, à laquelle le sieur de Bourmont qui l'avoit remontée jusqu'à

(a). J'ai déjà dit ailleurs, qu'un *cayeu* est une espèce de radeau fait de pièces de bois ou de paquets de cannes liées ensemble.

la source , donne huit cens lieuës de cours jusqu'à ce qu'elle aille perdre ses eaux dans le Fleuve S. Louis. En suivant donc la rive Nord de cette riviere , Moncachtabé arriva chez une Nation qu'on lui avoit indiquée comme étant la plus voisine du lieu d'où il étoit parti , & il y fit quelque séjour , tant pour se perfectionner dans la langue qu'elle parloit , qu'il sçavoit déjà , que pour apprendre celle de la Nation la plus voisine de celle-ci du côté où il vouloit aller : car dans toutes ces Nations sauvages il y a toujours quelqu'un qui sçait parler la langue de la Nation voisine. Il en agit de même en avançant toujours d'une Nation à l'autre ; ce qui le retint long-tems dans son voyage , auquel il employa cinq ans. Enfin étant parvenu jusqu'à la source de la riviere des Missouris , en suivant toujours l'Ouest-Nord-Ouest , il visita plusieurs Nations situées sur une autre riviere assez voisine de cette dernière , mais qui avoit un cours tout opposé , puisqu'il estimoit qu'elle couloit du Levant au Couchant dans une mer ,

dont ce Sauvage ignoroit le nom , ainsi que celui de la riviere.

Moncachtabé la suivit cependant assez long-tems , faisant toujours la même route ; mais il ne put pénétrer jusqu'à son embouchure , parce que la dernière Nation où il fut forcé de borner son voyage , étoit en guerre avec une autre établie entre celle-ci & la mer. Il souhaitoit fort de la voir ; mais la guerre ouverte entre ces deux Nations l'en empêcha : il lui fut même impossible alors d'en rien apprendre , parce que le peu d'Esclaves que cette Nation chez laquelle il étoit avoit faits sur ses ennemis , étoient trop jeunes pour pouvoir lui donner aucunes lumières sur cet article. Cependant l'espérance d'en avoir peut-être quelque connoissance dans la suite , le déterminâ à demeurer assez long-tems chez cette Nation : il lui prit même envie d'aller en guerre avec ses hôtes ; & dès que l'hiver fut venu, saison que les Sauvages choisissent ordinairement pour leurs chasses & pour leurs expéditions militaires , il se mit dans le premier parti de cette Nation , qui marcha con-

tre les ennemis. Mais leur voyage ne fut pas heureux ; non - seulement ils ne firent aucun Esclave ; ils perdirent même quelques - uns des leurs : aussi est-il rare que ces premiers partis réussissent , parce que les ennemis sont alors sur leurs gardes. Moncachtabé ne se rebuta point ; il se joignit à un second parti de ces Sauvages , qui retourna en guerre contre la même Nation , & eut cette fois-ci plus de bonheur que la première. Ils défirent un parti ennemi , & firent quatre prisonniers , trois hommes & une femme âgée d'environ trente - deux ans , qui ayant été prise par notre Voyageur , devint par conséquent son Esclave. Ces quatre prisonniers furent conduits en triomphe par les Sauvages à leur Village , pour y être brûlés en cérémonie ; ce qui fut exécuté à l'égard des trois hommes. Pour la femme , Moncachtabé la garda chez lui ; il l'épousa même & la traita bien , dans l'espérance d'en tirer quelques lumières sur ce qu'il vouloit sçavoir.

En effet après avoir essuyé ses premières larmes , cette femme eut d'au-

tant moins de peine à répondre aux diverses questions que lui fit son mari, & à satisfaire sa curiosité, qu'il lui marquoit beaucoup d'amitié, & qu'elle sçavoit qu'il n'étoit point de la Nation qui étoit ennemie de la sienne. Voici donc ce qu'elle lui apprit.

Le pays que nous habitons, lui dit-elle, n'est éloigné que de deux journées de la grande eau, (c'est-à-dire la mer.) J'y étois allée il y a environ quatre ans avec plusieurs hommes & femmes de notre Village, pour pêcher de ces gros coquillages, qui servent à faire nos pendans d'oreilles, & ces grandes plaques que les hommes portent pendus à leur col (a). Tandis que nous étions occupés à en ramasser, il parut sur la grande eau une grande pirogue dans laquelle étoient deux ou trois corps d'arbres de bout, d'où pendoit quelque chose attaché en haut qui s'enflloit. (On conçoit que cette mauvaise description ne peut signifier au-

(a) Ces gros coquillages sont ce que l'on appelle des Burgaux, comme je l'ai dit ailleurs. Voyez Part. I. Chap. XV. pag. 94.

tre chose qu'un Vaisseau avec ses voiles.) Après cette grande pirogue, continua-t-elle, nous en vîmes une plus petite : (c'étoit une barque) elle entra dans une grande & belle rivière, où elle prit de l'eau, qu'elle porta, ainsi que du bois, à la grande pirogue. Ceux qui étoient dans cette moindre pirogue nous avoient apperçus; & il parut que nous nous appréhendions réciproquement les uns les autres. Pour nous, nous nous étions retirés dans le bois sur une hauteur d'où il nous étoit facile de les voir, sans que nous pussions en être apperçus. Ils furent cinq jours à prendre du bois & de l'eau; après quoi ils rentrèrent tous dans la grande pirogue, sans que nous pussions comprendre comment ils s'y prirent pour élever la moyenne pirogue dans la grande, parce que nous en étions assez éloignés. Après cela ayant fait enfler ce qui étoit suspendu au haut de la grande pirogue, ils furent emportés fort loin, & disparurent à nos yeux comme s'ils fussent entrés dans l'eau.

Comme nous avions eu le tems de

les examiner pendant les cinq jours qu'ils furent proche de nous , ajouta cette femme , nous remarquames que c'étoient des hommes plus petits que ne le sont les nôtres , ayant la peau blanche , du poil au menton blanc & noir , point de cheveux , mais quelque chose de rond sur la tête : ils portoient sur l'épaule quelque chose , qui leur passant sur le bras , leur couvroit le corps , & leur descendoit jusqu'au gras de la jambe ; ils avoient aussi des mitasses & des souliers différens des nôtres. Quoique nous pussions faire , nous ne pumes jamais en compter que sept dans la moyenne pirogue avec un petit garçon , sans aucune femme.

Telle est en substance , ajoute mon ami , la réponse que la femme de Moncachtabé fit aux questions de son mari ; & sur ce récit je serois fort tenté de croire que cette grande eau dont elle parloit , pouvoit bien être la mer de l'Ouest , que l'on cherche depuis si long - tems.

Quoi que l'on puisse penser de cette relation du sieur le Page , que quelques-uns regarderont peut-être , moins

comme une réalité, que comme une mauvaise copie de Robinson, il n'est pas possible qu'elle suffise pour donner à nos Géographes beaucoup de nouvelles lumières sur la vraie position de la mer de l'Ouest, & sur la route qu'on peut tenir pour y arriver par l'Amérique Septentrionale. Pour en avoir de plus certaines, il faut consulter la nouvelle Carte de l'Amérique Septentrionale donnée récemment par MM. de Lisle & Buhache.

CHAPITRE XLII.

Servant de Supplément à ce qui a été dit de la découverte de la Louisiane, & des qualités de ce Pays.

AVANT de finir ce qui concerne la Louisiane, j'ajouterai à ce que j'en ai dit quelques nouvelles remarques sur la découverte de ce pays, sur

la nature de ses productions, & sur les mœurs des Peuples sauvages par qui il a été originairement habité. Ce que j'en rapporterai servira à faire connoître de plus en plus cette partie du Nouveau monde.

I. On attribue communément à M. de la Salle la découverte de la Louisiane & du Fleuve S. Louis ; & l'on a raison d'en faire honneur à cet illustre Voyageur , puisqu'il est vrai de dire qu'il est le premier qui ait bien connu le cours de ce Fleuve, & la nature du pays qu'il arrose : cependant il y a lieu de croire qu'avant lui quelques Etrangers, & même plusieurs de nos François en avoient déjà quelque connoissance. Dans l'histoire de la Floride, dont Ferdinand de Soto entreprit la conquête en 1538. il est parlé d'une grande riviere, où le reste des Soldats de ce Capitaine Espagnol s'embarqua après la mort de leur Commandant, pour gagner la mer & se retirer au Mexique ; & à en juger par la description qu'on y fait de cette riviere, il n'y a presque aucun lieu de douter qu'il ne

256 *Mémoires Historiques*
s'agisse en cet endroit du Fleuve S.
Louis.

A l'égard des François , dès l'année 1564. René de Laudonniere étant parti pour la Floride avec trois Vaisseaux sous les auspices de l'Amiral de Coligni , aborda à l'embouchure d'une riviere appellée sur les Cartes du nom de *Governador*. Il y fut parfaitement bien reçu des Sauvages de cet endroit , & y fit amitié avec le fils d'un de leurs Chefs, qui lui fit présent d'une lame d'argent. Ce fut sur cette riviere , & six lieues au-dessus du Fort de Pensacole qui , comme je l'ai dit , appartient aux Espagnols , qu'il bâtit un Fort qu'il nomma le Fort Carolin en l'honneur de Charles IX. qui regnoit alors , & dont on voit encore aujourd'hui les ruines. De-là il envoya un détachement à trente lieues plus loin vers une autre Nation ; on y trouva un peu d'or & cinq livres d'argent.

Après avoir mis garnison dans le Fort qu'il avoit bâti , Laudonniere revint en France , & l'année suivante , c'est-à-dire en 1565. Jean Ribault fut

envoyé dans le même pays, où il fit alliance avec les Sauvages de cette contrée. De-là son dessein étoit d'envoyer des gens à la découverte vers les montagnes des Apalaches, sur le rapport qu'on lui avoit fait qu'elles renfermoient dans leurs entrailles des mines d'or & d'argent; cependant ce projet n'eut aucune exécution. Les Espagnols jaloux de voir les François établis dans leur voisinage, vinrent les assiéger dans leur Fort & les obligèrent de se rendre à discrétion. Mais la capitulation fut mal observée; à peine les François furent-ils défarmés & hors d'état de se défendre, que contre la foi donnée les Espagnols les massacrèrent inhumainement au nombre de six cens hommes, avec le Capitaine Ribault qui les commandoit.

La nouvelle d'une si noire trahison ne fut pas plutôt parvenue en France, que l'on résolut de s'en venger. Dans cette vûe en 1567. Dominique Gourgues du Mont de Marsan passa dans ce pays, où avec le secours des Naturels il battit les Espagnols, & leur enleva trois Forts qu'ils avoient construits sur

la riviere de *Governador*. Les Espagnols perdirent beaucoup de monde à ces différentes attaques; ceux qui restèrent furent faits prisonniers & pendus en représailles de la mort de Ribault & des autres François massacrés avec lui. Après cette expédition, Gourgues laissa quelques-uns de ses Soldats dans ce Poste, & revint en France; mais ceux qu'il avoit laissés dans ce pays ne purent s'y soutenir faute de secours, & il retomba bientôt après au pouvoir des Espagnols qui l'ont encore.

On voit par ce récit, que long-tems avant M. de la Salle nos François avoient déjà fort approché de la Louisiane & du Fleuve S. Louis, & que s'ils n'y avoient pas encore pénétré, il n'y a du moins aucun lieu de douter qu'ils n'en eussent dès lors une grande connoissance. En effet ce fut sur ce qui se disoit de ce pays, qu'en 1679. M. de la Salle qui étoit alors établi à Québec, entreprit d'aller parcourir ces terres peu connues, & de reconnoître ce Fleuve dont on racontoit des merveilles. Dans ce dessein il partit de la Capitale du Canada, remonta le Fleuve S.

Laurent , passa le saut de Niagara où les eaux de ce Fleuve se précipitent d'une hauteur de plus de six cens pieds, traversa les Lacs & un endroit nommé Michilmakina , & arriva aux Illinois , où il bâtit un Fort qu'il appella de Crève-cœur , peut-être à cause des peines & des travaux qu'il avoit essuyés dans cette longue route ; on le nomme aujourd'hui le Fort S. Louis. De-là cet illustre Voyageur s'étant embarqué sur le Fleuve S. Louis , il le descendit jusqu'à son embouchure , d'où étant retourné à Québec par le même chemin , il repassa en France.

Le récit avantageux qu'il fit à M. Colbert du pays qu'il avoit vû , engagea ce Ministre à lui fournir tout ce qu'il jugea nécessaire pour perfectionner la découverte qu'il en avoit faite ; & il repassa en Amérique en 1685. avec un Vaisseau & une Frégate dans le dessein de reconnoître par mer l'embouchure du Fleuve S. Louis. Peu de gens ignorent le mauvais succès de ce second Voyage , & la mort de M. de la Salle. Après lui quelques François du Canada attirés par tout ce que l'on racon-

toit de la beauté & de la bonté du pays de la Louisiane , allèrent s'y établir , & se disperserent , les uns le long du Fleuve , principalement vers son embouchure , les autres sur la côte , & même dans quelques Isles voisines. Mais ces établissemens épars & en petit nombre ne méritoient pas encore le nom de Colonie. La première qui y passa & qui prit possession de cette Province , y fut conduite en 1699. par M. d'Hiberville Chef d'Escadre , qui ayant découvert par mer l'année précédente l'embouchure du Fleuve S. Louis , avoit été nommé Gouverneur de cette contrée. Cette première Colonie étoit presque toute composée de Canadiens. Elle s'établit sur la riviere de la Mobile ; mais M. d'Hiberville étant mort peu de tems après , les progrès de cet établissement furent si lents qu'en 1712. M. Crozat ayant demandé à la Cour la Concession de la Province de la Louisiane , on ne balança point à la lui accorder. Depuis , & en l'année 1716. il céda son privilège à la Compagnie connue aujourd'hui sous le nom de Compagnie des Indes.

II. L'esquine est fort commune à la Louisiane ; c'est une plante dont les feuilles sont un remède souverain pour la brûlure. Après les avoir présentées au feu , lorsqu'elles commencent à s'amollir & à s'humecter , on les applique sur la partie brûlée , on l'enveloppe ; & pourvû qu'on ait soin de les changer deux fois le jour , en peu de tems on est parfaitement guéri. J'ai connu une Dame , qui eut un jour le malheur de se brûler le bras droit depuis le coude avec de l'huile bouillante ; & la brûlure fut si vive , que la peau en étoit grillée & s'enlevoit par lambeaux. Elle ne se servit que de feuilles d'esquine ; & au bout de quelques jours elle fut guérie , sans qu'il restât à son bras nulle cicatrice ni la moindre marque de brûlure. Ces feuilles sont encore excellentes pour les plaies que l'on peut se faire aux jambes en se grattant , après avoir été piqué par les maringouins ou par les moustiques.

L'huile de millepertuis n'est pas moins souveraine pour les coupures. J'ai dit que cette plante croissoit aussi communément dans cette Province ;

on l'y trouve par-tout dans les bois & dans les prairies. Elle y fleurit dans le mois de Juin, & porte des fleurs jaunes dont on prend les bouts que l'on met dans un vase rempli d'huile d'Ours; on l'expose ensuite au Soleil. Ces fleurs se dissolvent dans l'huile, & la rendent aussi rouge que le vin le plus haut en couleur. Les François établis de mon tems aux Natchez ne manquoient jamais d'en faire leur provision chaque année. Un jour un jeune enfant travaillant à charpenter un éclat de bois sur un billot avec une petite hache, il arriva par hazard que sa sœur qui étoit aussi jeune que lui, étant venue en badinant le distraire de son occupation, & passant & repassant inconsidérément sa main sur le billot, son frere qui malgré ce petit manége continuoit toujours son ouvrage, eut le malheur de lui couper le doigt *index* de façon qu'il ne tenoit plus qu'à un peu de peau. Aussi-tôt les parens envoyèrent avertir le Chirurgien; mais comme il demouroit un peu loin, en attendant qu'il fût venu, ils imaginèrent de réunir les deux bouts du doigt coupé: ensuite ils bassinerent

la plaie avec l'huile de millepertuis, mirent dessus une compresse imbibée de la même huile, & lièrent le doigt avec deux petites éclisses afin de le tenir en état. Le Chirurgien étant arrivé environ une heure après cette opération, & ayant examiné le doigt, ne jugea pas à propos d'y faire aucun autre remède; il conseilla seulement aux parens de continuer à le bassiner avec la même huile, leur disant que le pis qui pouvoit en arriver, c'est qu'il ne seroit pas des plus droits. En effet au bout de quatre jours le doigt se trouva parfaitement guéri, & faisant les mêmes mouvemens que si jamais il n'eût été coupé; mais il étoit un peu de travers.

J'ai aussi parlé dans la première Partie de ces Mémoires de l'usage que les Sauvages de la Louisiane font du tondre; mais comme je n'ai point dit alors ce que c'est que cette espèce d'amadou, je crois qu'il est à propos de l'expliquer ici. Les mûriers, comme je l'ai observé, sont fort communs dans cette Province; & le long du tronc des plus gros il se forme des espèces de loupes ou de bosses. C'est de ces bosses que les

Sauvages tirent un bois mou, sec & léger, qui prend feu comme de véritable amadou; & c'est ce que l'on nomme du tondre.

J'ajouterais encore à ce que j'ai rapporté des poissons de ce pays quelques nouvelles observations au sujet des tortues & des grenouilles.

On trouve des tortues à la Louisiane; mais elles n'y sont nulle part si communes, que vers le haut de la rivière des Arcançes: j'y en ai vû une fois plus de trois mille rassemblées dans un espace de soixante à quatre-vingt pieds de long. Mais il s'en faut beaucoup qu'elles soient aussi grosses que ces tortues de mer qu'on pêche à l'Isle de l'Ascension & ailleurs, & dont une seule est, dit-on, suffisante pour nourrir tout un équipage. Cependant celles de la Louisiane ne sont pas si petites, qu'elles ne puissent suffire à quatre ou cinq personnes. Leur chair est fort blanche; mais leur écaille n'est d'aucun usage: elle peut seulement servir de plat à des Voyageurs; on emploie aussi les plus petites à faire des boîtes à poudre. C'est vers la fin de Juin & dans tout le cours
du

du mois de Juillet, que la tortue fait sa ponte. Elle sort de l'eau pour cela, s'avance à cent pas ou environ sur le sable où elle fait un trou d'environ trois pouces de profondeur, & dans le même jour y dépose tous ses œufs qui sont au moins au nombre de quatre-vingts; quelquefois elles en pondent jusqu'à six vingt. Ces œufs n'ont point de blanc; on y trouve seulement au milieu du jaune une petite tache blanche qui tire sur la nacre de perle. J'ai parlé ailleurs de l'usage que les Voyageurs faisoient de ces œufs, lorsqu'ils en rencontroient. Un jour étant aux Yazoux j'en pris une d'environ cinq pouces de longueur dans le tems qu'elle couroit pour gagner l'eau; & je l'ai nourrie pendant plus de cinq mois dans un tiroir de ma table. Elle y vécut de pain, & des fruits de toute espèce que je lui donnois; mais jamais elle ne voulut manger de viande. Dans les commencemens elle pinçoit très-fort avec son bec de perroquet; cependant elle s'apprivoisa insensiblement, & prenoit dans la suite fort proprement les mouches que je lui présentois: elle

les aimoit beaucoup , ainsi que les vers de terre.

A l'égard des grenouilles, il y en a à la Louisiane de plusieurs espèces. Les serpens en sont fort frians ; & lorsque l'on en entend crier une , si l'on court au bruit , il est rare qu'on ne trouve quelque un de ces serpens noirs dont j'ai fait mention , qui s'apprête à la dévorer. Les Pêcheurs se servent de ces grenouilles pour amorcer leurs lignes ; mais on n'en mange jamais. Il n'en est pas de même de ces grenouilles monstreuses dont j'ai parlé , qui quoique rares dans cette Province , s'y trouvent cependant quelquefois ; & je rapporterai à cette occasion une aventure qui m'arriva en 1722. dans le tems que j'étois à la découverte dans la riviere des Arcanças. Un jour j'étois sorti avec mon fusil dans le dessein de tuer quelque gibier ou des écureuils ; après m'être enfoncé dans le bois , j'avois gagné une petite prairie émaillée de fleurs , lorsque j'entendis un cri à peu près semblable au meuglement d'un veau. Je crûs en effet que c'en étoit un qui étoit couché dans cette prairie ; & m'étant arrêté ,

j'ôtai de mon fusil le plomb que j'y avois mis, & je substituai une balle à la place: après cela je gagnai doucement & sans bruit l'endroit d'où par-toient ces cris, qui redoubloient par intervalles. Mais quelle fut ma surprise, lorsqu'y étant arrivé, je n'y trou-vai ni veau, ni aucune autre espèce d'a-nimal! Je cherchois cependant sans rien trouver au milieu des herbes qui étoient déjà assez hautes, lorsqu'un nouveau cri qui partit à mes oreilles me fit frémir; je regardai à côté de moi, & j'apperçus avec étonnement une gre-nouille monstrueuse sur laquelle j'avois mis le pied. Il est certain qu'elle avoit plus d'un pied & demi de diametre d'un flanc à l'autre, & deux grands pieds de longueur; à peine pouvois-je empoigner de mes deux mains une de ses cuisses. Elle étoit verte, & ne sautoit point; sa pesanteur & sa graisse l'en empêchoient. Je détachai une de mes jaretieres avec laquelle je la liai par une de ses pattes à un faisceau de ces herbes; après quoi j'allai chercher deux Esclaves Negres que je menai avec moi pour m'aider à l'emporter.

Elle se trouva peser trente-deux livres. On lui coupa la tête d'un coup de hache; ensuite on l'écorcha, & l'on remplit sa peau de son pour la conserver. Les Negres emporterent la tête, les entrailles & quelques morceaux qu'on leur donna, & en firent entr'eux un régal; nous mangeames le reste, qui étant bien accommodé, nous parut fort bon. J'ai pris quatre autres grenouilles pareilles; une au haut de cette même riviere des Arcançes, plus grosse encore que celle que je viens de décrire; une autre à la grande Pointe coupée, une troisième aux Yazoux, & la dernière à ma première habitation à dix lieues au-dessous de la Nouvelle Orléans: il est vrai que celle-ci n'étoit pas absolument aussi grosse que les premières.

III. Passons à une autre matiere, & ajoutons aussi quelques nouvelles observations à ce que nous avons déjà dit des Sauvages de la Louisiane. Un Auteur déjà cité plus d'une fois dans ces Mémoires (a) s'est beaucoup étendu sur ce sujet dans un Ouvrage, qu'il a

(a) Le sieur le Page.

fait inférer dans le *Journal Economique*. Il me seroit facile de relever les bévûes sans nombre de cet Ecrivain, ainsi que les fables grossieres & les faussetés dont il a cherché à enfler son *Mémoire sur la Louisiane*; lui-même seroit forcé de convenir de la justesse de ma critique, & d'avouer ingénument, qu'il n'étoit pas assez au fait pour nous communiquer des lumieres bien sûres sur cette matiere. Mais ce détail me mèneroit trop loin, & m'écarteroit malgré moi de l'unique but que je me suis proposé dans cet Ouvrage, qui est d'instruire le Public, en rapportant fidèlement ce qui pendant mon séjour en ce pays peut être venu à ma connoissance. J'avertirai seulement ici en passant, qu'on ne doit nullement ajouter foi à ce que cet Auteur a écrit de l'éducation que les Naturels de la Louisiane donnent à leurs enfans, & qu'il est faux que dans chaque Village sauvage il se trouve, comme il le dit, un vieillard chargé d'élever les garçons, & une vieille qui prenne soin des filles. Quelque séjour que j'aye fait parmi ces Nations sauvages, j'avoue que je

n'y ai jamais rien vû de pareil. Chaque femme sauvage élève ses enfans à sa fantaisie , & comme elle le juge à propos : ou plutôt on ne leur donne nulle éducation ; & l'on en voit de six à sept ans qui tettent encore leurs meres. Ils vont toujours la tête nuë malgré les plus grandes chaleurs ; & quoiqu'ils se baignent fort souvent au milieu du plus rude hiver comme en été , ils n'en font ni plus propres , ni moins remplis de vermine. La manière dont les meres s'y prennent pour les nettoyer , est encore plus dégoûtante que la chose même. Quand on dit que chez ces Sauvages on n'occupe les jeunes garçons qu'à tirer de l'arc , & qu'on ne les emploie jamais à aucun ouvrage pénible de peur de les énerver , on a sans doute moins en vûe d'instruire le Public , que de raconter des merveilles , & de marcher sur les traces de Xénophon dans ce qu'il nous a rapporté d'imagination de l'éducation avantageuse que l'on donnoit à la jeunesse chez les anciens Perses. Pour moi qui n'ai jamais sçu farder la vérité , je suis bien aise d'apprendre à mes Lecteurs

que dès que les enfans Sauvages ont neuf à dix ans , l'occupation la plus ordinaire des garçons est d'accompagner leurs peres à la chasse ou à la pêche , & de rapporter dès lors sur leur dos des fardeaux que je pourrois à peine porter moi-même. Les filles ne sont pas plus ménagées ; dès cet âge on les emploie à piler le grain , à porter des mannes de bled ou de fruits , & à plusieurs autres ouvrages pénibles propres de leur sexe.

Au reste l'industrie de ces filles & femmes Sauvages est admirable. J'ai déjà rapporté ailleurs (*a*) avec quelle adresse , avec leurs doigts seulement & sans tour , elles font toutes sortes de poterie ; voici la maniere dont elles s'y prennent.

Après avoir amassé de la terre propre pour ces fortes d'ouvrages , & l'avoir bien nettoyée , elles prennent des coquillages qu'elles broient , & qu'elles réduissent en une poudre délicate & très-fine ; elles mêlent cette poussiere très-menue avec la terre dont elles ont fait provision , & en arrosant le tout

(*a*) Voyez Tom. I. Chap. XIX. pag. 154.

d'un peu d'eau , elles le paitrissent avec les mains & avec les pieds , & en forment une pâte , dont elles font des rouleaux longs de six à sept pieds , & de la grosseur qui leur convient. Veulent-elles façonner un plat ou un vase ? elles prennent un de ces rouleaux par le bout ; & avec le pouce de la main gauche établissant sur cette masse le centre de l'ouvrage qu'elles veulent former , elles tournent autour de ce centre avec une vitesse & une dextérité admirables , en décrivant une spirale : de tems en tems elles trempent leurs doigts dans de l'eau qu'elles ont toujours soin d'avoir auprès d'elles ; & de la main droite elles applatissent le dedans & le dehors du vase qu'elles ont dessein de former , qui sans cette attention seroit tout ondulé. Par cette méthode elles font toutes sortes d'ustenciles de terre , des plats , des assiettes , des terrines , des pots , des cruches dont quelques-unes contiennent des quarante & cinquante pintes. La cuisson de cette poterie ne leur coûte pas de grandes préparations. Après l'avoir fait sécher à l'ombre , elles allu-

ment un grand feu ; & lorsqu'elles croient avoir autant de braise qu'il leur en faut , elles nettoient une place au milieu , y arrangent leurs vases , & les couvrent de charbons. C'est ainsi qu'elles leur donnent la cuisson dont ils ont besoin ; après cela ils peuvent aller au feu , & ont autant de consistance que les nôtres. Il n'est pas douteux que l'on ne doive attribuer leur fermeté au mélange que font ces femmes de la poudre de coquillages avec la terre qu'elles emploient.

Les Sauvages n'ont pas moins d'industrie pour pourvoir à tous leurs besoins , & pour se procurer à leur façon sans beaucoup de frais les douceurs & les commodités de la vie. Aux Colapissas & aux Paskagoulas , par exemple , qui sont plus voisins de la mer , ils ont une manière infailible pour conserver des huîtres pendant très-longtems sans qu'elles se gâtent ; & cette manière mérite d'autant plus d'être rapportée , qu'ils n'emploient pour cela , ni poivre , ni sel , ni vinaigre.

Lorsque la mer est basse , & laisse la

liberté à ces Sauvages d'aller faire provision d'huîtres, ils vont en emplir leurs pirogues ; après quoi retirés sur le rivage, ils les ouvrent, & les mettent dans une jatte. Tandis qu'une partie de ces Sauvages est occupée de ce travail, d'autres allument du feu, & mettent aux deux côtés deux fourches plantées en terre, sur lesquelles passe une traverse qui soutient l'ance d'une chaudiere suspendue au-dessus du feu. Ils mettent ensuite toutes leurs huîtres dans cette chaudiere, & les y font jeter quelques bouillons jusqu'à ce qu'elles soient cuites à moitié; après quoi ils les retirent, & les jettent dans un panier ou grand tamis, afin qu'elles jettent toute leur eau. Pendant ce tems là, avec quatre fourches plantées en terre, & quatre perches posées en travers sur lesquelles ils arrangent des cannes, ils forment une espèce de gril élevé de terre d'environ deux pieds & demi; ensuite ayant étendu leurs huîtres sur ce gril, ils font du feu dessous, & par ce moyen les boucanent ou les enfument : ce qui acheve de les sécher, & leur donne une couleur jaune & do-

rée. Après les avoir ainsi enfumées d'un côté, ils les retournent, afin de leur donner la même préparation de l'autre, & continuent cette opération jusqu'à ce que tout ce qu'ils en ont amassé soit boucané. Ils les mettent ensuite dans des cruches ou dans des sacs, qu'ils pendent à un clou à leur retour dans leur Village, ayant soin de les placer dans un lieu sec, & qui ne soit point exposé à l'humidité. À voir ces huîtres en cet état, on les prendroit pour ces fèves de marais, dont on nourrit les équipages dans nos Vaisseaux. Lorsqu'on veut s'en servir, on commence par les mettre tremper dans l'eau fraîche pendant une heure; ensuite on les passe dans une seconde eau, & on les fait cuire. Après cela, soit qu'on les mange à la saucé aux poulets, en friture, ou en pâte comme des beignets, elles sont également bonnes & ne sentent nullement la fumée. J'ai vû pendant long-tems le sieur de la Garde, Directeur de la Concession de M. de Chaumont établie sur la riviere des Paskagoulas, faire grande provision de ces huîtres ainsi préparées; il en

traitoit avec les Sauvages, & en faisoit servir à ses amis comme un régal.

Les Sauvages établis vers le haut du Fleuve, & dans les cantons éloignés de la mer, n'ayant pas la commodité d'avoir des huîtres, se servent de la même méthode pour conserver des carpes pendant très-long-tems. Il y a seulement cette différence, que le grill dont ils se servent pour boucaner ce poisson, n'est pas élevé de terre de plus d'un pied. J'ai vû pratiquer ce secret aux Natchez, où l'on pêchoit des carpes très-belles & fort grasses.

C'est cette industrie des Sauvages, qui peut-être a fait imaginer à nos François établis à la Louisiane le moyen de conserver du raisin pendant un an, & même davantage. Pour cela, après avoir fait provision de son de froment bien sec & même passé au four, on prend un baril, au fond duquel on fait d'abord une couche de son; on arrange ensuite sur cette première couche les grapes de raisin que l'on a dessein de conserver, & l'on continue de la sorte, mettant alternativement couche sur couche jusqu'à ce que le baril

soit plein. On le ferme alors , ayant soin que l'air ne puisse y pénétrer. Au lieu de son , quelques-uns se servent de cendres passées par le tamis. En ouvrant le baril , au bout d'un an , & même d'un an & demi , on retrouve le raisin que l'on y a mis aussi sain que le premier jour. S'il paroît un peu fané & ridé , en coupant avec des ciseaux le bout de la grappe , & la faisant tremper en guise de bouquet dans un vase où l'on aura mis du vin blanc ou rouge selon la couleur du raisin , il reprendra aussi-tôt sa fraîcheur & sa beauté.

Les Sauvages ont un autre secret , pour préserver leurs peaux de castor , de loutre , d'ours , de renard ou autres , des animaux malfaisans , & surtout des mites ; & ceux de nos François qui vont en traite parmi eux , ne manquent pas de s'en servir pour conserver leurs pelleteries. Ils n'emploient pour cela qu'un certain oiseau, que l'on nomme un pêcheur en plusieurs endroits. Après l'avoir fait sécher , quelques-uns le coupent en plusieurs morceaux qu'ils mettent par-ci par-là dans leurs peaux ; d'autres le réduisent en

poudre menue , qu'ils répandent sur ces peaux du côté du poil. De quelque façon que l'on s'en serve , il est certain que l'odeur de cet oiseau éloigne les mites , & tous les autres animaux destructeurs qui pourroient nuire aux pelletteries. On prétend que le martinet , espèce d'oiseau qui ressemble à l'hirondelle , a la même vertu & les mêmes propriétés.

J'ai parlé dans ces Mémoires des Alexis , ou Médecins sauvages (*a*) , de la méthode dont ils se servent pour traiter leurs malades , & des cures surprenantes qu'ils font quelquefois avec des remèdes fort simples. Ce que j'ajouterai ici à ce que j'en ai dit regarde la manière dont ils s'y prennent pour guérir les fols , soit qu'ils aient perdu le sens à l'occasion de quelque peur , ou par tout autre accident ; c'est ce que les Sauvages appellent *n'avoir point d'esprit*. Car il y a des fols à la Louisiane ainsi qu'en Europe ; & c'est-là qu'on peut dire véritablement que tous les

(*a*) Voyez Tome I. Chap. XXI. pag. 169. & suiv.

sols ne sont pas aux Petites - Maisons, puisque l'on ne connoît point de pareils établissemens chez ces Barbares. Voici la méthode que suivent les Alexis pour traiter cette maladie.

Ces Médecins sauvages n'usent en ces occasions ni de bains, ni de saignées, ni de tous les remèdes qui sont en usage parmi nous pour ces sortes de maux. Ils prennent seulement de la graine de laitue & des noix avec leurs coques, autant de l'un que de l'autre, & ayant mis le tout dans un mortier, ou pour parler plus juste, dans un pilon à la Sauvage, ils le pilent & le broyent jusqu'à ce qu'il forme une espèce d'opiate, dont ils font prendre matin & soir à leurs malades le poids de deux à trois dragmes. Avec ce seul remède ils les guérissent parfaitement.

IV. Pour achever de donner au Lecteur une idée du pays de la Louisiane, il me reste d'ajouter à ce que j'en ai déjà dit quelques remarques qui m'ont échappé sur la source du Fleuve S. Louis & sur son cours, ainsi que sur quelques-unes des Nations sauvages qui habitent les terres qu'il arrose, ou

qui en font voisines ; on verra encore mieux par - là quels sont les avantages que la Nation peut tirer de cette Province.

Selon le rapport de nos Voyageurs , le Fleuve S. Louis prend sa source , comme je l'ai dit , à l'Ouest du Canada dans le pays des Issatis , peuple sauvage divisé en deux Nations qui portent le même nom , & qui ne se distinguent que par celui d'Issatis Orientaux & Occidentaux. C'est ce que nous apprennent les Mémoires du Chevalier de Tonty , qui dit que M. de la Salle ayant détaché M. Daven avec le Pere Louis , Récolet , quatre autres François & deux Sauvages Illinois pour aller reconnoître la source du Fleuve ils rapportèrent à leur retour qu'après être remontés vers le Nord jusques par-delà le cinquantième degré , ils l'avoient trouvé qui sortoit dans ce pays des Issatis d'une grande source placée au haut d'une colline qui bordoit une belle plaine ; qu'à environ quatre ou cinq lieues de sa source il se trouvoit déjà si fort accru par cinq ou six rivieres qui s'y déchargeoient , qu'il étoit dès-lors

en état de porter batteau ; & que ses bords commençoient alors à être habités par plusieurs Nations. On voit par cette Relation , que depuis sa source jusqu'aux Illinois ce Fleuve a plus de cent lieues de cours , & par conséquent plus de six cens lieues en tout ; voyons quelles rivieres il reçoit dans sa course depuis les Illinois jusqu'à son embouchure.

En partant de ce poste des Illinois , & descendant le Fleuve , on trouve sur la droite du côté de l'Ouest trois grandes rivieres qui s'y jettent , avec une petite. La plus Septentrionale , que l'on doit regarder comme servant de bornes à la Louisiane de ce côté là , est la riviere des Missouris , ou des Osages. Elle court du Nord-Ouest au Sud-Est l'espace d'environ deux cens lieues , & se jette dans le Fleuve S. Louis cinq ou six lieues au-dessous de l'embouchure de la riviere des Illinois. Les eaux de cette riviere des Missouris sont toujours épaisses & bourbeuses ; & il paroît que sa source n'est pas fort éloignée de l'endroit , où sur la Carte de M. de Lille on marque le Fort Dauphin ou la Mer de

l'Ouest. Mais après l'accident arrivé aux François aux Missouris, où, comme je l'ai dit (a), ils furent massacrés peu d'années après s'y être établis, pour trouver un chemin à cette Mer de l'Ouest, je ne conseillerois pas de prendre cette route. Un peu plus bas j'en indiquerai une autre beaucoup plus sûre.

Je rapporterai à l'occasion des Missouris une aventure qui nous arriva en 1722. dans la riviere des Arcanças, où nous allions, comme je l'ai dit, pour faire la découverte d'un prétendu rocher d'émeraudes. Nous l'avions remontée jusqu'à quelques journées de *Santa Fé*, Ville qui appartient aux Espagnols, & trois pirogues que nous avions se suivoient à la file, lorsqu'étant arrivés dans une anse, vers les dix heurs du matin nous entendîmes tirer plusieurs coups de fusil de l'autre côté de la riviere. Nous ne doutames point que ces coups ne vinssent de quelques Sauvages de la Nation des Panis;

(a) Voyez Tome II. Chap. XVI. pag. 74:
& suiv.

& chacun de nous mit aussi-tôt ses armes en état en cas d'attaque. Cependant comme les coups de fusil continuoient & étoient accompagnés de plusieurs cris , le sieur de la Harpe qui nous commandoit détacha cinq hommes dans une pirogue pour aller à la découverte, avec ordre , au cas que ces coups partissent de quelques Sauvages de nos amis , de hisser le pavillon , & de tirer trois coups à quelque distance l'un de l'autre.

Il y avoit plus d'une demi-lieue de traverse à faire , pour gagner l'autre bord de la riviere ; & nos gens n'y furent pas plutôôt arrivés , qu'ils trouverent que c'étoit un parti de Missouris , envoyés vers M. de la Harpe pour lui remettre des ordres de la part de M. de Bienville alors Commandant général de la Louisiane. En conséquence on fit le signal ordonné ; & nos deux autres pirogues ayant traversé la riviere , les Sauvages rendirent à notre Commandant des Lettres de M. de Bienville , par lesquelles il lui apprenoit que les Espagnols avoient fait partir du Nouveau Mexique un détache-

ment pour aller aux Missouris , & pour établir un poste dans cette contrée. Dans le même paquet il y avoit une Carte dressée par un Géographe Espagnol de la route que la Caravanne avoit tenue depuis *Santa Fé* ; & l'on y remarquoit un grand Lac qu'elle avoit côtoyé , auquel on donnoit le nom de Mer vermeille : je ne doute presque point que ce ne soit ce que M. de Lille appelle dans sa Carte la Mer de l'Ouest.

Le succès de cette expédition fut très-funeste aux Espagnols. Leur Caravanne étoit composée de plus quinze cens personnes , hommes , femmes & soldats , ayant avec eux un Jacobin pour Aumônier , & conduisant avec eux grand nombre de chevaux & de bestiaux , selon l'usage de cette Nation , de ne rien oublier dans ces occasions de ce qui peut être nécessaire pour un établissement. Leur dessein étoit de détruire les Missouris pour s'emparer de leur pays ; & dans cette vûe ils avoient résolu de se rendre d'abord chez les Osages , Nation voisine ennemie des Missouris , de faire al-

liance avec eux, & de les engager dans leur parti pour l'exécution de leur dessein. Mais soit que la Carte qui les guidoit fût peu exacte, ou qu'eux-mêmes fussent peu exacts à la suivre, il arriva qu'au lieu de se rendre chez les Osages qu'ils cherchoient, ils tombèrent sans le sçavoir dans un Village des Missouris, où le Commandant Espagnol s'étant présenté au grand Chef pour lui offrir le Calumet, lui fit entendre par son Interprète en croyant parler au Chef des Osages, qu'ils étoient ennemis des Missouris leurs voisins; qu'ils venoient pour les détruire, faire leurs femmes, leurs filles & leurs enfans Esclaves, & s'emparer de leur pays; qu'en conséquence il le prioit de vouloir bien faire alliance avec eux contre une Nation qu'ils regardoient comme leur ennemie, & de les seconder dans leur entreprise, promettant de les récompenser largement du service qu'il leur rendroit, & d'être toujours de ses amis dans la suite.

Sur ce discours, le Chef des Missouris comprit parfaitement la méprise; il dissimula, & remercia les Espagnols

de la confiance qu'ils avoient dans la Nation : il consentit de faire alliance avec eux contre les Missouris , & de se joindre à eux avec tout son monde pour les détruire ; mais il représenta que ses gens n'étoient point armés , & qu'ils n'osoient s'exposer sans armes à une pareille entreprise. Trompés par un si favorable accueil , les Espagnols donnerent dans le piège qu'on leur tenoit : ils reçurent en cérémonie dans le petit camp qu'ils avoient formé en arrivant , le Calumet que le grand Chef des Missouris alla présenter au Commandant étranger , l'alliance fut jurée de part & d'autre , on prit jour ensemble pour l'exécution du projet que l'on méditoit , & les Espagnols fournirent aux Sauvages toutes les armes & les munitions dont ils crurent avoir besoin. Après cette cérémonie on se livra également de part & d'autre à la joie & à la bonne chere ; au bout de deux ou trois jours deux mille Sauvages furent armés , & au milieu des danses & des divertissemens chacune des deux Nations ne pensa plus qu'à l'exécution de son dessein.

On étoit à la veille du départ pour l'expédition concertée , & les Espagnols étoient retirés dans leur camp à leur ordinaire , lorsque le grand Chef des Missouris ayant assemblé ses Guerriers , leur déclara son intention , & les exhorta à faire main basse sur ces Etrangers , qui ne venoient chez eux que dans le dessein de les détruire. A la pointe du jour les Sauvages divisés en plusieurs bandes tombèrent sur les Espagnols qui ne s'attendoient à rien moins ; & en moins d'un quart-d'heure toute cette Caravanne fut assommée. Personne n'échappa du massacre que l'Aumônier , que ces Barbares conservèrent à cause de la singularité de son habillement ; en même tems ils s'emparèrent de toutes les marchandises & autres effets qu'ils trouverent dans le camp.

Les Espagnols avoient amené avec eux , comme je l'ai dit , un certain nombre de chevaux ; & comme les Sauvages ignoroient l'usage que l'on fait de ces animaux , ils prenoient plaisir à les faire monter par ce Jacobin qu'ils avoient conservé , & qui étoit devenu

leur Esclave. Ce Religieux leur donna ce divertissement presque tous les jours pendant cinq à six mois qu'il resta dans leur Village, sans qu'aucun d'eux osât l'imiter. Las enfin de son esclavage, & regardant le peu de hardiesse de ces Barbares comme un moyen que la Providence lui offroit pour recouvrer sa liberté, il fit secrettement toutes les provisions qu'il lui fut possible de faire & qu'il crut nécessaires pour son dessein; ensuite ayant choisi le meilleur cheval, & l'ayant monté, après avoir fait encore quelques tours de manège devant les Sauvages, tandis qu'ils étoient tous occupés de sa manœuvre, il piqua des deux, & disparut à leurs yeux prenant la route du Mexique où sans doute il arriva.

Quelque tems après un parti de ces mêmes Missouris se rendit aux Illinois en intention de présenter le Calumet au Général François qui commandoit alors dans ce poste. C'étoit le sieur de Boisbriant, qui dans la visite que ces Sauvages lui rendirent, ne fut pas peu surpris de voir les uns couverts de chasubles, d'autres ayant des étoles, & quel-

quelques-uns portant une patene pendue au col, ou bien un calice à la main. Après s'être fait instruire du sujet de cette espèce de mascarade, il racheta de ces Sauvages les habillemens sacerdotaux & les vases sacrés profanés par ces Barbares. Ce fut d'eux aussi qu'il eut cette Carte dont j'ai parlé, qu'ils avoient trouvée parmi les effets des Espagnols. Il la fit tenir aussi-tôt au Commandant général du pays, avec tout le détail de cette aventure; & ce fut par ce dernier que nous fumes instruits des particularités que je viens d'en rapporter. Après ce long écart, je reviens à ce qui concerne le cours du Fleuve S. Louis & des rivières qui s'y jettent.

Environ à cent vingt - cinq lieues de la rivière des Missouris, descendant le Fleuve & tirant vers le Midi, on trouve aussi à droite celle des Arcanças, qui court de l'Ouest à l'Est par l'espace de deux cens vingt lieues : à l'égard de sa source, on ne la connoît point encore ; on sçait seulement qu'au bout de ces deux cens vingt lieues en la remontant depuis son embouchure, elle

se précipite du haut d'une chaîne de montagnes d'environ soixante pieds. C'est , à mon avis , de cet endroit qu'il faudroit partir , pour gagner le lieu indiqué sur la Carte de M. de Lille sous le nom de Mer de l'Ouest ; outre qu'en partant de là , on n'auroit vrai-semblablement qu'environ cent vingt lieues à faire par terre pour y arriver , on éviteroit par cette route les Osages & les Missouris , qui peut-être ne seroient pas fort disposés à favoriser cette entreprise.

Ce fut dans cette riviere , comme je l'ai dit dans ces Mémoires (a) , qu'en 1722. le sieur de la Harpe fut envoyé à la découverte , pour reconnoître un prétendu rocher d'émeraudes. Je ne répéterai point ici ce que j'ai rapporté dans l'endroit cité des avantages de cette contrée ; je remarquerai seulement que sur le bord de cette riviere , à sept lieues à gauche de son embouchure dans le Fleuve S. Louis , les Arcançes ont un grand Village , & que le poste François qui y est établi , est situé en-

(a) Voyez Tome II. Chap. X I V. pag. 69. & suiv.

viron à une lieue plus haut sur la droite de la riviere. Plusieurs petites rivieres viennent s'y rendre à gauche ou à droite ; mais presque aucune ne porte bateau. On en trouve seulement une à cent vingt-cinq lieues du poste François qui est navigable , & que nos François ont remontée l'espace de douze lieues , au bout desquelles ils trouverent la Concession du sieur de Villemont , qui étoit venu s'établir dans ce canton par la riviere Noire , dont je parlerai un peu plus bas.

Environ à soixante lieues de la riviere des Arcançes , tirant vers le Nord & remontant vers les Missouris , on trouve une autre petite riviere qui se jette également dans le Fleuve S. Louis ; on l'appelle la riviere de S. François. C'est sur cette riviere qu'en 1739. le Commandant général du pays fit bâtir un Fort , comme je l'ai dit (a) , pour servir d'entrepôt aux troupes qui devoient marcher contre les Natchez.

Enfin en descendant toujours le Fleuve S. Louis , & tirant au Sud , à cent

(a) Voyez Tome II. Chap. XXXIX. pag. 232.

trente lieues ou environ de la riviere des Arcançes, on trouve du même côté, c'est-à-dire à droite, une autre grande riviere qui va se décharger dans ce Fleuve. On l'appelloit autrefois la riviere de Mâme, des Oumas ou de la Sablonniere ; aujourd'hui on lui donne le nom de riviere Rouge , parce qu'elle roule ses eaux sur un sable de de cette couleur : on la nomme aussi riviere des Naquitoches, parce que les peuples Sauvages qui portent ce nom, habitent sur ses bords. Les François ont, comme je l'ai dit (a), un Fort & un poste établi dès 1715. sur cette riviere à trente-cinq lieues au-dessus de son embouchure dans le Fleuve S. Louis. Elle sort d'un lac sur lequel les Sauvages ne navigent point, parce que la lame y est trop grosse, & a son cours comme les précédentes de l'Ouest à l'Est par l'espace d'environ cent cinquante lieues.

Des environs du même lac sort une autre petite riviere, qui après avoir coulé par l'espace de cent vingt lieues,

(a) Voyez Tome II. Chap. XIII. pag. 65.

va se décharger dans cette riviere Rouge ou des Naquitoches à cinq ou six lieues au-dessus de son embouchure dans le Fleuve S. Louis. On l'appelle la riviere Noire, par où j'ai dit que le sieur de Villemont étoit allé s'établir sur la riviere des Arcançes. Ce fut aussi, comme on peut s'en souvenir (a), sur les bords de cette petite riviere qu'en 1730. les Sauvages Natchez se retirèrent & allerent s'établir, après avoir détruit tous les François de leur contrée.

Avant de quitter le côté droit du Fleuve, je remarquerai que quoique les rivieres qui s'y rendent de ce côté là, & dont je viens de parler, semblent être paralleles entr'elles, & courir toutes à peu près de l'Ouest à l'Est, elles se rapprochent cependant beaucoup à mesure qu'elles avancent vers leur source, & ont leur origine assez voisine. Ainsi quoiqu'entre l'embouchure de la riviere des Arcançes, par exemple, & celle de la riviere Rouge dans le Fleuve S. Louis on compte environ cent trente lieues, à peine les a-t-on

(a) Voyez Tome II. Chap. XXXV. pag. 192.

remontées l'une & l'autre l'espace de cent vingt lieues, qu'elles ne sont plus éloignées entr'elles que de vingt ou vingt-cinq lieues tout au plus par terre. Il en est de même de toutes les autres rivières qui ont leur embouchure à la gauche du Fleuve, c'est-à-dire du côté de l'Est.

La plus Septentrionale de ces dernières est la rivière des Illinois, qui prenant sa source aux environs à peu près du lac *Erié* dans le Canada, après avoir couru du Nord-Est au Sud-Ouest l'espace de plus de cent cinquante lieues, va se jeter dans le Fleuve S. Louis au pied du Fort François établi sur cette rivière. Les environs de ce poste sont semés de lacs, où l'on trouve des loutres, des castors & des rats d'eau musqués en abondance. C'est de ce canton que l'on pourroit tirer le meilleur bois de noyer, & le plus propre à être mis en œuvre.

Environ à cinquante lieues plus bas, descendant le Fleuve & tirant au Sud, on trouve toujours sur la gauche une autre grande rivière nommée Ouabache, ou de S. Jérôme. Elle prend sa

source vers les Iroquois , & a plus de deux cens lieues de cours. C'est par cette riviere que les Nations Iroquoises descendent pour faire la guerre aux Peuples du Sud ; c'est aussi par-là que nos Voyageurs remontent de la Louisiane au Canada. A douze ou quinze lieues de son embouchure dans le Fleuve S. Louis , cette riviere se partage en deux bras , dont l'un porte le nom d'Ouabache , l'autre celui de S. Jérôme. Le cours de ces deux bras , ou plutôt de ces deux rivieres , est également long ; leurs sources ne sont éloignées que d'environ vingt lieues l'une de l'autre. C'étoit dans l'espace de terrain compris entre ces deux rivieres , qu'habitoit autrefois une Nation sauvage appelée du Chat , qui depuis a été détruite.

Depuis cette riviere Ouabache jusqu'à la mer , on ne trouve plus que deux ou trois petites rivieres qui se jettent de ce côté-là dans le Fleuve S. Louis. La plus reculée vers le Nord n'est éloignée de cette premiere que de soixante à quatre-vingt lieues , & est connue sous le nom de riviere à Mar-

got. J'ai dit (a) qu'en 1739. le Commandant général du pays ayant débarqué sur cette petite riviere avec son armée, dans l'expédition qu'il avoit entreprise contre les Chicachas, y fit bâtir un Fort que l'on nomma de l'Assomption, qui fut rasé l'année suivante, après la paix faite avec les Sauvages.

Environ quatre - vingt - dix ou cent lieues plus bas, descendant vers la Capitale, est une autre petite riviere appelée des Yazoux, parce que les Sauvages de ce nom y sont établis. A six lieues de son embouchure dans le Fleuve S. Louis étoit la Concession de feu M. le Blanc, & il y avoit un Fort avec une petite garnison; mais en 1730. ce poste fut détruit par les Sauvages, comme on l'a vû dans ces Mémoires (b). Le Village des Sauvages est à une lieue de l'endroit où cette Concession étoit située; & à côté on voit une colline sur laquelle on prétend que les Anglois

(a) Voyez Tome II. Chap. XXXIX. pag. 233. & suiv.

(b) Voyez Tome II. Chap. XXX. pag. 264.

avoient autrefois un Fort : effectivement on y en remarque encore quelques traces. Cette riviere des Yazoux est navigable jusqu'à quarante - cinq lieues de son embouchure ; après quoi elle se partage en deux branches , dont une conduit aux Chacchoumas.

Enfin en descendant toujours le Fleuve S. Louis sur la gauche , on trouve à dix lieues au-dessous du Bâton rouge , & vis-à-vis de la Concession de M. Paris du Vernay qui est sur la droite du Fleuve , une ouverture de terre qui forme une espèce de riviere appelée Manchaque. Elle est presque à sec pendant les trois quarts de l'année ; mais dans le tems de l'inondation du Fleuve , elle sert d'écoulement à ses eaux , qui se dégorgent par - là dans le lac de Pontchartrain & dans le lac S. Louis.

C'est à quinze lieues au - dessous de cet endroit , & à dix lieues de la Nouvelle Orléans , qu'est placée l'habitation des Allemans , qui après la disgrâce du sieur Law ayant abandonné la Concession qu'il avoit aux Arcançes , obtinrent du Conseil la permission de s'établir dans cette contrée. Ils y ont

tous par leur application & par leur travail des habitations très-bien cultivées. Aussi peut-on les regarder comme les Pourvoyeurs de la Capitale, où ils portent toutes les semaines des choux, des salades, des fruits & des herbages ou légumes de toute espèce, sans parler du poisson, du gibier & de la chair de porc salée. Ils chargent leurs voitures le Vendredi au soir vers le Soleil couchant; après quoi se mettant seulement deux ensemble dans chaque pirogue, ils se laissent aller au courant du Fleuve sans être obligés de nager, & arrivent le samedi de bonne heure à la Nouvelle Orléans, où ils tiennent leur marché toute la matinée sur le bord du Fleuve, vendant leurs denrées argent comptant. Ils achètent ensuite ce dont ils croient avoir besoin dans la semaine suivante; & remontant le Fleuve à la nage dans leurs pirogues, ils regagnent le soir leurs habitations chargés de provisions & d'argent qui est le fruit de leurs soins & de leurs peines.

On peut encore compter au nombre des principales rivières de la Louisia-

ne celle de la Mobile, puisque nos François y ont formé des établissemens, & qu'elle sert de bornes à cette Province du côté de l'Est. Cette riviere court du Nord au Sud par l'espace d'environ trois cens lieues, & va se jetter à la mer dans la baie qui porte son nom. Son embouchure est éloignée de celle du Fleuve S. Louis d'environ quatre-vingt lieues par mer, & est semée de plusieurs petites Isles, comme l'Isle aux Chiens, l'Isle aux Cochons, &c. qui occupent un espace de quatre à cinq lieues. On trouve en y entrant à droite sur un petit ruisseau l'habitation d'un nommé Rousseau, Potier; & douze lieues plus haut est bâti sur la gauche le Fort Louis de la Mobile, dont j'ai parlé dans ces Mémoires (a) Environ à cent quarante lieues plus haut est Tombecké, où le Commandant général du pays fit construire un Fort en 1735. pour servir d'entrepôt à l'armée qui devoit marcher contre les Chicachas (b). Tom-

(a) Voyez Tome II. Chap. XVII. pag. 72.

(b) Voyez *ibid.* Chap. XXXVIII. pag.

becbé est une espèce de montagne d'une pierre blanche & tendre : c'est le canton de toute la Province le plus abondant en cédres ; la terre y est aussi très - propre pour la poterie. De-là après avoir fait soixante à soixante & dix lieues toujours en remontant la rivière, on arrive à un endroit appelé *Tibia* dans ces Mémoires (*a*) ; & continuant à monter vers le Nord, à deux journées au - dessus du pays des Chichas est la source de la Mobile, qui sort par trois petits ruisseaux du pied des montagnes qui regnent de-là jusqu'au Mexique. Environ à soixante-dix lieues au-dessus de son embouchure dans la mer, elle reçoit du côté de l'Est une autre rivière appelée des Alibamons, sur laquelle à cinquante lieues de cet endroit nos François ont construit un Fort. On assure que ce canton est un des plus beaux pays du monde.

Dans le voisinage sont les peuples Sauvages qu'on nomme Apalaches, dont je crois devoir dire un mot avant

(*a*) Voyez Tome II. Chap. XXXVIII.
pag. 217.

de finir ces Mémoires. Ce sont des peuples Naturels de ce Continent. Leur pays est divisé en six petites Provinces, dont les Chefs reconnoissent tous celui d'Apalache pour leur Souverain. Cet Etat est borné au Nord & à l'Est par les hautes montagnes d'Apalache, qui les séparent de la Caroline, & qui renferment, dit-on, dans leurs entrailles des mines d'or. Au Midi habite une Nation cruelle & barbare, qui est toujours en guerre avec ses voisins; & au Couchant cette contrée est séparée de la Louisiane par le Fleuve du S. Esprit & par quelques petites montagnes.

Il ne manque à ce pays que le voisinage de la mer, pour posséder tous les avantages qui ont coutume de rendre un Etat recommandable. Il renferme des montagnes d'une grande étendue & d'une hauteur prodigieuse, habitées par-tout où elles sont accessibles par un peuple guerrier qui ne vit gueres que de chasse. On y rencontre des plaines & des vallées fertiles, peuplées d'une Nation moins rude & mieux policée, cultivant la terre, & se nourrissant de toutes sortes d'excel-

lens fruits qu'elle produit en abondance. Enfin il y a des lacs & des marais fréquentés d'un grand nombre de familles qui vivent de la pêche.

L'air de ces Provinces n'est pas partout d'une égale température ; le chaud & le froid , les pluies & le beau tems y changent alternativement la face de la terre , & y entretiennent une agréable variété de saisons. Vers la fin de l'Eté & au commencement de l'Automne les tonnerres y sont si fréquens & si terribles , que les habitans en mourroient de frayeur , s'il n'y étoient accoutumés. Le vent du Nord y souffle quelquefois d'une maniere si impétueuse , que les peuples de la campagne sont souvent obligés de se jeter par terre pour laisser passer sa plus grande furie.

Du côté du Nord, le sommet des montagnes est couvert de neiges plus de la moitié de l'année ; elles ne se fondent que dans les plus grandes chaleurs de l'été ; & alors les torrens qui descendent du haut de ces montagnes , inondent les plaines , & causent de grands désordres dans les campagnes.

Mais outre que ces débordemens sont bien-tôt écoulés , ils laissent par-tout où ils passent un limon bienfaisant , qui engraisse la terre & la fertilise.

Trois de ces Provinces sont situées dans les vallées , & cultivent une terre grasse difficile à labourer , mais d'un grand rapport ; au contraire à la pente des montagnes le terrain est léger & facile à remuer , parce qu'il est par-tout arrosé de ruisseaux qui en descendent.

Les terres qui n'ont point été défrichées sont couvertes d'une infinité de beaux arbres , la plupart d'une hauteur & d'une grosseur démesurée. On y voit des pins , des cédres , des cipres , des chênes , des sassafras , des *Tapaikas* , espèce d'arbre dont l'écorce a presque le goût & l'odeur de la canelle , & un grand nombre d'autres qui n'ont point encore de nom parmi nous. Quant aux arbres fruitiers , outre les châtaigniers , les noyers , &c. qui croissent naturellement dans les forêts , les Anglois y ont apporté de la Caroline des cocos , des figuiers , des bananiers , des orangers , des grenadiers , des citronniers ,

des poiriers & des pommiers de différentes espèces, même des cerisiers, des pruniers, des pêchers & des abricotiers; & ces arbres y ont tellement multiplié, qu'ils y sont à présent aussi communs qu'à la Virginie, & dans quelque autre Colonie que ce soit de l'Amérique Septentrionale.

Toutes les plantes odoriférentes telles que le laurier, le myrte, le romarin & la sauge, y croissent en perfection, ainsi que les œillets, les tulipes, les violettes, les lys, les roses & toutes les plus belles fleurs. Les fraises, les framboises & les bluets naissent dans les bois sans êtres cultivés; on y trouve des noisettes, des groseilles rouges & blanches, & une infinité d'autres petits fruits bons à manger.

Il croît par-tout dans cette contrée une si grande abondance de ris, de mahis, de millet, de pois, de fèves & autres légumes de toute espèce, que les habitans de la plaine & des vallées en recueillent suffisamment, non-seulement pour leur nourriture, mais encore pour en fournir à leurs voisins qui demeurent dans les montagnes; ceux-ci

leur donnent en échange des peaux précieuses de martes, de renards, de cerfs, de chamois, d'ours, de tigres & autres animaux féroces ou sauvages qu'ils prennent à la chasse. Les herbes potageres, les racines, les concombres, les melons, les citrouilles & généralement tous les légumes viennent dans ce pays aussi facilement qu'en aucune autre contrée du monde, pourvû que l'on veuille se donner la peine de les cultiver.

Les animaux à quatre pieds les plus communs dans ces Provinces sont les cerfs, chevreuils, sangliers, daims & chamois. On y prend beaucoup de lapins, dont la peau est parfaitement blanche: les Sauvages s'en servent pour faire les paremens de leurs habits d'hiver; ils sçavent aussi les teindre en différentes couleurs pour donner plus de grace à leur parure. A l'égard des animaux farouches, il est rare d'en voir dans le plat pays, parce que les habitans des montagnes leur font continuellement la guerre, & les repoussent au loin dans les solitudes. Aussi voit-on dans ce pays les troupeaux de mou-

rons, de chevres & de vaches qu'on y a amenées, paître en assurance au milieu des prairies, sans avoir besoin d'aucun garde.

On trouve presque par-tout chez les Apalaches des coqs d'Inde, des poules pintades qu'on peut appeller à juste titre les phaisans de ce pays, des perdrix, des ramiers, des tourterelles, des oiseaux de proie, des aigles, des oies sauvages, des cignes, des cannes, des aigrettes, des passereaux blancs, & une infinité d'autres oiseaux de toute espèce. Comme ces peuples habitent à sept ou huit journées de la mer, ils ne connoissent que des poissons d'eau douce : en revanche ceux-ci sont fort communs dans leurs lacs & dans leurs rivières, très-nourrissans, d'un excellent goût, & d'une figure qui approche beaucoup de celle de nos carpes, de nos perches, de nos barbeaux & de nos brochets ; ils pêchent aussi des anguilles, des crabes, des écrevisses, même des castors, & des loutres qui ont la peau parfaitement noire & luisante. En un mot on peut dire que sans sortir de chez eux, ces Sauvages ont tout

ce qui est nécessaire pour rendre la vie non-seulement commode , mais même agréable.

On voit par ce que je viens de dire & par toute la suite de ces Mémoires , quels avantages le Royaume est en état de tirer de l'établissement que la Nation a formé à la Louisiane. Qu'il me soit permis de finir par un parallèle abrégé du procédé des Espagnols & des François à l'égard des Nations sauvages de cette partie de l'Amérique ; ce petit écart servira peut-être d'instruction à ces derniers pour le maintien & l'agrandissement de leurs Colonies.

La politique des Espagnols s'est proposé de s'assurer la possession de ces Provinces en les conquérant , & en détruisant les Naturels du pays qui les habitent ; ils se sont trompés , & se sont détruits eux mêmes. Dom Fernand de Soto fut celui d'entr'eux qui fit les plus grands efforts pour s'en rendre maître , dans la descente qu'il fit dans ce pays à la tête de quinze cens hommes & de trois cens cinquante chevaux. Il est vrai qu'il le parcourut avec la rapidité d'un Conquérant , livrant par-tout de

nouveaux combats , & sacrifiant à son ambition un très-grand nombre de Sauvages. Mais ce Capitaine aventurier s'affoiblissoit lui-même par ses victoires & par ses conquêtes : le nombre de ses Soldats diminuoit insensiblement ; les fleches & les massues lui en massacroient toujours quelques-uns , les fatigues & les maladies lui en enlevoient beaucoup d'autres : cependant il rencontroit à chaque pas de nouvelles Nations à combattre & à détruire. Las enfin de vaincre & de courir , & commençant à se repentir de n'avoir pas construit lors de son débarquement quelque Fort propre à lui servir de retraite dans l'occasion , il mourut dans le tems qu'il se préparoit à réparer la faute qu'il avoit faite. Après sa mort ceux de ses Soldats qui restoient en petit nombre firent encore quelques courses infructueuses , jusqu'à ce que résolu enfin de se retirer , ils s'embarquerent sur une grande riviere qui étoit vrai-semblablement le Fleuve S. Louis , harcelés sans cesse par les Sauvages qui s'étoient ligués pour achever de détruire ces

Etrangers , & qui ne cessèrent de les poursuivre que lorsque le Fleuve les eut portés à la mer , d'où ils gagnèrent le Mexique.

Les François au contraire ne se sont établis dans ces climats que par les voies de la douceur ; le Canada en est une preuve. Ils ont fait alliance avec les Nations sauvages de ces contrées ; & cette alliance s'est si fort accrue dans la suite , qu'elle s'étend aujourd'hui au-delà des lacs , & jusqu'au Fleuve S. Louis. Mais ils s'assurèrent d'abord du poste de Québec , devenu depuis la Ville Capitale de tout ce que la Nation possède de ce côté-là. Il est vrai que dans les commencemens on eut souvent des démêlés avec les Nations Iroquoises ; mais ils avoient pour principes la nécessité de défendre les Nations alliées que ces peuples cruels vouloient détruire , & non le dessein de conquérir : aussi ces mêmes Iroquois sont-ils devenus depuis nos meilleurs amis. La sagesse des Gouverneurs fait le bonheur des Colonies ; la douceur d'un gouvernement paisible attire plus d'alliés & plus de sujets , que la force

& les conquêtes. Les guerres détruisent également ceux qui les entreprennent, & ceux contre qui elles sont entreprises : la défense se tourne souvent en attaque ; & l'on voit quelquefois les attaquans réduits eux-mêmes à demander la paix, après avoir été les premiers à la rompre. Tant que la nouvelle France a été en guerre, elle n'a point étendu ses découvertes, & son commerce en a souffert ; à peine lui a-t-il été permis de jouir de la paix, que l'un & l'autre a prospéré : en peu d'années la Colonie s'est si fort accrue, que du tems du Baron de la Hontan le nombre des François de l'un & de l'autre sexe dont elle étoit composée, alloit à cent quatre-vingt mille ames.

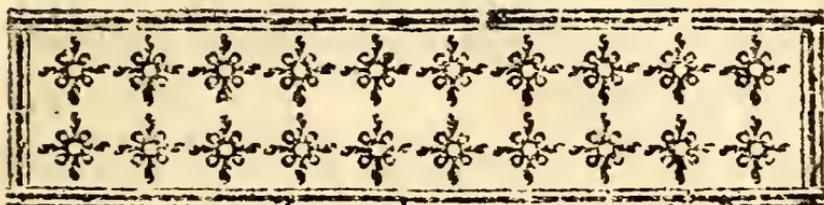
Pour faire dans ce pays des établissemens solides, il faut suivre l'exemple de ce dernier & de Messieurs de la Salle & de Tonty. Ces héros du Canada armés en guerre, présentoient & recevoient par-tout le Calumet de paix ; quelques petits présens qu'ils faisoient de tabac, de rassade & autres bagatelles aux Chef des Nations par où ils passoient, étoient récompensés sur

le champ par quantité de vivres : sans être obligés de se charger de provisions , ils avoient le talent de faire six à sept cens lieues. Cependant malgré cet air de confiance , que ces Voyageurs témoignoient aux peuples Sauvages qui se rencontroient sur leur route , leur politique étoit de se défier d'eux , & d'être toujours en garde contre leurs surprises. Les Sauvages n'ont ni foi ni loi : chez eux , plus que par-tout ailleurs , la défiance est la mere de la sûreté ; & pour les tenir en bride , il est toujours à propos d'avoir des Forts construits à certaine distance les uns des autres , qui les obligent à nous respecter. Il faut en même tems les traiter doucement , les appeller comperes , les régaler dans l'occasion & leur faire de petits présens ; c'est le vrai moyen d'en faire des amis , & de traiter avec eux de bonne foi.

La politique demanderoit même , que quelques-uns de nos François prissent en mariage des filles Sauvages ; les Colonie s'augmenteroient plus promptement , parce qu'il n'est pas possible d'envoyer dans ce pays un aussi

312 *Mémoires Historiques, &c.*
grand nombre de femmes que d'hommes. Ces alliances feroient plaisir aux Naturels du pays; & les nouvelles mariées s'accoutumant aux manieres & au langage de leurs époux, non-seulement serviroient d'interprètes, mais pourroient même engager leurs parens à apprendre la langue Françoisse, pour négocier plus facilement. Mais il faut que la bonne foi regne dans ces alliances: car comme on a pû le voir par la suite de ces Mémoires, les Sauvages sont infiniment sensibles aux outrages, & fort prompts à se venger.

F I N.



T A B L E

DES CHAPITRES

Contenus dans ce Second
Volume.

- C**HAPITRE I. *Premier établissement de la Colonie à l'Isle Dauphine ; description de cette Isle,*
pag. 4
- CHAP. II.** *Prise du Fort de Pensacole sur les Espagnols par les François,* 9
- CHAP. III.** *Les Espagnols reprennent Pensacole ; tentative qu'ils font sur l'Isle Dauphine.,* 12
- CHAP. IV.** *Arrivée d'une Escadre Françoise à l'Isle Dauphine ; se-*
Tome II. O

- conde prise de Pensacole par les
François , 18
- CHAP. V. Arrivée d'un Vaisseau
chargé de Filles à l'Isle Dau-
phine , 29
- CHAP. VI. Second établissement de
la Colonie au vieux Billoxi ,
32
- CHAP. VII. Troisième établisse-
ment de la Colonie au nouveau
Billoxi , 38
- CHAP. VIII. Dispersion des Con-
cessionnaires ; établissement des
postes François à la Louisiane ,
43
- CHAP. IX. Etablissement de la
Nouvelle Orléans ; description
de cette Capitale , 46
- CHAP. X. De la Monnoie du
Pays , 53
- CHAP. XI. Du poste de la Ba-
lise , 57
- CHAP. XII. Du poste des Nat-
chez , ou du Fort Rosalie , 60

DES CHAPITRES. 315

- CHAP. XIII. *Du Fort des Naqui-
toches ,* 65
- CHAP. XIV. *Du poste des Ar-
canças ,* 67
- CHAP. XV. *Du Fort des Illi-
nois ,* 71
- CHAP. XVI. *Du poste des Mis-
souris ,* 74
- CHAP. XVII. *Du Fort de la Mo-
bile ,* 78
- CHAP. XVIII. *Arrivée des Com-
missaires du Roi à la Nouvelle
Orléans ; établissement d'un
Conseil dans cette Capitale ,* 81
- CHAP. XIX. *Premières hostilités
des Sauvages contre les Fran-
çois ; un parti de Chicachas sur-
prend une cabane Française ,*
84
- CHAP. XX. *Un des Directeurs de
la Concession de Ste. Catherine
blessé par les Sauvages Nat-
chez ,* 93
- CHAP. XXI. *Continuation des ho-*

- stilités de la part des Sauvages ;
le Commandant du Pays marche
contre eux ,* 98
- CHAP. XXII. Rappel du Comman-
dant du Pays en France ; perte
du *Vaisseau la Bellone* , 114
- CHAP. XXIII. Nouvelles brouil-
leries avec les Sauvages Nat-
chez , 117
- CHAP. XXIV. Arrivée d'un nou-
veau Commandant à la Capita-
le ; le sieur Chopart est envoyé
aux Natchez. 123
- CHAP. XXV. Conduite du sieur
Chopart ; origine de la dernière
guerre des Natchez , 128
- CHAP. XXVI. Conduite des Nat-
chez & leur résolution sur la
proposition du sieur Chopart ,
134
- CHAP. XXVII. Massacre général
des François par les Natchez ,
138
- CHAP. XXVIII. Suite du massa-

DES CHAPITRES. X

- cre ; François qui en échappèrent , 146
- CHAP. XXIX. Conduite des Sauvages après le massacre ; leurs cruautés , 153
- CHAP. XXX. Les Natchez engagent les Sauvages Yazoux à les imiter ; nouveau massacre des François par ces derniers , 160
- CHAP. XXXI. Conduite des Chactas , & leur mécontentement ; Conseils fréquens que tiennent les Sauvages Natchez après le massacre , 165
- CHAP. XXXII. On reçoit à la Capitale la nouvelle du malheur arrivé aux Natchez ; le Cavalier de Loubois marche contre eux , 170
- CHAP. XXXIII. Arrivée des Chactas aux Natchez ; ce qu'ils y firent , 181
- CHAP. XXXIV. Arrivée du Cavalier de Loubois aux Natchez ;

- succès de son expédition, 183*
- CHAP. XXXV. *Retraite des Natchez ; continuation de leurs hostilités, 191*
- CHAP. XXXVI. *Troubles à la Nouvelle Orléans ; le Commandant Général marche contre les Natchez, 201*
- CHAP. XXXVII. *Arrivée d'un nouveau Commandant à la Capitale ; nouveaux préparatifs de guerre, 209*
- CHAP. XXXVIII. *Première expédition contre les Chicachas ; attaque d'un de leurs Forts, 214*
- CHAP. XXXIX. *Nouvelle expédition contre les Chicachas ; Paix faite avec ces Sauvages, 232*
- CHAP. XL. *Des Esclaves Nègres, 240*
- CHAP. XLI. *Nouvelles découvertes pour arriver à la Mer de l'Ouest par la Riviere des Mis-*

DES CHAPITRES. 319

souris, 246

CHAP. XLII. *Servant de Supplément à ce qui a été dit de la découverte de la Louisiane, & des qualités de ce Pays*, 254

Fin de la Table des Chapitres
du second Volume.

*Fautes à corriger dans les deux
Volumes.*

T O M E I.

P Age 4. lignes 24. Bayon, lisez par tout,
Bayou.

Pag. 113. lig. dern. planche, lis. plan-
chers.

Pag. 131. lig. 7. les pays, lis. le pays.

Pag. 132. lig. dern. une matiere aussi, ajou-
tez, delicate.

Pag. 173. lig. antepen. pressa, lis. pressant.

Pag. 188. lig. 12. Tallabé, lis. Tatiba.

Pag. 208. lig. 17. François, lis. Sauvage.

Pag. 212. lig. 23. Brontin, lis. par-tout,
Broutin.

T O M E II.

Pag. 4. lig. 8. quatre-vingt-huit, lis. qua-
tre-vingt-dix huit.

Pag. 9. lig. 16. quatorze lieues, lis. vingt-
neuf lieues.

Pag. 73. lig. 23. cinq cens lieues, lis. deux
cens quatre-vingt quatre lieues.

Pag. 96. lig. 13. le sieur Payon, lis. par-
tout, le sieur Payou.

Pag. 114. lig. 9. de Lonbois, lis. de Lou-
bois.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit qui a pour titre : *Mémoires Historiques sur la Louisiane* , & j'ai crû qu'il feroit plaisir au Public en l'instruisant de l'établissement de nos Colonies en ce Pays. A Paris ce 15 Novembre 1752.

SIMON.

P R I V I L E G E D U R O I.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A NOS amés & féaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand - Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT, notre bien amé CLAUDE-JEAN-BAPTISTE BAUCHE, Fils, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il désiroit faire imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titre, *M É M O I R E S HISTORIQUES CONTENANT CE QUI S'EST PASSÉ DEPUIS 1687. JUSQU'A PRÉSENT DANS UNE GRANDE PARTIE DU GRAND CONTINENT DE*

Tome II.

P.

L'AMÉRIQUE, NOMMÉE LA PROVINCE DE LA LOUISIANE; *L'Esprit des Beaux Arts, ou Histoire raisonnée du Goût; Conférence sur les Ordonnances des Donations entre-vifs, des Testamens & des Substitutions*: s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège sur ce nécessaires; A CES CAUSES voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer lesdits Ouvrages autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre, & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes; Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucuns Extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement, ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts: à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout-au-long sur les Re-

gistrés de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs; en bon papier & beau caractère, conformément à la feuille imprimée attachée pour modèle sous le contre-scel, que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, notamment à celui du 10 Avril 1725. qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits qui auront servi de Copie à l'impression desdits Ouvrages seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le sieur de la Moignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur de la Moignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux le sieur de Machault, Commandeur de nos Ordres: le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages soit tenue pour dûment signifiée; & qu'aux copies collationnées par un de nos amés & féaux Con-

seillers-Secrétaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au Premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : C A R tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles, le trentième jour du mois de Décembre, l'an de grace mil sept cens cinquante-deux, & de notre Règne le trente-huitième. Par le Roi en son Conseil, SAINSON.

Registré sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, N^o. 103. Fol. 77. conformément aux anciens Reglemens confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, ce 12 Mars 1753.

J. HERISSANT, Adjoint.



Livres imprimés, ou qui se trouvent en nombre chez le même Libraire.

A.

- A**BBASSAÏ, Histoire Orientale, par l'Auteur du Triomphe de l'Amitié, 3 vol. in-12. petit format, 1753.
- Abrégé de l'essai sur l'entendement humain de Locke, trad. de l'Anglois, in-12.
- De l'Hist. de France, par Mezerai, 4 vol. in-4^o. fig.
- Le même, 13 vol. in-12. fig.
- De l'Hist. de France, par de Brianville, avec les Portraits, in-12.
- De l'Hist. de France, par le P. Daniel, 12 vol. in-12. 1751.
- Agriculture parfaite d'Agricola, 2 vol. 8^o. fig. 1752.
- Alcoran de Mahomet, trad. par Du-Ryer, 2 vol. in-12.
- Antiquité expliquée par le P. Monfaucon, avec le Supplém. 15. vol. in-fol.
- La même, gr. pap.
- Le Supplém. séparé. gr. & pet. pap.
- Arithmétique de le Gendre. in-12.
- Art d'aimer d'Ovide, N. trad. en vers, in-8^o. fig. 1751.
- Aventures du Chevalier de Beauchene, 21 vol. in-12. fig.

— D'Ulisse dans l'Isle d'Ææa, par M. Mamin, 2 vol. 12. 1752.

B.

BALINGHEM, *Loci communes Scripturæ Sacræ*, in-fol.

Barrellier, *Historia Plantarum*, in-fol. cum fig.

Bibliothèque Critique, par de Sain-Jore, 4 vol. in 12.

— Curieuse & instructive, par le P. Menetrier, 12.

— Des jeunes Négocians, par M. de la Rue, 4°. 1741.

C.

CICERO *de Amicitia*, in-32. 1750.

Ciel reformé. Essai de trad. du *Spaccio della Bestia Trionfante*, di Jord. Bruno, 8°. 1750.

Codes Civil, Criminel, Commerce, Committimus, & Ordonnances de Louis XV. in-14.

Conférences des Ordonnances par Bornier, 2 vol. 4°.

— De l'Ordonnance des Donations, avec des réfutations des Auteurs Modernes, par M. Damours, Avocat aux Conseils. 8. 1753.

Connoissance des chevaux, par Saunier, fol fig.

Consultations Canoniques sur les Sacremens, où l'on explique ce qu'il y a de plus important dans les Commandemens de Dieu

& de l'Eglise, dans les Loix Civiles, Ouvrage nécessaire aux Officiaux, Curés, Confesseurs & Jurisconsultes, par M. Gibert, 12 vol. 12. 1750.

— L'on vend séparément les Sacremens en général, le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, l'Extrême-Onction, 4 vol. 12.

— La Pénitence, 4 vol. 12.

— L'Ordre, 2. vol. 12.

— Le Mariage, 2 vol. 12.

Cours de Chimie suivant les principes de Newton & de Stall, par M. de Senac, 2 vol. 12.

Coutume d'Arras, Bapaume, &c. 4°.

— d'Auxerre, par le Née de la Rochelle, 4°. 1749.

— de Paris, par le Maître, fol.

— de S. Omer, 4°.

— de Picardie, 2 vol. fol.

— de Vermandois, 2 vol. fol.

Critique de la Bibliothèque des Auteurs Ecclés. de Dupin, par Simon, 4 vol. 8°.

D

DAGOU MER *Philosophia*, 4 vol. 12.
Description de la Livonie, 12.

Description du Brabant & de la Flandre Holland. avec les Plans des Villes, 12. fig.

— du Cap de Bonne-Espérance, avec l'Hist. des Hottentots 3 vol. 12. fig.

— Historique & Géographique de la Normandie 2 vol. 4°. fig.

Délices de la France, 3. vol. 12. fig.

- Devoirs de l'Homme & du Citoyen , tra-
de Puffendorf , per Barbeyrac , 2 vol 12.
- Dialogues d'Oratius Tubero , par la Motte-
le-vayer , 2 vol. 12.
- Dictionnaire Chronol. Géograph. & de Ju-
risprudence , des Maréchaussées de France ,
par M. de Baucelas , 4 vol. 4°. avec ar-
moiries. *Les deux prem. vol. paroissent
actuellement.*
- Extrait du même Dictionnaire , in-4°.
 - La suite incessamment.
 - Comique , Satyrique & Proverbial ,
par le Roux , 8°. 1750.
 - Hist. & Critique de Bayle , 5. vol. fol.
 - Universel des Animaux Terrestres , Aë-
riens & Aquatiques , ou tout le regne ani-
mal , 3 vol. fol. *fig. sous presse.*
 - Impérial , en 4 Langues , Allemand ,
Italien , Latin , François , par Veneroni ,
2 vol. 4°.
 - Néologique , par l'Abbé Desfontaines ,
in-12.
 - Economique , par Chomel , 4 vol. fol.
 - Le Supplément séparément , 2 vol. fol.
 - Universel de Trévoux , 7 vol. fol. 1752.
 - Supplément audit Livre pour les ancien-
nes Editions , fol. 1752.
- Droit de la Nature & des Gens , trad. de Puf-
fendorf , par Barbeyrac , 3 vol. 4°.

E.

E C O L E des Filles , ou les Mémoires de
Constance , par l'Auteur de^{***}. 4 vol. 12.
petit format , 1753.

- Education du Marquis de *** ou Mémoires de la Comtesse de Zurlac, par Madame de Puisieux, 2. vol. 12, petit format, 1753.
- Effets du Tempérament, ou Hist. de Julie & du Comte de *** 2 vol. sous presse.
- Effusions de cœur, par D. Morel Bened. 5 vol. 12.
- Elémens de Géométrie, par de Malézieux, 4^o. fig.
- Les mêmes, 8^o.
 - de Philosophie Moderne, par Massuet, 2 vol. 12. fig. 1752.
 - d'Hippiatrique, ou Nouv. Principes sur la connoissance des Chevaux, par M. Bourgelat, 2 vol. 8^o. 1750.
- Eloge de la Folie, nouv. trad. in-4^o. & in-12. fig. 1751.
- Esprit des Beaux Arts, ou Histoire raisonnée du Goût, 2 vol. 12. 1753.
- Essais de Michel Sgr. de Montaigne, avec les Notes de Coste, 3 vol. 4^o.
- de Physique, de Mussembroeck, 2 vol. 4^o. fig. 1751.
 - sur l'Entendement humain par Locke, 4 vol. 12.
 - sur l'Hist. des Belles - Lettres, des Sciences & des Arts, par M. de Carleucas, 4 vol. 8^o.
 - sur la santé, trad. de Cheyne, sous presse.
 - sur l'Intérêt des Nations en général, & sur l'homme en particulier, 12. 1749.
- Etat de la France par Généralités, par le Comte de Boulainvilliers, 8. vol. 12. 1752.

Etat de la France avec le nom des Officiers de
la Maison du Roi , &c. 6 vol. 12.

Extrait des Actes de Rymer , par Rapin
Thoyras , 4^o.

F.

FABLE des Abeilles , ou les Fripons de-
venus honnêtes gens , trad. de l'Anglois ,
4 vol. 12. 1750.

G.

GEOMETRIE - Pratique , par Daudet ,
3 vol. 12. fig.

Gierusalemme Liberata , di Tasso , 2 vol 12.

Grammaire Allemande & Françoisse , 12.

Guide des Chemins du Royaume de Fran-
ce , avec les différentes Routes , 12.

H.

HARDUINUS , in *Novum Testamen-*
tum , fol.

Hexameron Rustique de la Motte-le-Vayer ,
12.

Histoire Critique de la Monar. Franç. dans
les Gaules , par l'Abbé Dubos , 2 vol. 4^o.

— La même , 4 vol. 12.

— de la Philosophie , par M. Deslandes , 4
vol. 12. 1753.

— d'Angleterre , de Rapin Thoyras , con-
tinué jusqu'à présent , 16 vol. 4^o. 1749.

— de Charles XII. Roi Suède , par M.
de Voltaire , 12.

— La même , par Gustave Adlersfeld , 3 vol.
12. fig.

- de France , par le P. Daniel , nouvelle Edition , augmentée des Vies de Louis XIII. & de Louis XIV. 4^o. *sous presse*.
- de Herodote , par l'Abbé Bellanger , avec des Notes , & revue par M. *** *sous presse*.
- De la danse Sacrée & Profane , par Bonnet, 12.
- de la Jurisprudence Rom. par M. Terrasson, *fol.* 1750.
- de la Musique , par M. Bonnet, 12.
- de la Navigation , trad. de l'Angl. 2 *vol.* 12.
- de Languedoc par les PP. Bened. 5 *vol.* *fol.*
- La même abrégée , 6 *vol.* 12.
- de la Nouvelle France , ou du Canada , par le Pere Charlevoix 3 *vol.* 4^o. *fig.*
- La même , 6 *vol.* 12 *fig.*
- de la Pairie de France & du Parlement de Paris , par M. de Boulainvilliers , 2 *vol.* 12. 1753.
- de l'Eglise en abrégé , par M. Dupin , 4 *vol.* 12.
- Profane , par le même , 6 *vol.* 12.
- de M. de Thou , 16 *vol.* 4^o.
- La même , *gr. pap.*
- des Anciens Traités de Paix , par Barbeyrac , Amst. *fol.*
- des Aventuriers Filibustiers , 4 *vol.* 12. *fig.*
- des deux Triumvirats , 4 *vol.* 12.
- des Drogues , par Pomet , 2 *vol.* 4^o. *fig.*
- des Guerres d'Italie , par Guichardin , 3 *vol.* 4^o.

- La même, *gr. pap.*
- des Révolutions d'Angleterre, par Burnet, avec la suite, 7 *vol.* 12. *fig.*
- Les Tom. 5, 6, 7, *séparément.*
- de Louis XIII. par le Vassor, 18 *vol.* 12. 1750.
- La même, 6 *vol.* 4^o.
- de Naples, trad. de Giannone, 4 *vol.* 4^o.
- du Concile de Bâle, par Lenfant, 2 *vol.* 4^o. *fig.*
- de Pise, par le même, 2 *vol.* 4^o. *fig.*
- du Droit Public, Ecclésiastique, Franç. 2 *vol.* 12. *fig.*
- du Japon par le P. Charlevoix, 6 *vol.* 12. 1763.
- du Paraguai, par le même, *sous presse.*
- du Prince Eugène, 5 *vol.* 12. *fig.*
- Et Conquêtes des Portugais, par le P. Laffiteau, *vol.* 4^o. *fig.*
- La même, 4 *vol.* 12 *fig.*
- Histoire Navale d'Angleterre, trad. de l'Anglois, 3 *vol.* 4^o. 1751.
- Sacrée, par M. de Brianville, avec les Figures de le Clerc, 3 *vol.* 12. *sous presse.*
- Secrette des Femmes Galantes de l'Antiquité, 6 *vol.* 12.
- Les Tom. 4, 5 & 6, *se vendent séparément.*

I.

Imitatio Christi, Léonard, *in-32.*
 Institution d'un Prince, par M. Duguet,
 4 *vol.* 12.

- Ecclésiastiques & Bénéficiales , par M. Gibert , 2 vol. 4^o. 1750.
 Introduction à l'Histoire de l'Univers , par le Baron de Puffendorff , 11 vol. 12.
 Journal des Audiences , 6 vol. fol.
 — *Le sixième Volume séparément.*
 — *Le septième volume sous presse.*

L.

- L** E T T R E S sur divers écrits contraires à la Religion & aux mœurs , 2 vol 12. 1751.
 — de Ninon de l'Enclos , augment. de 43 Lettres & d'un nouv. abrégé de sa Vie , 2 vol. 12. 1752.
 — de Voiture , 2 vol. 12.
 — du Baron de Busbec , Ambassadeur à la Porte & à la Cour de France , avec des Notes Historiques & Politiques , 3. vol. 12. 1748.
 — & Mémoires du Baron de Polnitz , 5 vol. 12.
 — Nouvelles de Patin , 2 vol. 12.
 — sur le progrès des Sciences , par M. de Maupertuis 12. 1751.
 — sur les Anc. Parlemens ou Etats Généraux , par M. de Boulainvilliers , 3 vol. 12. 1753.
 — sur les Sourds & Muets , par M. D*** 2 vol. 12. 1751.
 — Addition servant d'éclaircissement , 12. fig.
 Lettres sur les vrais principes de la Religion , 2 vol. 12.

Loix Civiles de Domat , avec le *Legum Delectus* , 2 vol. fol.

M.

MANIERE de négocier avec les Souverains , par de Callieres , aug. 2 vol. 12. 1750.

Médailles du Cabinet de la Reine Christine , fol. fig.

Mémoires de Bassompierre 4 vol. 12.

— de Gourville , 2 vol. 12.

— de Joly , 2 vol. 12.

— de Mademoiselle de Montpensier , 8 vol. 12.

— de M. de la Farre pour servir à l'Histoire de Louis XIV. 12.

— de l'Abbé de Choisy, pour servir à la même Histoire, 12.

— de Montgon , 6 vol. 12.

— de Pierre le Grand 5 vol. 12.

— de Sully , 12 vol. petits in-12.

— pour servir à l'Histoire de l'Europe depuis 1740 jusqu'à présent , 4 vol. 12. 1749.

— pour servir à l'hist. de Brandebourg, Amst. 1752. 4^o. gr. pap. fig.

— Les mêmes , 2 vol. 12.

Mémorial de Paris & de ses environs, la Liste des Tableaux du Palais Royal , un Itinéraire des Routes de France , & une description abrégée de la France , 2 vol. 12. 1749.

Monde (le) Enchanté de Balthasar Becker , avec le Traité des faux Dieux , 5 vol. 12.

N.

NOVITIUS, seu Dictionarium Lat. Gal. Auctore Magnès, 2 vol. 4°. 1750.
 Novum Testamentum, Paris. 24.

O.

OUVRES de Bacquet, par de Ferriere, 2 vol. fol.

- de Loiseau, fol. sous presse.
- de Madame la Marquise de Lambert, 2 vol. 12. 1751.
- de Moliere, 8 vol. 12.
- Les mêmes, 6 vol. 4°.
- de Pasquier, 2 vol. fol.
- de Pierre & Thomas Corneille, 11 vol. 12.
- de Racine, 2 vol. 4°.
- Les mêmes, 2 vol. 12.
- Les mêmes, 3 vol. 12.
- de Saint Evremont, 12 vol. 12.
- diverses de Bayle, 4 vol. fol.
- Le quatrième Volume séparément.
- & Poësies de Regnier, 2 vol. 12. 1750.

P.

POÉSIES de Madame de la Suze, 5 vol. 12.

Postulant, ou nouv. méthode pour l'étude du Latin 8°. 1750.

Praticien François de Lange, 2 vol. 4°.

— Universel de Couchot, revû par M. de la Combe, 2 vol. 4°.

— Le même, 6 vol. 12.

R ACCOLTA di Rime Italiane, 2 vol.
12.

Recueil touchant l'affaire des Princes légitimés, 4 vol. 12.

Réflexions Crit. sur les différentes Ecoles de Peinture, par M. le M. Dargens, 12.

1752

— Morales de la Rochefoucault, avec les Notes d'Amelot de la Houffaye, 12.

— Les mêmes, *petit format*. 1753.

— Les mêmes avec les Notes de M. l'Abbé de la Roche, 12.

— Les mêmes, *petit format*. 1753.

— Morales de l'Empereur Marc-Antonin, 2 vol. 12.

— sur l'Immortalité de l'Ame, 12.

Remarques sur la Langue Françoisé, par Vaugelas, avec les Notes de Th. Corneille, revus par M. l'Abbé Dolivet, 3 vol. 12.

République des Lettres, années 1716. 1717: & 1718.

Retraite de la Marquise de Gozanne, 2 vol. 12.

S.

SERMONS de Laffiteau, 4 vol. 12.

— de Saurin, 11 vol. 12.

— de Tillotson, 7 vol. 12.

Siècle de Louis XIV. par M. de Voltaire, avec les augment. 2 vol. 12. 1753.

Spectateur, ou le Socrate Moderne, 7 vol. 12. 1753.

T

- T** A B L E A U de l'Amour augment. avec des Not. 2 vol. 12. fig. 1751.
- Tablettes Géographiques, avec un Dictionnaire Géograph. 12.
- Temple des Muses, fol. fig.
- Théâtre Anglois, par M. de la Place, 10 vol. 12.
- *Les Volumes séparément.*
- Hist. du Théâtre Angl. 2 vol. 12. sous presse.
- Titus-Livius cum Notis Crevier, 6 vol. 4°.
- Tradition de l'Eglise sur le Mariage, par Gibert, 3 vol. 4°. 1750.
- Traité de l'Abus, par Févret, 2 vol. fol.
- de Perspective, par Cortonne, fol. fig.
- des Droits du Roi sur les Bénéfices par M***. Avocat au Parlement, 2 vol. 4°. 1752.
- Philosophique de la Foiblesse de l'Esprit humain, par M. Huet, 12.
- Triomphe de l'Amitié, trad. du Grec, par Mlle ***. 2 vol. 12. 1751.

V.

- V** I E de Guzman d'Alpharache, par M. le Sage, 2 vol. 12. fig.
- de Mahomet, par Gagnier, 3 vol. 12.
- de Ninon de l'Enclos, par M. B*** 12. 1751.
- des Hommes Illustres de Plutarque, par Dacier, 9 vol. 4°.
- *Le neuvième volume séparément.*

- Les mêmes, 10 vol. 12.
 — des Peintres, par Felibien, 6 vol. 12.
 — des Saints, par Baillet, 10 vol. 4^o.
Vita & indices Sancti Augustini, fol.
 Voyage au Tour du Monde, par Gémelli
 Carréri, 6 vol. 12. fig.
 — Aux Îles de l'Amérique, par le P. La-
 bar 8 vol. 12. fig.
 — de Bachaumont & Chapelle 12.
 — de Corneille le Bruin, 5 vol. 4^o.
 — Les mêmes, grand pap.
 — de Siam, par l'Abbé de Choisy 12.
 — de Thomas Gage, 2 vol. 12. fig.
 — d'Italie, par Milfon, 4 vol. 12. fig.
 — d'Ovington, 2 vol. 12.
 — du Chevalier des Marchais en Cayen-
 ne & Guinée, 4 vol. 12. fig.
 — d'un Missionnaire en Turquie, Perse,
 Arménie, 12. 1750.
 — Et aventures du Baron de Fleury, 2. vol.
 12. sous presse.
 — Littéraire de deux Bénédictins, 2 vol.
 4^o.
 Utopie de Thomas Morus, ou Idée d'une
 République heureuse, trad. de l'Anglois,
 12. fig.

L'on trouve aussi chez ledit Sieur BAUCHE,
 Libraire à Paris, Quai des Augustins, à l'I-
 mage Sainte GENEVIÈVE, un assortiment gé-
 néral sur toutes sortes de matieres, tant de
 France, que des Pays Etrangers.



Dar. Rm.
F372
D893
v. 2

Dumont de Montigny



Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: Dec. 2004

Preservation Technologies

A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

